AUTHOR:

MARIE, ELIE

TITLE:

SAINT NORBERT (1082-1134)

PLACE:

PARIS

DATE:

1922

Master Negative #

92-81155-7

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

Maire, Élie
... Saint Norbert (1082-1134), par Élie Maire.
2. éd. Paris, Lecoffre, 1922.
204 p. 19 cm. ("Les saints")

Bibliography: p. [203]-204.

Restrictions on Use:

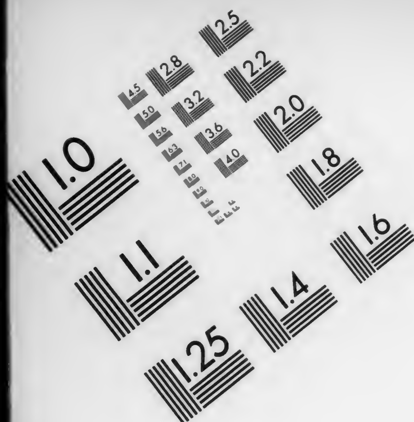
TECHNICAL MICROFORM DATA

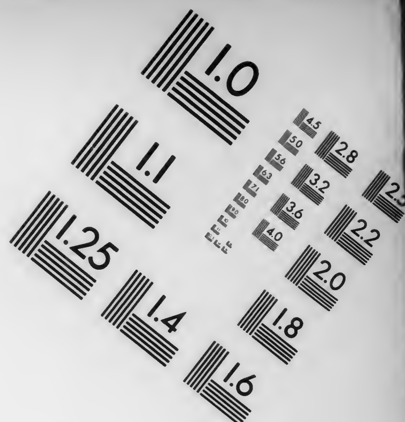
FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 3-5-93 INITIALS JA
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT



AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

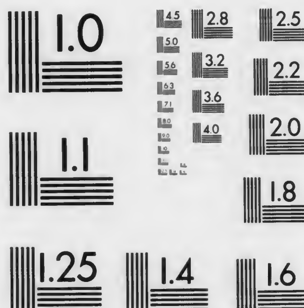


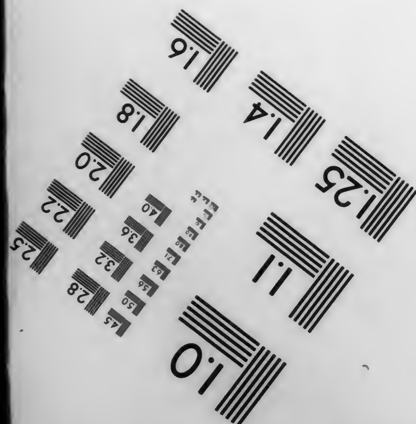


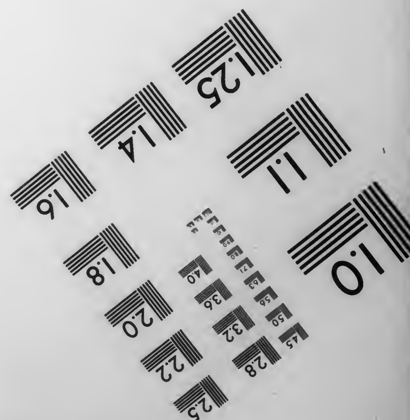
Centimeter



Inches











DATE BORROWED	DATE DUE	DATE BORROWED	DATE DUE

“ LES SAINTS ”

Saint Norbert

(1082-1134)

par

ÉLIE MAIRE

DEUXIÈME ÉDITION

Victor Lecoffre

Saint Norbert

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

"LES SAINTS"

Saint Norbert

(1082-1134)

par

ÉLIE MAIRE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1922

NIHIL OBSTAT :
FR. GODEFRIDUS MADELAINE,
Abbas praem.
censor deputatus.

IMPRIMATUR :
Parisiis, die 23 junii 1922,
J. LAPALME,
v. g.

A MES ÉLÈVES

d'hier : SAINT-DIZIER
d'aujourd'hui : STANISLAS.

En souvenir de nos entretiens d'histoire de l'Église.

Paris, 15 janvier 1922.

SAINT NORBERT

I

LE CONVERTI

(1082-1120)

CHAPITRE PREMIER

LES ANNÉES DE DISSIPATION

Nous sommes en Rhénanie, et nous descendons le fleuve légendaire de Wesel à Emmerich.

Si captivante que soit la chanson rythmée par le « génie du Rhin », son fredon pittoresque de « burgs, de rochers, de monastères, de gouffres, où semble bruire toute la riche histoire de la vallée », n'absorbe pas au point de nous empêcher de distinguer bientôt, à main gauche, au pied du Furstenberg, l'antique municipe de Xanten.

A l'ombre de la collégiale Saint-Victor, dont les deux flèches tassent la masse écrasée et l'amenuisent de leur sveltesse, la ville d'aujourd'hui abrite,

en un groupement vieillot qui ne manque point de grâce, les cubes gris ou ocre enfumé, aux coiffes pyramidales, de ses maisons, de ses fabriques, de ses distilleries : brosses, velours, briques, sirops de Xanten ne sont pas sans renom.

Mais la cité *des Saints*, — c'est là le sens étymologique de *Xanten*, — a mieux à offrir tant à la légitime fierté de ses quatre mille habitants qu'à la curiosité pieuse du pèlerin.

Avec ses voisines : Cologne, Trèves, Bonn, elle partage le privilège d'un territoire béni et fertilisé, durant les persécutions de Dioclétien et de Maximien, par le sang des martyrs de la Légion thébaine. Et seule, sans que le titre lui en ait été sérieusement discuté, elle revendique l'honneur d'avoir vu naître, entre 1080 et 1085, d'Héribert comte de Gennep et de Hadwige son épouse, le Saint dont nous avons à conter la vie.

Il descendait à la fois de Conrad le Salique, et de la noble maison de Lorraine. Français par sa mère, il s'apparentait à des héros et à des saints aux noms bien français : saint Léger, sainte Odile, Godefroy de Bouillon; et par là, ce *prince du Nord*, — telle est la signification de *Norbert*, — n'est nullement pour nous, Français, un étranger.

Où et comment se passèrent ses années de formation? La chronique de l'époque est d'un mutisme décourageant à ce sujet. S'il est peu de rois et d'empereurs qui aient, autant que lui, intrigué la curiosité de ses contemporains puis sollicité leur plume[1], il faut

1. Les Bollandistes en relatent la constatation formelle : « Nous ignorons si l'on pourrait trouver un homme illustre,

bien en convenir, le Norbert d'avant la conversion a été délibérément laissé par eux dans l'obscurité d'une ombre trop discrète. C'est de son amendement qu'ils datent leur héros.

Contentons-nous de peu.

Du nombre et de la variété de ses succès, tant à la cour des empereurs Henri V et Lothaire III qu'au palais, ou des souverains Pontifes, ou du prince-évêque de Cologne, ou de l'archevêque de Cambrai; d'un ascendant souvent contrecarré mais jamais mis en discussion par son entourage; de sa culture, de son éloquence, de son habileté d'administrateur; du don merveilleux qu'il eut plus tard de commenter la Sainte Ecriture, et de défendre, en polémiste expert, la doctrine chrétienne : nous sommes en droit de conclure à de fortes études.

Suivant les programmes encore imprécis du temps, il dut parcourir avec éclat les degrés de ce que les siècles suivants nommeront bientôt le *trivium* et le *quadrivium*[1]. A n'en pas douter, il fut le brillant pupille de telle abbaye bénédictine, un disciple choyé de tel écolâtre de Tours ou de Laon, sinon de Mayence ou de Fulda.

Dans la famille, Norbert comptait un frère aîné. Son titre de cadet le désignait à devenir d'Eglise : cette destination avait presque force de loi.

Ce ne fut donc nullement pour correspondre à

prince, empereur, saint, dont les faits et gestes aient été racontés par plus d'écrivains contemporains et dignes de foi... » (Cf. ACTA SANCT., t. I *Junii* 1695, et APPEND. 1715, p. 34, col. I).

1. Le *trivium* comprenait, on le sait : la grammaire, la dialectique, la rhétorique; et le *quadrivium* : l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique.

quelque appel d'En-haut, que le damoiseau se laissa conférer le sous-diaconat, et, du même coup, pourvoir d'une prébende de chanoine, dans le chapitre de Xanten chargé depuis un demi-siècle de perpétuer sur place le culte des martyrs thébains.

Les revenus de ce bénéfice ecclésiastique venaient s'ajouter à ceux de son patrimoine. C'était à point; car le nouveau clerc commençait à faire belle figure dans le monde, et il lui fallait de quoi soutenir son rang. Déjà même, l'arriviste se donne en lui libre carrière et rêve d'une charge plus en vue.

Pour y parvenir, ni l'obligation de la résidence, ni celle de la prière publique, ne suffisent à retenir à sa stalle notre jeune chanoine, encore moins à calmer ses visées ambitieuses. Le sort en est jeté : il quittera Xanten pour Cologne, c'est-à-dire, tout compte fait, l'obscurité pour la vogue.

Au palais de son archevêque, « l'Église et le siècle offrent successivement leurs spectacles ». Un tel compromis a de quoi l'allécher. Il paraît chez son archevêque. De là il travaillera à se ménager un accès auprès des courtisans du monarque son cousin; par l'intrigue autant que par les alliances, Norbert deviendra le chapelain de l'empereur.

Sa situation est faite. À la cour, son air de jeunesse, son affabilité, sa courtoisie, son esprit cultivé, son élégance et sa distinction, bref, le charme qui émanait de toute sa personne autant que la délicatesse native de son bon cœur lui valurent une ample moisson de succès mondains.

Mais par une fatalité sans exception, de tels triomphes n'allaient pas, hélas! pour l'ecclésiastique improvisé, sans une pénible rançon. Cœur affolé, mœurs

légères, foi vacillante, l'acheminaient progressivement aux pires extrémités, et par exemple à jouer bientôt son rôle de figurant dans la tragédie du schisme prémédité par l'empereur et, dont il ne se dégagera, au dernier acte, que par miracle.

Successeur d'un roi détrôné par l'indignation de son peuple, Henri V (1106-1125) avait d'abord sympathisé avec le Saint-Siège; mais il commençait à s'en détacher, et à l'encontre des vœux du pape Pascal II, il n'était pas homme, en définitive, à se prêter à l'apaisement désirable de la *querelle des investitures*.

Dans le but avoué de se faire couronner par le Souverain Pontife, il partit pour Rome, en 1110, escorté d'une nombreuse armée. D'office, son chapelain l'accompagnait.

On arrive. L'empereur pénètre dans la basilique de Saint-Pierre et se prosterne aux pieds du pape. Puis se relevant brusquement, il fait à ses sbires un signe dont on est convenu; ceux-ci bondissent, s'emparent de la personne de Pascal II qu'ils conduisent sous bonne garde dans le camp allemand.

Témoin de l'attentat, Norbert n'en voulut point être complice. Aussitôt qu'il le put, il parut devant le pontife; la sincérité de son chagrin lui valut bientôt d'être disculpé.

On le sait : au pape captif, l'empereur parjure avait arraché de vive force, suivant les précisions d'un plan habilement machiné, l'autorisation d'empiéter sur les attributions et les droits du pouvoir spirituel et de nommer personnellement aux bénéfices, en conférant à ses créatures la crosse et l'anneau.

Le premier favori qu'Henri désira doter d'un évêché fut son cher chapelain. Justement, le siège de

Cambrai se trouvait vacant. C'était un poste fort convoité, car la mense était considérable. L'empereur l'offrit donc à Norbert qui refusa. Plus à sa loyauté chevaleresque qu'à son sens chrétien alors assez émoussé, il en eût coûté d'accepter d'un laïque, et d'un laïque peut-être déjà schismatique, ce dont il comprenait que seule l'Eglise pût légitimement disposer en faveur de qui elle le jugeait préférable.

Toutefois, il n'allait pas jusqu'à déserter la cour qui continuait à lui assurer avec largesse, honneurs et profits; comment se priver de quoi satisfaire, confesse la chronique, les exigences tyranniques d'une vie molle et voluptueuse?

Cependant, la politique de Henri V avait peu à peu tourné du machiavélisme[1] à la persécution ouverte. De plusieurs conciles les anathèmes pleuvaient sur lui, de Cologne même où s'était rendu le légat du pape. L'interdit se vengeait en bannissant de leurs sièges, les évêques et les abbés fidèles au Souverain Pontife.

Décidément la situation de notre chapelain devenait fausse et périlleuse. Mais le problème qu'elle posait n'avait rien perdu de sa complexité : s'il parvenait à se convaincre de ce que sa présence sous le toit d'un excommunié présentait de déplacé, comment renoncerait-il jamais à l'attrait si puissant du plaisir?

1. D'un machiavélisme avant la lettre.

CHAPITRE II

LE CHEMIN DE DAMAS

Il y parvint cependant ; à la suite de quelle rupture d'attaches ou violente ou progressive, nous l'ignorons. Mais il est sûr qu'à dater de 1115, Norbert a quitté la cour et ne réside plus que dans la banlieue de Cologne.

C'est de là qu'un matin d'été, il se dirige à cheval vers Vreden en Westphalie. Par exception, un jeune écuyer compose toute sa suite, mais du moins la somptuosité d'atours des cavaliers et le riche caparaçon des palefrois attestent au premier coup d'œil l'homme de qualité. Le temps est au beau, le ciel, d'une sérénité qui promet de ne pas se démentir. Bientôt le soleil poudroie d'or le chemin...

Soudain, de gros nuages cuivrés et noirs surgissent à l'horizon et se bousculent de proche en proche; l'orage éclate. Surpris, les deux voyageurs n'avancent bientôt plus que dans un tourbillonnant fracas d'éclairs et de tonnerre. La chevauchée cessait d'être sans danger.

Ils venaient d'arrêter leurs montures et se concertaient entre eux, lorsque, dans un sifflement strident, la foudre tombe et creuse à leurs pieds un entonnoir

profond de la taille d'un homme. En même temps Norbert est désarçonné ; il gît à terre. Il croit entendre une voix lointaine qui désavoue sa conduite passée; le remords l'étreint; la voix le harcèle, le presse d'éviter le mal et de faire le bien. Que décider ?

Il se relève, remonte machinalement en selle, et gagne, d'une traite, Xanten où le devoir l'appelle et va le fixer enfin.

Là, il se contentera désormais d'une cellule basse, étroite, attenante au cloître et à la collégiale. Là, sans dégoût ni lassitude, il va se livrer, trois ans durant, au rude labeur de la réflexion, de la prière et des macérations. L'ascète ne dépouille pas encore la livrée du siècle [1]; mais déjà le luxe du vêtement — parements de soie rouge au col et aux manches, vair et gris des pelissons — dérobe aux regards de l'entourage un cruel cilice.

Sa fidélité au devoir de la résidence est désormais sans à-coups. Il ne quittera plus Xanten que pour un séjour momentané au delà du Rhin, en la fameuse abbaye de Siegburg, où le prélat Conon a accepté de panser les plaies vives de cette âme, et de la rompre aux épreuves et aux obscurités de la vie intérieure.

Ce n'est pas petite entreprise : tantôt il faut relever ce courage, tantôt il faut calmer l'impatience d'une ardeur qui brûle de se communiquer sans délai.

Aux quatre-temps de la Noël 1115, le sous-diacre fervent se présenta à son Ordinaire, et postula

1. La coupe et la couleur du costume ecclésiastique n'avaient pas encore été fixées par l'Église. A défaut donc de la *vestis talaris*, les clercs suivaient plus ou moins la mode. Au XIIe siècle elle exigeait des teintes voyantes, et une robe assez ouverte par le bas pour laisser voir les hauts-de-chausses.

d'une humble requête la réception du diaconat et de la prêtrise.

Surpris d'une telle démarche, l'archevêque Frédéric réclama des explications. Elles n'étaient pas superflues. Jusqu'à cette date, l'impétrant avait obstinément refusé d'accéder aux ordres majeurs. Non sans insistance, le prélat obtint la confidence du coup de foudre de Vreden et de la conversion qui s'en était suivie. En faveur d'un ordinant d'exception, il acquiesça — un simple évêque le pouvait alors — à l'octroi des dispenses d'interstices dont celui-ci avait besoin.

Au jour dit, la cathédrale de Cologne se remplit d'une nombreuse assistance. Dans la nef, curieux et badauds se pressent. L'on sait que Norbert de Gennep sera parmi les nouveaux prêtres; à toute force on veut le voir.

Déjà on se le montre : à elles seules, la somptuosité et l'élégance de son costume suffiraient à le désigner; par elles, il tranche sur tous ses compagnons.

Mais que se passe-t-il donc à son sujet? Les regards d'admiration braqués sur lui n'accusent plus maintenant que de la stupéfaction. Voici qu'au moment venu de revêtir les ornements liturgiques, un serviteur s'est approché de lui; il apporte une pauvre tunique faite d'un ajustement de peaux d'agneaux [1]. De son côté, Norbert se dévêt de sa parure mondaine, reçoit

1. Après tous les biographes qui n'ont pas manqué de tirer parti du contraste de la mise en scène, peut-être ne convient-il de mentionner ici qu'avec une certaine réserve l'étrangeté du froc : à la même époque, d'autres chanoines, et par exemple ceux de Saint-Victor de Paris, usaient couramment comme vêtements de peaux d'agneaux.

l'habit grossier qu'on lui présente et s'en couvre aussitôt.

Sur ce froc difforme, il passe les ornements sacrés et s'avance vers le prélat qui doit lui conférer successivement le diaconat et le sacerdoce.

Maintenant, Norbert est prêtre, et le prêtre est fait pour l'offrande du sacrifice. Mais il a en trop haute estime la célébration des mystères de l'autel pour les aborder de primesaut. L'estime singulière en laquelle il tiendra plus tard l'Eucharistie, nous est dès à présent révélée par l'orientation de sa dévotion préférée.

En quittant Cologne, il retourne parmi les moines de Siegburg, se prépare à sa première messe par une retraite de quarante jours; puis il regagne Xanten et l'église collégiale.

Dès le lendemain, les membres du chapitre l'invitèrent à présider solennellement l'office conventuel.

Le chant de l'Évangile était terminé, lorsque, à la surprise générale, l'on vit monter en chaire, celui que la liturgie d'Occident devait immortaliser un jour, en redisant à jamais, par l'organe de l'oraison consacrée à sa mémoire, qu'il fut de son vivant « *verbi... præconem eximium* ».

A l'auditoire d'abord étonné de l'innovation, — il faut bien croire que c'en était une, — il jeta, dans un verbe de feu, une âme frémissante de repentir et d'amour, une âme toute débordante de l'Esprit du Christ. Le thème, ou plutôt la trame du discours nous est parvenue par les soins de la relation contemporaine. Il rappela au peuple, ravi de l'entendre, et le néant de la vie présente qui passe et le *tout* de la vie future qui demeure éternellement.

Mais il affirma sa conviction, avec l'accent de déception puis de conquête, dont sa personnelle expérience l'avait successivement pourvu.

Certes, il avait expérimenté au vif la piperie des voluptés d'ici-bas; par ses fibres les plus ténues, il avait éprouvé à quel point il est exact que « tout ici-bas est vanité hormis aimer Dieu et le servir », et « que notre cœur est battu par la tourmente, jusqu'à ce qu'il repose en lui! »

Sans le déclarer ouvertement, l'orateur avait souhaité que la leçon n'échappât point aux chanoines ses confrères. Elle n'était pas dépourvue d'opportunité. Il la réitéra.

Dans l'intimité de la salle du chapitre, il ne craignit point d'adresser ouvertement aux membres de la collégiale de plus précises remontrances. Rapprochant du texte de la règle des chanoines réguliers, laquelle depuis le concile d'Aix-la-Chapelle (816) avait pour eux force de loi, la vie dissipée, inutile, sensuelle de plusieurs d'entre eux, il leur fit confusion du parallèle, et les adjura de revenir enfin à résipiscence.

Il alla même plus loin. En présence des coupables, il s'enhardit à stigmatiser sans ménagement certains abus trop notoires. En quoi consistaient-ils?

A défaut d'autres documents révélateurs, on pense ici à l'épître bien connue de saint Bernard au jeune chanoine séculier de Lyon. Vivre de l'autel c'est pour lui, concède volontiers l'abbé de Clairvaux, un droit indiscuté; mais de l'autel, proteste-t-il, il est odieux de tirer de quoi s'offrir un surplus d'éperons dorés, de selles polychromées, d'étriers

d'argent et de « costumes d'histrions » qui donnent l'air de viser à ressembler aux femmes ou d'essayer de leur plaire.

D'ailleurs, qu'attendre de bon de vocations ecclésiastiques souillées dès le début d'un vice originel tel que le déplore ailleurs la verve indignée de Bernard. Ce qui pousse alors tant de candidats vers les charges de l'Église, le voici dénoncé par lui en blâmes inlassables : de l'or aux selles, aux éperons, aux mors des chevaux plus qu'aux autels; des tables servies avec un luxe scandaleux de victuailles, de vaisselle, de vins fins, de musique...

Appliqué — un peu arbitrairement, il faut en convenir — aux chanoines de Xanten, ce grief sera-t-il excessif? En tout cas, aux intéressés il parut intolérable.

La facilité des uns — les meilleurs — à se laisser convaincre et convertir n'empêcha pas les autres de s'en tenir à leurs abus invétérés, ni d'en venir aux protestations, puis aux violences.

Était-ce bien à lui, murmuraient-ils entre eux, à tracer aux autres leur devoir? Était-il si qualifié pour poser au réformateur? Quels titres avait-il à exhiber, et aussi quelles garanties pour l'avenir, lui, hier encore le plus mondain de tous?

Puis, passant des propos aigres aux gestes plus démonstratifs, ils soudoyèrent un clerc-portier et lui confièrent le soin de leur basse vengeance. Il est probable que la vulgarité et la violence qu'ils lui connaissaient d'avance leur garantissaient assez le succès de la mission.

De fait, il devait jouer son rôle odieux à la satisfaction commune. Il se présente à brûle-pourpoint devant le novateur, l'injurie, l'accable de menaces, et, exaspéré par la sérénité de sa victime, il va jusqu'à lui cracher au visage.

Le sang dut bouillonner dans les artères du gentilhomme qui se contint cependant. Il se souvint à temps, expliquent les historiens, de ses propres péchés, et pardonna, en mémoire du crucifié du Calvaire demandant grâce pour ses bourreaux et excusant le déicide à la barre du Justicier qui juge les justices.

Cependant les brimades ne s'arrêtèrent pas là. Le réformateur avait touché la corde sensible en rompant avec les usages reçus; c'était, lui reprochaient les moins pervers, au détriment de la bonne harmonie. Pour le prophète de malheur, il n'y avait plus qu'à se résigner — tel Jonas — à la disparition spontanée ou bien à l'exclusion.

Que choisit Norbert? Il serait difficile de le préciser. S'il faut en croire une version allemande, il aurait été proscrit de la communauté par les chanoines ses frères. Mais il n'y a nulle preuve positive qu'à son endroit l'on en soit venu à cette extrémité d'intolérance. Le procédé n'eût été d'ailleurs ni si habile ni si aisé; ni habile : n'était-ce pas reconnaître, par un biais maladroit, le bien-fondé des griefs articulés contre eux; ni aisé : en raison du prestige persistant et de l'influence du personnage toujours en vue.

Quelle qu'ait été l'issue immédiate des intrigues fielleuses, il reste à constater qu'à dater de cette époque le chanoine réformateur cesse son assiduité aux offices de la collégiale. La réclusion volontaire semble faire ses délices. Il se plonge plus avant dans

la solitude, les exercices de la retraite, l'amour de l'abjection.

Peut-être aussi a-t-il sur le cœur, scrupule lancinant, quelque vague regret de n'avoir pas suffisamment étayé ses arguments de la force plus persuasive de la prière et de la sainteté. Il entend donc faire plus à loisir violence au ciel pour les péchés de ses frères, et s'accorder le temps de mettre ce que Lacordaire appellera plus tard, « du sang sur ses paroles ». Là où sa prédication a échoué, réussira sans nul doute l'éloquence opiniâtre de l'exemple.

On ne le vit donc plus quitter sa retraite que pieds nus, vêtu d'un manteau de pénitent qui cachait le cilice. Son régime de vie est plus qu'austère : tous les jours de l'année, sauf le dimanche, il pratique le jeûne du carême ; de plus il s'abstient presque constamment de l'usage du poisson et du vin.

Quand la pratique d'un héroïsme si continu devient à charge à la nature, il tourne les yeux vers le sanctuaire de sa conversion, l'abbaye de Siegburg. Au besoin il y revient; il réchauffe son zèle au contact des âmes ferventes appliquées à l'exécution de la *laus perennis*, à l'étude et à la transcription des Saints Livres, à l'observance de la règle de saint Benoît. Parfois, la paix qui l'inonde dans ce cloître hospitalier l'imprègne à le ravir : il ferait bon revêtir la coule et se perdre en Dieu. Mais est-ce là en définitive ce que le Seigneur attend de lui, et chacun n'a-t-il pas ici-bas sa destinée?

Certes le saint abbé Conon ne mettrait nulle opposition à recevoir un tel adepte ; avec empressement il l'accueillerait parmi ses fils. Mais une intuition qui

n'est peut-être qu'une inspiration de l'Esprit, lui dit que ce disciple de choix s'achemine vers un autre avenir; de tout le poids de son ascendant, il le dirige et le soutient dans la marche à l'étoile.

Siegburg l'attire souvent.

Parfois aussi ses pas le portent plus loin, et jusqu'à la distance de treize à quatorze lieues de Xanten.

Dans le duché de Limbourg, non loin de Maëstricht, sous les remparts de Rolduc, une communauté de clercs réguliers s'est formée, il y a quelques années, vers 1104, et milite sous la bannière de Saint Augustin. Sa réputation de ferveur charme Norbert. Volontiers, là aussi, il est tenté de fixer sa tente. Dieu le permettra-t-il ?

Mais, à son insu, les observances qu'il constate et pratique momentanément sur place, tant à Siegburg qu'à Rolduc, le préparent de loin à l'élaboration ultérieure de sa tâche à lui. Un jour, le but apostolique assigné à son Ordre lui conseillera le choix de la règle de Saint-Augustin qu'il voit pratiquée à Rolduc, mais l'influence de la règle bénédictine suivie à Siegburg laissera, elle aussi, son empreinte dans les constitutions de Prémontré.

C'est à Rolduc que se place la scène, d'un réalisme ingénu, que nul hagiographe n'omet de mentionner à l'actif de la piété eucharistique du Saint.

Dans la crypte humide et sombre où il célébrait un matin la messe, une araignée tomba dans le calice après la consécration. Or l'insecte était alors plus que répugnant ; on le tenait pour venimeux. Il y avait donc, croyait-on communément, péril de mort à ne pas se conformer aux rubriques qui permettent d'enlever du Précieux Sang la bestiole aux pattes

velues et immondes. Mû par un sentiment héroïque de crainte révérentielle, le Saint n'hésite pas une minute. Il avale le poison, puis, le sacrifice du Christ une fois consommé par la communion, il offre sa propre vie en action de grâces... Mais soudain, il est pris d'éternuement, et rend par le nez et l'insecte et le poison présumé — scène naïve sans doute, et dont il est possible que le rappel échauffe peu la piété de notre temps[1]...

Ces déplacements n'éloignaient que momentanément Norbert de son port d'attache. Le plus souvent on peut le rencontrer à Xanten ou dans les environs. Nous le retrouvons, cette fois, en relations suivies avec l'ermite Ludolphe. Ce solitaire était un homme aussi révéré en secret que persécuté. D'une austérité digne d'un disciple de Jean-Baptiste, il ne manquait non plus que le Précurseur de l'autorité nécessaire à qui veut se permettre de flageller, d'une main rude, les écarts de l'impiété.

1. Mais pour déserter parfois nos manies plus raisonneuses, la simplicité de l'Evangile s'est réfugiée et se perpétue dans les cloîtres. Aux bords de la Meuse, en leur abbaye de Dinant si ravagée par la dernière guerre, les fils de Norbert n'avaient pas estimé indigne de toute mise au point scientifique, de commémorer ce souvenir : le retable de leur maître-autel le représente sans timidité. Pour comble, le sculpteur sur bois était maître dans son art, et l'araignée du panneau se balance à sa toile ténue d'une cadence si rythmée que c'est à s'y méprendre. Devinera-t-on la suite...? Donc les jeunes novices, arrivés de la veille, ne manquent jamais de la poursuivre d'un plumeau acharné; la chasse infructueuse pourvoit du moins, à chaque fois, aux frais enjoués de la récréation qui suit. Est-il besoin d'ajouter qu'il reste loisible à qui le préfère, même sur place, de se distraire à discourir doctement des progrès indiscutés de l'entomologie ou de la zootomie modernes?

Avec une singulière virulence, il s'en prenait aux clercs indignes dont il était en retour honni et bafoué.

Norbert avait passé par ces luttes. La similitude de leurs destinées rapprochait donc les deux réformateurs. Ils mettaient à profit les conclusions d'une expérience commune, desquelles ils contrôlaient et affermissaient leurs résolutions analogues; mais le contact les confirmait surtout dans la conviction qu'il était urgent de prêcher d'exemple.

Pour notre Saint, la promptitude de décision et la générosité dont il avait fait preuve, dans sa rupture avec le monde et sa donation totale au Seigneur, garantissaient au mieux l'avenir. Cependant il ne perdait pas de vue le conseil biblique, et prenait garde « qu'être debout c'est quand même pouvoir tomber ». Il y veillait.

Avec un soin jaloux il s'appliquait à la persévérance. Il s'efforçait de dompter en lui les dernières répugnances de la nature et de mériter, du même coup, que le ciel lui manifestât, en retour, l'orientation définitive qu'il devrait donner à sa vie.

A son gré, le régime de sa résidence habituelle ne lui assurait plus qu'insuffisamment la solitude. Il y remédia. Dans la banlieue de Xanten, au pied du Furstenberg, il s'aménagea un ermitage, où il entreprit à distance de rivaliser de zèle avec Ludolphe. Prier, lire les Saintes Écritures, réfléchir aux grandes vérités de la foi chrétienne, s'adonner aux jeûnes, aux veilles, offrir le sacrifice eucharistique : tel fut son programme de reclus, au cours de deux années d'isolement complet.

Faut-il s'étonner qu'un tel genre de vie ait ren-

contré des détracteurs ? Pour le moins, son originalité ne pouvait manquer de piquer la curiosité maligne. Non que cette vie érémitique, menée de nos jours par l'admirable Charles de Foucauld, ne fût alors une vocation courante et acceptée comme telle par l'Église; elle avait surtout dans la circonstance un tort impardonnable : celui d'infliger une condamnation aussi discrète qu'implacable aux vices des spectateurs.

Il était naturel qu'une telle opposition de relief déplût d'abord aux chanoines de la Collégiale, à l'affût de toutes les occasions de revanche. L'importunité d'un tel fanatisme aiguillonnait de plus en plus animosité et rancune; celles-ci se traduisaient en récriminations dont Rupert, alors simple moine, nous a laissé la formule. L'inexpérience du novateur lui faisait pitié et se présentait à lui « comme celle d'un pauvre écolier sans savoir ».

Il faut regretter que le futur abbé de Deutz se soit fait l'écho de telles bassesses. Mieux informé, il eût eu meilleure grâce à souligner, à l'usage de la postérité, la jeunesse de Norbert et la date relativement récente de sa conversion, pour en conclure à une prudente réserve pour l'avenir.

Quant à son inexpérience ne savait-il point, pour en avoir été le témoin à Siegburg, l'apprentissage laborieux que Norbert avait fait de la sainteté sous la conduite de l'abbé Conon ? Il ne devait rien ignorer non plus de ses stages à Rolduc, ni de ses consultations auprès de l'ermite Ludolphe ? Surtout l'action divine ne pouvait lui échapper...

L'âme de Norbert planait certes bien au-dessus de ces misères. Pour lui, c'était l'orage de Vreden qui

recommençait à gronder, s'amoncelait, se rapprochait, attendait l'instant d'éclater.

On était en juillet 1118. Un concile national venait de se réunir à Fritzlar au landgraviat de Hesse. A l'instigation du légat du Saint-Siège, il devenait urgent de protester, une fois de plus, contre la politique antipapale de l'empereur Henri V.

Tous les diocèses d'Allemagne y comptaient des représentants de qualité. Dans la pensée des ennemis du *fanatique* Norbert, l'assemblée constituait un tribunal; on le saisit avec empressement d'une cause d'importance.

Norbert y fut donc déféré, et ses excentricités furent dénoncées à la barre... Il vint en inculpé. Il entendit les griefs articulés contre sa conduite. On l'accusait de prêcher sans mandat et de n'épargner même pas de ses diatribes les vices et la déchéance du clergé. Il lui fut reproché de vivre en moine sans s'être fait agréger au préalable à quelque famille de moines ou du moins de clercs réguliers. On critiquait enfin son abandon du costume canonial et l'échange qu'il en avait fait contre un habit qui ravalait sa dignité. Le Saint se défendit en personne.

Sa plaidoirie est un modèle du genre *pro domo;* la mesure et la force s'y équilibrent à merveille.

De plus elle nous livre trop l'âme du converti à ce tournant de son existence, pour qu'il soit excessif d'en traduire en entier le texte authentique. Écoutons donc l'avocat avec autant d'attention que de déférence.

« L'on m'accuse d'abord de prêcher, dit-il; mais n'est-il pas écrit : *Quiconque arrachera un seul pécheur à ses égarements aura, du même coup, assuré son propre salut et couvert la multitude de*

ses péchés? Ce pouvoir de prêcher, le prêtre le tient de son sacerdoce, puisque le pontife lui confère le pouvoir d'annoncer la parole de Dieu.

« Je ne suis, m'a-t-on reproché ensuite, le profès d'aucune religion. Ma religion à moi, c'est de *visiter les orphelins* et *les veuves dans leur abandon*, et *de me préserver des souillures du siècle*.

« Enfin, mon habit serait, a-t-on prétendu, condamnable lui aussi. Mais j'ai appris de saint Pierre, le premier pasteur de l'Église, que l'œil de Dieu ne se complaît pas dans les vêtements précieux. Je sais aussi que saint Jean-Baptiste se couvrait les reins d'une ceinture faite de poils de chameau, que la Vierge martyre Cécile portait habituellement un cilice sur sa chair délicate, et que, s'il faut chercher des modèles jusqu'au paradis terrestre, Dieu gratifia Adam non d'un manteau de pourpre mais d'une tunique de peaux? »

Pour n'être point d'une réplique directe, de tels arguments ne manquaient nullement de valeur. Proférés sans doute avec l'accent de sincérité et le talent de diction que tous ses contemporains ont applaudis, ils durent faire impression sur les juges comme sur l'accusation.

Quel en fut le résultat? Y eut-il ordonnance de non-lieu? Les juges se dérobèrent-ils habilement au devoir de la sentence? On l'ignore au juste; mais à l'issue du procès, l'aventure faillit tourner à l'avantage de l'inculpé, et finit par profiter tant à la légitimité de sa cause qu'à la solidité de sa position.

A l'issue de ces assises, Norbert a regagné Xanten. Mais désormais il n'y séjournera plus que fort peu de temps, le temps de mûrir dans la prière une résolu-

tion : sans doute, lui fut-elle occasionnellement inspirée par l'indélicatesse de la dénonciation dont il venait d'être l'objet.

Alors il se souvient que « nul n'est prophète en son pays ». Corroboré de sa pensée intime, l'axiome biblique le décide à porter ailleurs les bénédictions et les services d'un sacerdoce désormais décoré de toutes les rigueurs évangéliques qui embellirent celui des douze Apôtres.

En vain, son archevêque et vieil ami, Frédéric de Cologne, s'efforce-t-il de le dissuader; il le presse de revenir sur sa détermination. Sur les instances renouvelées du jeune chanoine, il lui faut accepter sa démission. Autant que des revenus de son bénéfice, Norbert se désintéresse de la gérance de son patrimoine. Il y renoncera.

Octobre de l'année 1118 approchait : c'était le temps fixé pour le dépouillement. La vente commence de ses biens qui étaient considérables. Le Saint rassemble chez lui les miséreux de la contrée, et, plusieurs jours durant, se prolongea la distribution de la forte somme d'argent qu'il avait tirée de cette opération radicale. Pour lui, il s'attribue chichement l'équivalence minime de vingt pauvres francs de notre monnaie. Avec cette réserve, il garde une mule nécessaire pour le voyage, une chapelle pour la célébration de la messe, deux serviteurs trop attachés à leur maître pour consentir à se séparer de lui.

C'est en ce modeste équipage qu'il prit congé de sa petite patrie. Nulle amertume ne lui poignait le cœur. Oublieux des injures, il avait pris soin de léguer, avant son départ, un souvenir tangible de sa personne à la cité, et tout autant à la Collégiale.

Aux chanoines, il laissait un calice de grand prix; à ses compatriotes, une fondation religieuse en règle dont le contingent de moines desservants devait être fourni par une colonie venue de Siegburg.

Pour lui, sur ses pieds nus, il partait maintenant à l'aventure, allant devant lui sans rien connaître de l'itinéraire qui le conduirait à la région que le Seigneur, comme jadis à Abraham, ne manquerait point, l'heure venue, de lui manifester.

CHAPITRE III

LES PRÉMICES DE L'APOSTOLAT

La première étape eut lieu à Huy, bourg situé dans la vallée de la Meuse entre Liége et Namur. Un scrupule tourmente Norbert : il se prend à regretter de n'avoir pas fait l'abandon de ses biens dans leur totalité absolue. Si modeste que soit la réserve qu'il s'est attribuée, elle lui pèse, et de plus en plus. A la stupéfaction de ses deux compagnons de route, il se décide à donner aux pauvres de l'endroit et la mule qui portait les menus bagages et la minime somme d'argent; il se contentera désormais, quant à lui, des ornements indispensables à la célébration du Saint Sacrifice.

Cependant la rumeur commençait à circuler partout du récent attentat perpétré par l'Empereur Henri V contre l'indépendance du Saint-Siège. Elle avait fini par gagner même les régions septentrionales de la chrétienté.

Non sans vraisemblance, on racontait qu'après la mort de Pascal II, le souverain toujours avide d'autorité spirituelle, avait tenté d'imposer son candidat au conclave d'élection, puis n'avait pas hésité, devant les dénégations du scrutin, à susciter un antipape, sa créature, lequel avait pris le nom de Grégoire VIII.

Obligé de fuir, le pontife légitime Gélase II, régulièrement élu, avait dû s'exiler de Rome, puis de l'Italie, et s'était réfugié en France, à Saint-Gilles de Languedoc.

Plus que tout autre, notre Saint, alors aux écoutes d'En-haut, fut contristé par cette nouvelle. La noblesse de ses sentiments lui inspira l'idée que le premier but de son voyage se trouvait du coup providentiellement désigné par ces tragiques circonstances. L'affaire en valait la peine : à titre de sujet de l'empereur, il irait porter au Vicaire du Christ un hommage de réparation.

Sans se laisser arrêter ni vaincre par les rigueurs d'un hiver exceptionnellement pénible, il part. De la neige jusqu'aux genoux, sans rien abandonner de ses austérités de règle, il traverse les pays de Champagne, de Bourgogne, du Lyonnais, du Velay, du Vivarais, et, vers la fin de novembre, atteint au terme du voyage.

En le voyant à ses pieds, et en entendant de si filiales doléances, le pape proscrit pressentit l'homme de Dieu et s'enquit de lui... Alors Norbert confessa ses premiers égarements, l'instantanéité de sa conversion, ses résolutions de perfection; puis, se mettant à la disposition du Père des fidèles : « Que votre Sainteté, supplia-t-il, m'ordonne d'embrasser le genre de vie qu'elle désire : je suis prêt à devenir, selon qu'elle le décidera, ou moine, ou chanoine, ou ermite, ou encore pélerin à Rome, à Jérusalem, à Saint-Jacques de Compostelle. »

Puis un noble débat s'élève entre eux. Écartant de l'avenir du quémandeur chacune de ces destinées, Gélase déclare son désir de l'attacher à son

service, à sa personne. Norbert décline l'honneur, au souvenir des dangers qu'il avait rencontrés à la cour de l'empereur teuton et de l'archevêque de Cologne. Devant ces excuses d'un intérêt majeur, le pape finit par céder. Mais, pour lui prouver son estime et le mettre désormais à l'abri de toutes tracasseries ultérieures de la part des Ordinaires, il lui délivra sur-le-champ le pouvoir d'exercer le saint ministère dans toutes les limites de l'Eglise romaine, mère et maîtresse des autres Églises.

Missionnaire apostolique, le Saint se réjouissait de pouvoir cette fois semer sans encombre la parole de Dieu partout où l'Esprit l'inciterait; mais dans le secret de l'âme il se promettait, à l'école du Messie « prédicateur des pauvres » de préférer, au choix, les auditoires composés de gens simples : vilains, colons, hommes de mainmorte.

L'hiver se prolongeait, un hiver mémorable. Mais rien ne pourrait désormais empêcher le départ de l'apôtre.

Sa résolution est prise : sans retard il va remonter vers le Nord. Ne parlant couramment que l'idiome teuton, il veut regagner les pays dont il est capable de se faire entendre; c'est entreprendre une course héroïque, tant sévissent la neige et le froid. N'importe : si brûlant était son amour de Dieu, explique le premier biographe en une antithèse d'un relief charmant, que l'excès du froid n'était point un obstacle, non plus d'ailleurs que l'accablement de la fatigue ou les tiraillements de la faim.

Ses deux compagnons de la première heure sont toujours là : il faut reconnaître qu'à suivre un pareil guide, leur fidélité est à toute épreuve. A

Orléans, étape que l'on a gagnée d'une traite, le petit groupe s'accroît au passage d'un clerc sous-diacre.

Vers Pâques fleuries de l'an 1119, l'on parvient dans le Hainaut, à Valenciennes. C'est trop de contention : le missionnaire ne réussit plus à comprimer les élans de son zèle; il faut qu'il annonce l'Evangile. Il demande à parler dans une église de la ville, et entretient l'assemblée du mystère de la Rédemption.

Or, soit intervention miraculeuse d'En-haut, soit par le seul prestige d'un accent que renforce et rehausse toujours le caractère d'un Saint, cette merveille se produisit : le prédicateur s'exprimait en langue allemande, et l'auditoire, qui n'entendait que la langue d'oïl, le comprit.

Du coup, sa popularité s'impose; en masse on vient le consulter. L'on projette de le circonvenir et de le contraindre à fixer là sa tente. Tel n'était pas le dessein de l'apôtre. Toutefois la maladie de ses trois compagnons de route le contraignit à séjourner quelque temps dans la cité.

Il eut bientôt la douleur de les perdre; d'une délicatesse maternelle, ses soins touchants n'avaient rien pu contre l'épuisement d'un organisme mis à bout par les marches forcées des semaines précédentes. Les larmes aux yeux, il pourvut honorablement à leur sépulture. Puis, miné lui-même par la fièvre et le chagrin, à son tour il tomba malade et dut stationner quelque temps encore à Valenciennes.

Or, le diocèse de Cambrai, à la juridiction duquel était rattachée la ville, avait alors pour prélat un seigneur Burchard que Norbert avait bien connu jadis à la cour du roi de Germanie. Les devoirs de

son ministère venaient de l'amener en tournée pastorale à Valenciennes même.

Les deux amis se visitèrent et se reconnurent sans peine. A l'ancien collègue, Burchard témoigna une admiration émue en même temps que les plus affectueuses attentions.

L'évêque avait un chapelain que la vue de Norbert fit plus qu'émouvoir. Hugues de Fosse — c'était son nom — tomba sous le charme, fut ravi par tout ce qu'il apprit du Saint, et postula d'être associé à sa destinée.

C'est en la compagnie de ce nouveau disciple que notre missionnaire, une fois rétabli mais retenu sans doute dans le diocèse par Burchard, se mit à parcourir le Hainaut et le Brabant pour y annoncer la bonne nouvelle de Jésus-Christ. Il avait employé ses loisirs de valétudinaire à l'étude de la langue romane : la tâche qu'on lui confiait n'était donc plus au-dessus de sa portée. Mais surtout l'intrépidité de sa foi, l'héroïsme de son abnégation parlaient haut et clair pour le succès de la cause.

Qu'on le regarde à l'œuvre, et sans oublier que la conduite de l'auxiliaire se calque sur celle du chef. Avant tout, l'apôtre ne recevra jamais la moindre rétribution ni le moindre présent, en échange de son ministère. Le surplus des offrandes apportées à l'autel pour la célébration des saints mystères est, séance tenante, distribué aux miséreux et aux lépreux de la contrée. Pour eux, ils ont assez de l'hospitalité que l'on consent à leur offrir, et encore est-ce à la condition qu'on leur permette d'user, sans se mettre à table, des aliments grossiers et de l'eau pure dont se contente leur frugalité.

D'ailleurs, en fait de pécule, tout leur serait à charge et à encombrement; la chapelle portative, un psautier pour la récitation de l'office, quelques manuscrits ou recueils de piété : voilà de quoi suffire à leurs besoins. De la sorte, rien n'entravera leur marche; rien ne les empêchera de voler à la conquête des âmes.

Ils y vont à pas de géants, en triomphateurs. A leur arrivée dans la cité,à la bourgade, au hameau, tinte la cloche du beffroi ou de l'oratoire : la population est de la sorte informée. Leur réputation les a précédés. On accourt aux envoyés du Seigneur : c'est à qui les serrera de plus près. Sitôt qu'ils ont touché borne, ils parlent. En termes très simples, à la portée du plus grand nombre, ils rappellent les âmes au devoir de la pénitence, de la charité, de la justice. Ils disent la brièveté de l'épreuve et l'immensité de la récompense.

Ce n'est pas tout; le programme se complique des remèdes à procurer aux calamités plus particulières de l'époque. Il s'agit de provoquer les usuriers à restitution, de décider les ennemis à la réconciliation. Souvent, délicate est l'intervention, car elle doit s'exercer sur la fougue intraitable des seigneurs qui luttent de château à château, poussés par le seul besoin d'utiliser leur humeur batailleuse.

Il ne faut pas oublier que c'est en effet sur le milieu féodal qu'opèrent nos deux missionnaires, c'est-à-dire un monde dévot sans doute, mais à tendances brutales; l'Église elle-même n'a-t-elle pas eu de la peine à lui imposer naguère la *trêve de Dieu?* Elle vient de faire mieux encore, en l'envoyant à la délivrance des lieux saints et en assignant ainsi à ses

aspirations sanguinaires un but noble entre tous.

Le progrès de la civilisation ne va guère que par étapes; et la bonté, cette fleur délicate du christianisme aux pétales faits de douceur et du pardon des injures, ne s'épanouissait pas sans contrainte sur des tempéraments frustes, encore trop livrés aux sauvages instincts.

A travers les rangs de ces demi-barbares, Norbert passe comme *le messager de la paix*[1]. Un jour, à Fosse, non loin de Namur — Fosse était la cité natale de Hugues — il apprend que plus de cinquante personnes viennent d'être les victimes de dissensions sanglantes entre concitoyens, et que l'influence du clergé et des magistrats s'est en vain épuisée à conjurer l'esprit de représailles qui fermente et bouillonne au fond des âmes.

Il intervient, arrête et désarme, par son habileté pleine de tact, un jeune homme qui courait venger le meurtre de son frère et devient lui-même, sur l'heure, agent de pacification

Aux bords de la Sambre, à Moustier, une rencontre à main armée est projetée entre deux groupes d'adversaires irréductibles, et pour telle date déterminée. Hugues et Norbert projettent de s'y rendre. La nouvelle s'en ébruite; il y aura — qui en douterait? — un grand concours de peuple. Les uns veulent voir de près le Saint, dont la réputation d'homme de Dieu s'affirme de plus en plus; les autres ne désespèrent pas encore d'obtenir, au dernier moment, le rapprochement des frères ennemis; d'autres enfin se sentent attirés par la curiosité d'un spectacle plus

1. *Angelus pacis :* le surnom lui resta.

fertile en émotions de choix que le tournoi ou le pilori.

Dès l'aube du jour dit, Norbert est là. Il se prépare dans l'oraison à la célébration de la messe. Sa prière se prolonge, se prolonge jusqu'à causer de l'inquiétude aux bonnes âmes à qui en secret rien n'échappe de la difficulté d'une intervention *in extremis,* et qui ont compté sur son médiation pour apaiser le conflit. Même, on n'hésite plus à charger Hugues d'une mission urgente autant que délicate : qu'il prévienne donc le Saint d'avoir à se hâter...

Mais lui, sans entendre, continue à s'absorber dans la présence et le service du Dieu de paix. Il monte à l'autel, offre deux fois le sacrifice, — la liturgie le tolérait alors, — puis monte en chaire. L'heure est avancée, et l'auditoire très restreint. A qui s'en prendre? On s'est impatienté d'attendre en vain ; l'heure du repas a disloqué l'assistance. N'importe : l'apôtre prêchera. Il parle en effet, et d'une voix si enflammée, si éclatante, que les ondes sonores en débordent la nef, et que leurs vibrations se répercutent jusqu'aux fidèles attablés dans les estaminets voisins.

Du coup, les dîneurs accourent, la bouche à moitié pleine. L'église est bientôt remplie. Norbert continue son plaidoyer en faveur de l'armistice ; l'assemblée l'acclame. Jusque-là inabordables, les ennemis acceptent de faire la paix ; sur les reliques du Saint local, ils vont jurer de vivre à l'avenir en bonne harmonie.

CHAPITRE IV

LE PREMIER SÉJOUR EN FRANCE

En octobre 1119, le concile annoncé plusieurs mois auparavant par le feu pape Gélase, se réunissait à Reims. Sous les auspices de son successeur Calixte II, quatre cent vingt-six prélats allaient traiter des intérêts de l'Église latine, et donner audience aux réclamations et doléances des princes, des feudataires, des manants.

Par les routes encombrées qui conduisaient les attelages armoriés et les escortes somptueuses jusqu'au cœur de la cité de saint Remy, on ne remarqua guère sans doute la présence effacée d'un piéton, de minable aspect, qui venait solliciter la bénédiction du nouveau successeur de saint Pierre.

On a dit de saint Dominique, qu'il était toujours sur le chemin de Rome : on l'a répété de saint François d'Assise. Sur ce point comme sur plusieurs autres — nous le verrons dans la suite — Norbert fut le digne précurseur des deux illustres fondateurs d'Ordres mendiants du XIII[e] siècle.

Mais l'affluence des étrangers de qualité est si considérable, et les lois de la préséance sont tellement tyranniques, qu'il faut marquer le pas à la porte du pape et attendre son tour de réception.

Trois jours s'écoulent, et le missionnaire fait toujours antichambre. Alors sollicité sans doute par les exigences d'un ministère de plus en plus absorbant, il se résigne tristement à s'en aller; il en prévient Hugues et le second disciple dont il avait fait naguère la conquête. A grand'peine résignés de leur déconvenue, les trois compagnons reprennent bourdon et calebasse et se remettent en route.

Déjà, ils avaient franchi les deux lieues qui les séparaient de l'abbaye de Saint-Thierry, et faisaient halte au bord de la route tout en devisant entre eux de leur mésaventure, lorsque vint à passer le brillant cortège du seigneur Barthélemy de Vir, évêque de Laon, qui se rendait au concile.

Spontanément il fait arrêter ses gens, s'enquiert des trois pèlerins. Ému de leur déception, il s'offre à la réparer; lui-même se charge de présenter au pontife leurs suppliques; il sollicitera pour eux l'entrevue qu'ils désirent.

La Providence ne pouvait pas intervenir avec plus de célérité : l'évêque de Laon était parent du nouveau pape, et, de plus, son renom de sagesse, d'orthodoxie, de piété lui assurait d'avance auprès du Saint-Père un accueil immédiat.

Leur résolution est vite prise.

Voici donc Norbert et ses deux clercs, rebroussant chemin avec un Mécène si opportun, et chevauchant de compagnie. Au pas des montures, la conversation se lie, se scande; on fait plus ample connaissance. Le prélat s'extasie au récit de Hugues, et s'affectionne de plus en plus à la personne de Norbert. On arrive, on met pied à terre, et, cette fois, c'est littéralement au débotté que l'on est reçu.

A loisir, le converti put entretenir le vicaire du Christ de ses travaux apostoliques, de ses vagues aspirations à une vie parfaite; puis il demanda et obtint que les pouvoirs de missionnaire apostolique lui fussent incontinent renouvelés. Calixte fut d'une bonté parfaite, octroya la faveur, et, au surplus, exprima le désir aimable de retrouver Norbert à Laon, chez l'évêque, où il se proposait de se rendre à l'issue du Concile. Voici donc notre Saint en passe d'être momentanément à Reims, puis à Laon, l'hôte de Barthélemy.

A Laon, Norbert rencontra des parents qui s'apitoyèrent sur sa triste mine et sur la débilité de sa santé; ils conjurèrent l'évêque d'obtenir de lui qu'il consentît à y remédier. Le Saint se réjouit surtout du voisinage précieux d'une école où enseignaient avec éclat des maîtres fameux; leur réputation était consacrée par des noms tels que ceux d'Anselme, de Raoul son frère et continuateur, des Guillaume de Champeaux, Gilbert de la Porée, Philippe de Harving, et par le plus retentissant de tous : Abélard.

En élève docile, avec la même simplicité héroïque qu'Ignace de Loyola quelques siècles plus tard à l'Université de Paris, Norbert se remit avec empressement à l'étude de la dialectique, de la grammaire, de la théologie. Il se familiarisa avec le maniement correct de cette langue d'oïl dont il avait, en traversant la France, expérimenté les difficultés pratiques en même temps que l'utilité.

A l'automne, le pape réalisa sa promesse et vint à Laon. Au palais de Barthélemy, en des entretiens prolongés, Calixte, désormais plus au courant des antécédents de son interlocuteur, mit tout en œuvre pour

qu'il renonçât à son existence errante. En principe, il ne heurtait nulle résistance : le souhait avoué de Norbert n'était-il pas de se fixer là où il embrasserait la vie religieuse? mais de se fixer seulement à tel centre d'où il rayonnerait pour prêcher. Cependant le quatrième vœu de la profession bénédictine ou cistercienne se dressait là comme l'infranchissable obstacle; car ce candidat au cloître, répétons-le, se croyait également appelé de Dieu à la fonction apostolique, incompatible, en droit, avec la stabilité monastique.

Sans effort excessif, on peut se rendre compte du tourment de cette âme. En avance sur ses contemporains, ce précurseur aspire à un idéal taxé jusque-là de chimère, mais que la postérité réalisera avec hardiesse en l'intitulant *vie mixte,* c'est-à-dire à la fois contemplative et active. On ne le comprend point, mais il ne lâche pas prise. Nul ne défère autant que lui à l'avis de la tradition; mais il admet aussi qu'aux temps nouveaux correspondent des besoins nouveaux, que doivent satisfaire de nouveaux procédés de prosélytisme.

Pourquoi lui, Norbert, ne serait-il pas, en la circonstance, initiateur? Au bout de ces constatations, le problème se posait avec une acuité d'ultimatum. Fut-il formulé en ces termes, au cours de leurs entretiens, par l'un ou l'autre des dialogueurs? Il n'importe de le préciser; mais il doit être cher à l'Ordre de Prémontré de pouvoir dater son bulletin de naissance de Laon et des échanges de vues entre son fondateur et le Souverain-Pontife en personne.

Quant à l'évêque, il souhaitait ne point se séparer de Norbert, mais il n'ignorait rien de ses attraits. Comment s'y prendre pour le retenir?

Il y a, dans les faubourgs de la ville épiscopale, une collégiale érigée sous le vocable et en l'honneur de saint Martin. Ici encore, les chanoines sont en décadence et ont grand besoin qu'on les ramène à la régularité d'antan; pourquoi Norbert n'accepterait-il point ce rôle? Pressenti, le chapitre en accueillera l'augure sans nulle répugnance; le prélat en fait son affaire. Seul, l'intéressé refuse avec obstination. Ses excuses? Toujours les mêmes : les exigences de sa vocation apostolique. Pour lui, il est inadmissible que sa conversion n'ait, au total, d'autre résultat qu'un changement de résidence, et qu'elle n'aboutisse en définitive qu'à lui faire habiter Laon plutôt que Cologne.

Pour emporter d'assaut l'assentiment final, le pape est prié d'intervenir. Avec autant de fermeté que de déférence, Norbert lui représente qu'il a reçu, du Saint-Siège lui-même, l'ordre de prêcher l'Évangile, et qu'il s'est engagé de plus, vis-à-vis du ciel, au détachement le plus absolu.

Reste un espoir, un seul, de conciliation : si les chanoines, dont on le presse de devenir l'abbé, sont prêts, de leur côté, à marcher dans cette voie, il n'a plus, quant à lui, d'objection à formuler... Consulté, le chapitre accepta stoïquement les conditions, et le nouveau supérieur entra aussitôt en charge.

En pratique, nulle fonction aussi ingrate que celle qui consiste à réformer une famille religieuse : le proverbe n'affirme-t-il pas que c'est là tâche plus difficile que d'en créer une autre? Norbert y mit d'abord toute son éloquence, celle de ses exemples et celle de sa parole. Il y trouva surtout de quoi utiliser sa délicatesse à ne jamais brusquer, une douceur à n'obtenir rien que par persuasion; ailleurs, ces procédés lui con-

cilieraient tous les cœurs. Hélas ! trop pénible est pour ceux-ci le courant à remonter. Au bout de trois mois, les protestations des uns, l'insuccès de l'autre sont tels qu'il faut déjà songer à se séparer.

Norbert quitta donc la collégiale et regagna le palais de l'évêque.

Mieux que les chanoines de Saint-Martin, Barthélemy était à même d'apprécier l'homme de Dieu ; pour lui son admiration et sa sympathie grandissaient de jour en jour. Aussi s'ingéniait-il à imaginer quelque autre moyen de le garder auprès de lui. Le temps pressait, car le missionnaire venait d'annoncer son projet de prendre congé dès la fin de l'hiver en cours, et déjà l'on était en janvier 1120 ; mais il avait compté seul.

Le projet fut éventé. Dans la ville l'émoi se trahit ; la popularité de l'étranger s'était affirmée dès l'abord, puis prodigieusement accrue. Nobles, bourgeois, manants, l'on vint en masse conjurer l'évêque de s'interposer, de le retenir à tout prix. Peut-être lui suggéra-t-on le stratagème qui, plus que d'autres, avait chance de succès ; Norbert n'avait jamais rien caché de son goût pour la solitude : pourquoi ne pas lui offrir de vivre, à sa convenance, au désert, dans le désert que formait, non loin de là, à l'ouest de Laon, l'immensité inextricable de la forêt vierge ?

La proposition ne manquerait pas d'être prise en considération. De fait, sitôt présentée, la proposition exerça sur Norbert tout le sortilège de sa séduction.

II

LE FONDATEUR D'ORDRE

(1120-1124)

CHAPITRE PREMIER

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Dans l'étau de son angle aigu, le confluent de l'Oise et de l'Aisne enserre deux régions d'aspect divers, mais qui tranchent par les mêmes contrastes sur les provinces limitrophes : c'est le Soissonnais et le pays de Laon ; par eux se trouvent soudées l'une à l'autre Champagne et Picardie.

La monotonie des plaines est toujours là pour attrister le relief ; du moins alterne-t-elle, par places, avec telles ondulations de collines à la croupe plantée de chênes et de hêtres, à la cime coquettement hérissée de camps retranchés, au socle dont la base va se perdre en un frais fouillis de joncs et de roseaux qui dénonce l'humidité des vallons.

Mais pour le voyageur qui arrive du Nord ou du Sud, l'agréable surprise, c'est l'air d'élégance et de

prospérité qui se dégage ici des villes et des moindres bourgades. L'explication n'est pas loin : la pierre à bâtir abonde en ces parages.

De temps immémorial, de nombreuses carrières fournirent aux autochtones un calcaire inépuisable; la main-d'œuvre en faisait naguère des fermes cossues ou de gais cottages; la piété de nos pères en façonna jadis des cathédrales dont Noyon, Laon, Soissons demeurent justement fières.

Sans doute les cités ont perdu de leur importance d'autrefois. Aujourd'hui, il n'y a plus que les sauvageries de la guerre à venir troubler leur quiétude. Cependant l'esprit « sensible au passé » y respire un parfum de civilisation antique. A chaque pas, le charme en est rehaussé par l'art fruste de telle église campagnarde, la silhouette de telles ruines, la ligne et la dentelle des basiliques et des cloîtres, la carrure des châteaux-forts.

C'est du haut du donjon de Coucy qu'il est le plus aisé de prendre une vue panoramique de la contrée. Après s'être abaissé non sans complaisance sur la petite ville médiévale, qui accote, au pied de la forteresse, son église romane et ses maisons à pignons sculptés, le regard erre ensuite à l'infini sur l'immensité bleuâtre des forêts de Coucy, de Saint-Gobain, de Prémontré.

Prémontré ! Hélas, il faut une attention soutenue pour parvenir à reconstituer, même sur place et le plan à la main, l'ensemble de l'Abbaye-Capitale aux destins illustres. Ici comme ailleurs, le temps a marché, multipliant ses dévastations : l'incendie, l'invasion, l'éboulement ont fait leur œuvre ; la révolution s'est acharnée en violences et rapines. Des

plâtras encore utilisables, on a enfin tiré l'installation d'un asile d'aliénés.

Il n'y a plus guère que les murs d'enceinte à dater de l'époque primitive ; encore ont-ils dû subir, en plusieurs endroits, les restaurations d'usage.

Un polygone très irrégulier : telle est la figure géométrique qu'ils déterminaient au juste. Contreforts, tourelles d'angles, percée des portes assignent leur âge à l'ensemble de la construction. Mais du reste des bâtiments, rien; de l'église romane qui subsista jusqu'en 1793, il n'est plus pierre sur pierre. Des vestiges attestèrent plus longtemps l'emplacement du cloître des religieux et de l'hôtellerie. Aujourd'hui tout a disparu.

Il n'est de même plus possible d'identifier l'emplacement de l'*arbre de saint Norbert*. Planté par les soins du fondateur, il survécut, cinq siècles durant, à l'intempérie caniculaire et aux hivers les plus rigoureux, en conservant jusqu'au bout une frondaison luxuriante. Il venait de sécher sur place, lorsque les Bollandistes rédigèrent, au XVII[e] siècle, l'histoire de notre Saint. Plus heureuse que l'arbre, la *fontaine miraculeuse* n'est pas tarie, et les indigènes continuent à lui attribuer une vertu thérapeutique.

On accédait à l'Abbaye par quatre portes dont l'une, celle de la route de Saint-Gobain à Anizy, est maintenant comblée. Leur orientation correspondait à la direction des quatre points cardinaux. Vues d'en haut, les voies qui s'y déversaient formaient une croix, à l'intersection de laquelle la résidence conventuelle semblait s'appuyer.

Amateurs de symbolisme, les anciens historiens n'avaient pas manqué d'observer et de relever le

fait. « Regardez la sainte vallée, convie tel disciple; elle s'étend de quatre côtés, et prend la forme d'une croix dont un bras court du levant au couchant, et l'autre du Nord au Midi. Ne semble-t-il pas que la nature en ait moulé l'image sainte, comme pour prévenir les arrivants qu'il leur faudra calquer ici les traits du divin Crucifié... »

A la suite de deux explorations antérieures qui n'avaient amené aucun résultat, l'une en Thiérache, l'autre dans les bois de Thénailles, Norbert fut conduit par Barthélemy aux marches du Laonnais et du Soissonnais, en une contrée dont le décor était fait de marécages malsains, de forêts à peine défrichées.

On le sait : les moines de Saint-Vincent de Laon y étaient déjà venus. Un oratoire dédié à saint Jean-Baptiste attestait leur passage; occupation très fugitive d'ailleurs : car après quelques tentatives infructueuses, ils avaient bientôt renoncé à en tirer parti et abandonné cette terre inculte.

Là, les deux amis parviennent à leur tour. Les voici qui quittent leurs montures et pénètrent dans la petite chapelle. Leur prière commune commence; elle se prolonge. Déjà menacent les ombres du crépuscule; bientôt le prélat convie son compagnon à remonter en selle pour gagner le manoir d'Anizy et y passer la nuit. Mais Norbert préfère poursuivre son oraison; il supplie l'évêque de consentir à le laisser seul.

A l'aube du jour suivant, ils se retrouvent. Le Saint prévient Barthélemy que sa résolution est arrêtée : c'est bien dans cette contrée qu'il se fixera non pas précisément, il est vrai, près de l'oratoire, mais

de l'autre côté de la colline et plus au Nord-Ouest. Puis il explique les motifs de son élection. Pendant la nuit, le Seigneur le gratifia de ce spectacle : une théorie nombreuse d'hommes vêtus de blanc qui faisaient, en chantant, le tour de la vallée et portaient avec eux des croix d'argent, des chandeliers, des encensoirs.

En se déroulant, cette procession avait donc marqué à l'homme de Dieu, ce qu'il adjurait Dieu de lui faire savoir. Sans doute l'évêque dut-il faire observer combien ce choix se trouvait contredit par la raison. Personne n'en ignorait, tout le rendait inhospitalier, intenable, tout : fondrières, broussailles, rochers, l'encaissement du site qui le vouait à capter toutes les eaux de la vallée, sa difficulté d'accès enfin. Une seule parcelle de sa superficie avait été défrichée; découragés par de tels obstacles, les moines avaient fini par céder à l'ingratitude d'une pareille lande.

L'objection ne tint pas devant l'enthousiasme persévérant du fondateur. C'en était fait : c'est là et non ailleurs, qu'il planterait sa tente, qu'il vivrait et mourrait.

Or cette vallée bénie s'appelait *Prémontré*.

On a discuté, l'on discute encore sur la véritable étymologie du mot. La légende n'a pas manqué d'intervenir dans le débat. Un comte de Coucy, raconte-t-elle, traquait un lion dans la forêt de Voas; il rencontre un ermite à qui il demande de le mettre sur la bonne piste, lorsque, se retournant soudain, il aperçoit le fauve qu'il abat en s'écriant : « De par Saint-Jean, tu me l'as *de près montré!* »

Mais, si friande fût-elle de merveilleux, l'hagio-

graphie du temps ne pouvait que faire fi d'une scène où perce trop, à son gré, le souci du détail profane. Pour faire pièce à la vulgarité d'un récit de chasse, elle a exhibé des raisons de convenance, plus dignes, à son sens, du sujet traité. N'est-il pas tout indiqué que le fondateur ait ainsi baptisé le site, en souvenir de sa vision de la nuit précédente?

L'histoire enfin, et dès l'origine, atteste que le vallon de Prémontré portait déjà cette dénomination géographique, en raison, disions-nous, des tentatives de défrichement abandonnées dans la suite, et qui laissaient à découvert, au milieu de futaies et de rochers inaccessibles, une herbeuse clairière.

Quelque vingt ans plus tôt, les moines Cisterciens avaient pris leur nom des marais encombrés de joncs où ils venaient d'élire domicile; les chanoines Prémontrés empruntèrent le leur, non à l'ensemble de l'âpre décor, mais à un détail du paysage. Et pour l'une comme pour l'autre des deux familles religieuses, la terre habitée transmit son appellation, selon l'usage de l'époque, aux premiers occupants.

Norbertins, chanoines, frères blancs : tels sont les titres dont on les désignera aussi dans la suite, suivant les pays évangélisés par eux.

Pour que le fondateur pût s'établir et installer une communauté religieuse à Prémontré, restait à régulariser la prise de possession. Tout à la joie de conserver Norbert dans son diocèse, l'évêque de Laon en fit spontanément les frais, et se chargea par surcroît d'aplanir toutes les éventuelles difficultés.

Rentré chez lui, il mande l'abbé du monastère de

Saint-Vincent à qui ce territoire appartenait; il lui confie son dessein d'en réaliser l'acquisition. Le prélat propriétaire le céda d'autant plus volontiers que l'exploitation tentée par ses moines avait été, on l'a vu, de maigre profit, et que l'évêque, en retour de générosité, lui concédait un droit très apprécié de chapellenie à Berry-au-Bac, et de moulin-banal à Brancourt.

Par une donation d'abord entre vifs, enregistrée plus tard dans un contrat en règle, Barthélemy abandonna, franche de toute redevance, la terre de Prémontré « au frère Norbert et à tous ses disciples présents et futurs ».

C'est donc à titre légitime, et sans nul souci de tracasseries d'ordre juridique, que notre Saint compléta son installation dans l'abri modeste qu'un ermite venait d'abandonner en sa faveur. Il est probable que ce Guido ou Guy — tel était son nom — avait voulu, quelque temps plus tôt, explorer les lieux avec l'intention de tenter là une fondation de l'Ordre cistercien. On le sait, l'insalubrité et les difficultés d'accès d'une vallée étaient, en principe, deux titres à l'attention et à la préférence de Bernard.

Mais, soit pure bienveillance, soit pour céder enfin par lassitude au même découragement que, naguère, les bénédictins de Saint-Vincent, il ne maintint pas son droit de priorité devant le nouveau venu.

Entre Norbert et l'abbé de Clairvaux, ce fut l'occasion d'une sympathie qui allait, leur vie durant, unir les deux illustres contemporains. Peut-être avaient-ils déjà fait connaissance au palais de Barthélemy, leur ami commun. Toujours est-il qu'à dater de cet inci-

dent, ils traitèrent réciproquement entre eux sur le pied de la plus affectueuse égalité.

Un jour vint où Bernard se glorifia du rôle de bienfaiteur du nouvel institut. Il rappela même, non sans une complaisance enjouée, que l'Ordre de Prémontré avait été doté de son berceau par l'Ordre de Cîteaux.

CHAPITRE II

L'INSTALLATION DU DÉBUT

En s'enfonçant dans les profondeurs du désert de la Chartreuse, guidé par Hugues évêque de Grenoble, saint Bruno avait cherché, aux dernières années du siècle précédent, à reproduire en Europe le genre de vie des anachorètes de la Thébaïde.

Tel n'était pas, nous le savons, le but de Norbert guidé par Barthélemy évêque de Laon, au désert de Prémontré. S'il est avide de solitude, c'est en vérité pour s'y mieux préparer à l'action. L'idéal du contemplatif n'existe, dans ses vues, que directement subordonné à la fonction apostolique. Avant la lettre, il entend réaliser la formule du patriarche des Prêcheurs, qui peut-être lui en empruntera l'esprit : *contemplari et aliis contemplata tradere*.

Ce n'est donc point par *spleen* ni par besoin de détente que nous voyons le fondateur reprendre sa besace de pèlerin. L'hiver est terminé. Les sentiers de la forêt redeviennent praticables ; le moment est propice pour échanger momentanément les rigueurs de la retraite contre les fatigues de la prédication.

Le voici de retour à Laon. Il se présente à

l'école de Raoul, le digne frère d'Anselme. Cette fois ce n'est plus en disciple comme ci-devant, mais en maître. Il parle : il discourt sur le monde et le mépris à lui vouer, en vue de le dominer et de l'empêcher de nuire à l'acquisition des biens supérieurs. L'austérité de sa personne met sa parole en un puissant relief : et, dans la notoriété de son histoire personnelle, tout confirme ce qu'il avance.

Puissance de l'idée servie par une logique intrépide : d'un seul coup de filet, il s'assura sept disciples ! Merveille renouvelée des temps évangéliques : sur-le-champ, sept étudiants à la fleur de l'âge s'arrachent aux douceurs des ambitions et des rêves de leurs vingt printemps, pour donner leur nom et s'enrôler à la conscription [1] de la vie religieuse.

Ils étaient lorrains, observe la chronique : ce furent donc des compatriotes que Norbert ramena à Prémontré. Ils étaient riches, ajoute-t-elle, et cette dot des premiers novices se présentait à point ; ainsi du moins était-il permis d'en juger au sens humain. Mais il est rare qu'une œuvre de Dieu n'éclose pas de rien : c'est la manière du Créateur, et c'est son estampille. En raison, il semblait normal que ces ressources d'un appoint si opportun servissent à la construction du monastère projeté. Du point de vue surnaturel, c'était là solution trop vulgaire. Dieu permit donc cette banalité déshonnête de fait divers : l'un des premiers compagnons du Saint, le trésorier, fut tenté de disparaître en emportant la caisse, et il succomba à la suggestion diabolique.

1. *Cives conscripti* : n'est-ce pas saint Bernard qui nomme ainsi ses postulants, c'est-à-dire, mot pour mot, les « conscrits du cloître » ?

Il faut le croire : ce retour à leur indigence première était une leçon de la Providence autant qu'une épreuve.

Ils l'admirent ainsi, et se vouèrent dès lors à la pratique de l'*abneget* chrétien avec toute l'ardeur de leur âme délestée et confiante.

Sitôt que l'installation des disciples fut achevée, et, mise en train leur initiation, le maître repartit en mission.

C'est vers Cambrai qu'il dirigeait cette fois ses pas. Sans doute l'accueil que lui assuraient des rapports d'amitié avec l'évêque Burchard n'était point pour rien dans cette préférence ; elle ne manquerait pas, du reste, de lui porter bonheur.

A l'issue d'une prédication, il se vit aborder par un tout jeune homme qui postula et obtint la faveur de le suivre. Evermode — ainsi se nommait-il — deviendra quelque jour fils de prédilection. Au désert de Prémontré, il se signala vite par son ardeur à acquérir l'esprit d'humilité et de pénitence que Norbert réclamait dès l'abord des siens. Plus à fond que quiconque, il pénétra dans la pensée et le cœur du fondateur, qui en fit, pour cette raison, son *socius* habituel.

De fait, nous le verrons bientôt accompagner le maître dans tous ses déplacements d'importance à travers l'Europe centrale, se fixer en 1126 auprès de l'archevêque de Magdebourg, et recevoir là le dernier soupir paternel.

De Cambrai, à travers le Hainaut et le Brabant, l'apôtre parvint à Nivelles, petite patrie de sainte Gertrude. Un autre jeune homme, Antoine, sollicita la faveur de s'attacher à lui.

Hugues, Evermode, Antoine : tels seront, sous la direction du chef, les trois principaux constructeurs de l'Ordre de Prémontré. Il y en eut d'autres, à coup sûr, mais, plus modestes tâcherons, ils ne travailleront que sur les plans des trois architectes. C'est pour cette raison que les premiers annalistes ont négligé même de les mentionner, laissant ce soin, et le leur rendant plus abstrus, aux hagiographes postérieurs.

Ces derniers n'ont pas fait faute de s'y exercer. Le merveilleux émaille leurs récits, où il ne serait pas toujours facile de démêler la fiction de l'histoire.

A leur héros, ils assignent d'emblée une destinée de marque. A mesure que Prémontré essaimera, Gauthier, d'abord abbé de Saint-Martin de Laon, deviendra évêque de la ville et du diocèse; Milon, évêque de Thérouanne; Richard, premier abbé du monastère de Floreffe; Gérard, abbé de Clairefontaine; Adam, abbé de Dommartin; un autre Richard, premier abbé de Sainte-Marie-aux-Bois; Waltmann, abbé de Saint-Michel d'Anvers; Guarin, abbé de Vicoigne puis de Saint-Martin de Laon; Henri, abbé de Viviers; Luc, abbé du Mont-Cornillon.

Chacun de ces personnages se recommande par la nuance spéciale de sa sainteté. L'un d'eux laissera le souvenir d'une humilité à l'épreuve de toute confusion; l'autre, d'une dévotion à l'ange gardien qui lui vaudra du ciel des faveurs de choix; tel brillera par sa modestie et son angélique pureté, et tel autre, au milieu d'épreuves fort pénibles, puisera consolation et force dans sa dévotion à Notre-Dame : un soir, nous dit-on, qu'à cours d'huile sa lampe s'éteindra, les anges viendront du ciel l'alimenter, pour qu'il

puisse achever en paix la récitation de l'office de la Madone...

En définitive, Prémontré continuait à se peupler; au fondateur il avait suffi de quelques semaines pour en animer le désert.

Dès les premières semaines d'avril 1120, le missionnaire encore en route regagna son pied-à-terre, escorté des nouvelles recrues faites en chemin. Il leur fit donner par l'évêque l'habit blanc, construisit en hâte un abri de supplément, et organisa le genre de vie que, d'un commun accord, l'on inaugurerait aux proches fêtes de Pâques.

Rival par sa modestie des laures d'Égypte, ce monastère du début comprend un oratoire champêtre encadré de misérables huttes.

La forêt en a fourni sur place tous les matériaux, les cabanes des bûcherons voisins, le type architectural. Mais la ferveur des frères leur fait oublier l'indigence de l'installation.

On chante l'office liturgique de jour et de nuit; on jeûne sans arrêt; on ajoute à la lecture et à la transcription de la Bible les rigueurs du travail manuel. Il faut bien se livrer à la vulgarité des œuvres serviles, si l'on veut se suffire à soi-même. Défrichement, exploitation du terroir, assèchement et fertilisation du sous-sol : tout ce programme s'impose. Mais Norbert entend d'abord faire de nécessité vertu. Obligation plus qu'utilitaire : car le sens de pénitence qu'il y trouve attaché le ravit. Il en admire l'institution chez les Cisterciens et en voudrait, pour les siens, l'âpre assiduité. Pour le mettre en garde contre tout excès de zèle, Barthélemy est là : n'y a-t-il pas témérité à vouloir trop exiger d'hommes voués,

non plus comme à Cîteaux, aux seuls exercices de la contemplation, mais aux dures fatigues de l'apostolat?

Encore l'élaboration du cadre matériel et du statut administratif était-elle le moindre souci du fondateur.

A ces disciples que la Providence lui a confiés, il faut forger une âme; il s'agit de les élever jusqu'à la cime de la perfection idéale dont les conseils évangéliques sont l'expression, puis de les y maintenir : tâche certes la plus difficile de toutes.

L'éloquence qu'il avait mise à les gagner à sa cause, il lui fallait souvent en décupler la force de persuasion pour se les attacher sans retour.

La manœuvre est variée, et variée aussi l'habileté du tacticien.

On le voit se multiplier auprès d'eux, relever le courage de celui-là, aider celui-ci à lutter contre la nostalgie du siècle, répondre aux objections qui se sont élevées au sujet de sa vocation dans l'esprit de cet autre, les entraîner tous finalement par l'exemple de sa conduite, illustration irrésistible de sa parole.

Un autre souci le préoccupait. Il devenait opportun de régler par un acte officiel l'avenir de la fondation. L'évêque se chargea de ce soin et remit bientôt à son ami les deux chartes génératrices qui faisaient de lui le propriétaire de la terre de Prémontré. L'année suivante (1121) la donation fut confirmée par un acte du roi Louis le Gros, de passage à Laon.

De cette même époque (1120-1121) il faut dater aussi l'institution des religieuses norbertines.

De la part du fondateur, ce fut, avouons-le, un coup d'audace.

Rompant en visière avec la pratique de Cluny et de Cîteaux, si sévères alors pour le voisinage de la femme « avec laquelle vivre sans danger, prétend saint Bernard, est plus difficile que de ressusciter un mort », Norbert les admet, elles aussi, peut-être un peu témérairement — ne faudra-t-il pas revenir très tôt sur cette décision? —, à participer de près aux mérites et aux suffrages des premiers religieux.

En des cellules contiguës mais séparées de celles des frères, et dont l'ensemble formait le plan d'un « monastère double », elles pouvaient s'appliquer aux mêmes offices cultuels ; rendant à la jeune communauté les services qui étaient de leur ressort, elles en recevaient en retour l'assistance spirituelle des sacrements, de la parole de Dieu, et en outre l'influence puissante de l'ambiance...

Selon toute apparence, la fille aînée de Norbert fut une noble femme du Vermandois dont l'histoire a consigné le nom. Ricvère était veuve de Raymond de Clastres, et habitait à deux lieues de Saint-Quentin.

Après avoir légué au fondateur le fief de Bolmont, elle postula de se placer sous sa houlette et de vivre à son exemple. Cet adieu au monde émut l'opinion publique, fut relaté dans toute la contrée, et provoqua, nous le verrons, à l'imitation.

Depuis plusieurs mois, Norbert était tout à l'organisation de sa famille monastique et à l'admiration de son accroissement, lorsqu'il dut se rendre au Concile de Soissons. Il partit sur l'invitation probable du légat du pape Conon, évêque de Préneste, informé de son zèle pour la gloire de Dieu...

Il y avait quelque temps déjà que Abélard troublait la paix de l'Église : les insinuations rationalistes

s'exaspéraient chez lui en discussions passionnées. Cette fois le Concile avait à tâche de se prononcer pour ou contre son orthodoxie. Or le verdict ne fut pas de nature à satisfaire le fougueux dialecticien; il en prit acte pour poursuivre de ses représailles venimeuses les deux principaux champions de la saine doctrine: Bernard de Clairvaux et Norbert de Prémontré. Déjà si étroitement nouée, l'amitié des deux protagonistes se resserrera encore de leur commune ardeur à défendre les droits de la vérité outragée.

A l'issue du Concile de Soissons, Norbert a regagné sa chère solitude et rejoint avec empressement les siens. Cependant un nouveau déplacement du père ne tardera pas à décapiter de rechef la famille. Le but immédiat du voyage prévu vient, cette fois, du souci qu'a le Saint de pourvoir l'oratoire, qu'il rêve du reste d'agrandir et d'embellir, des reliques de martyrs qui lui manquent encore.

Pour l'avoir observé au temps de sa jeunesse, il n'ignorait pas que Cologne était exceptionnellement riche de ces trésors. L'archevêque Frédéric témoignait toujours à son ancien chanoine une bonté que celui-ci savait libérale; l'occasion était venue de la mettre à profit.

De nouveau, il fit donc ses adieux à son cher troupeau, non sans le consoler d'une joyeuse promesse : à coup sûr, il serait de retour pour la Noël, et cette fête marquerait la date de la première profession du couvent; ce jour-là, d'un seul cœur comme d'une seule voix, tous s'engageraient solennellement, par les vœux de religion, au service du Seigneur.

Voici donc l'Apôtre cheminant vers l'Est, sans doute par le même itinéraire que l'année précédente.

Ses étapes sont marquées par les stations qu'il juge plus utiles à la cause de Dieu. Le programme ne varie guère. Ici, il prêche et convertit; là il se prête à la réconciliation d'adversaires irréconciliables et il y réussit. Plus loin, il parle de l'œuvre, et des postulants se présentent à lui.

On se souvient de son passage de l'année précédente. On en reparle; sa réputation n'a point pâli : elle est toujours celle d'un remarquable pacificateur. Mais les moyens qu'il emploie pour atteindre son but échappent aux investigations, et déjà l'on va répétant sur ses traces que de tels succès ne peuvent être attribués qu'au prestige d'un thaumaturge.

Sur place, l'épisode de Nivelles n'a donc rien pour surprendre. Une enfant de douze ans est possédée du démon. C'est la fille d'un bourgeois de la cité. Apprenant le retour de Norbert, le père accourt en pleurs et sollicite son intervention par un acte de foi et de confiance tout à l'honneur du Saint.

La malade est mandée. A l'heure dite, une foule nombreuse d'amis et de curieux lui fait escorte. Les exorcismes commencent. Mais à sa proie l'esprit immonde se cramponne. La lutte devient pathétique; la séance menace de se prolonger. Enfin, Satan fait mine de faiblir : il se trahit par une plainte amère à l'adresse de l'antagoniste qu'il interpelle de ces mots : « Étranger *venu de France*, pourquoi me tourmenter ainsi? »

Cependant la partie n'est pas encore gagnée. La nuit vient, et tout attristé de son échec momentané, Norbert rend l'enfant à son père, en lui demandant de la ramener le lendemain à la première heure.

Dans l'esprit de l'exorciste, il ne s'agit de rien

moins que de faire violence au ciel. La prière est le tyran de Dieu : chez ses hôtes, Norbert passera la nuit en prière. Ce genre de démon s'expulse aussi par le jeûne : Norbert prend à témoin le Seigneur de sa décision formelle : il n'acceptera nulle nourriture qu'il n'ait, au nom de Dieu, délivré cette malheureuse. Mais c'est en son recours favori qu'il a surtout confiance : la sainte Eucharistie.

Dès l'aube du jour suivant, en présence d'une foule accrue de la veille, le duel recommence. La possédée s'agite frénétiquement; il faut la retenir par force près de l'autel. Norbert charge de ce soin Hugues et un autre des nouveaux disciples, puis commence l'offrande du sacrifice, élève l'hostie consacrée contre laquelle l'esprit impur vomit ses blasphèmes. Enfin, pour l'enfer, sonne l'heure de la déroute. Satan pousse un cri de fureur, et s'échappe en violentant sa victime de convulsions terribles. Celle-ci du moins n'est plus qu'émue de ces dernières secousses, et regagne, bel et bien délivrée, le foyer paternel.

Qu'on juge de la gratitude du père et des acclamations enthousiastes de l'assistance! Le récit qu'en rapportent les contemporains ne permettrait pas à la plus sectaire mauvaise foi de révoquer en doute le témoignage d'une telle multitude de témoins.

Mais lui Norbert, à l'imitation de son Maître divin, ne semble préoccupé que de se dérober à cet éclat d'ovations. Il a, du reste, hâte d'atteindre le terme du voyage. Séance tenante, il quitte Nivelles pour Cologne; dès les premiers jours d'octobre 1121, il franchissait les portes de la ville.

Il y avait cinq ans déjà qu'il s'était engagé là au

service des autels : cinq ans combien féconds en fruits de sainteté, pour lui et plusieurs autres! Nul doute que de nombreux survivants de sa conversion aient signalé, dans l'humble missionnaire, le brillant courtisan d'alors. Et les commentaires d'aller leur train. Bonne réclame d'ailleurs, qui mieux que toute autre, va précipiter les foules au pied de la chaire du compatriote reconnu, et les décidera à la réception du sacrement de Pénitence; à l'homme de Dieu l'on veut absolument avouer ses péchés et obtenir de lui le pardon.

Comment rester insensible à pareil empressement? Norbert se met en devoir d'obliger d'abord les âmes. La dilatation de sa charité y trouve son compte. Son intérêt n'en souffrira point, car sa requête se trouvera étayée de tout l'appoint de la gratitude publique, à l'heure où il sollicitera du prince-évêque et des notables de la cité, l'autorisation la plus délicate qui soit : celle de distraire de leur trésor, pour en parer son église à lui, quelques-unes des nombreuses reliques dont Cologne était dès lors si jalousement fière.

Hasardée certes était la supplique. L'on sait à ce sujet la susceptibilité du peuple chrétien de l'époque.

Mais il n'y eut pas une seule protestation ni du clergé, ni du peuple. A Norbert, il devenait donc loisible de pratiquer, en vue de son pieux dessein, les fouilles qu'il jugerait opportunes.

Après s'être préparé à l'entreprise par le jeûne et la prière, notre Saint eut une vision. La vierge Ursule lui apparut. On se rappelle l'histoire de cette dernière et comment, au ve siècle, à la suite d'un naufrage, elle était venue s'échouer, avec ses

nombreuses suivantes, vers l'embouchure du Rhin, pour remonter ensuite le fleuve et tomber entre les mains des Huns. Gaunus, leur chef, s'était épris de sa beauté. Mais Ursule avait objecté que déjà elle était l'épouse du Christ, et que d'ailleurs ses compagnes et elle étaient décidées à mourir plutôt que de forfaire à leurs premiers serments d'amour. Alors la passion du barbare s'était exacerbée en fureur, et il avait donné l'ordre qu'on les tuât.

Depuis cette hécatombe, le culte des féales martyres s'était perpétué sur place, mais sans qu'on sût exactement l'endroit précis de leur sépulture. Qu'à cela ne tienne! L'obstacle n'est pas invincible. Voici qu'Ursule en personne s'est montrée à Norbert pour lui révéler le lieu de son repos. Sur les indications du voyant, les recherches commencent; bientôt le corps est découvert dans sa totalité. On le dépose dans un reliquaire richement ciselé, et on l'apporte au quémandeur au milieu de transports d'allégresse.

Mêmes préparatifs et même genre de fouilles au monastère de Saint-Géréon. Ce saint Géréon avait été le chef de la célèbre légion thébaine dont nous avons déjà parlé. Avec plusieurs de ses soldats, il dormait son dernier sommeil sur l'emplacement du couvent édifié en son honneur et consacré à sa mémoire; mais où était-ce d'une façon précise? Nul n'aurait su le dire.

Norbert continua à faire violence au Ciel. Aussi, contre toute vraisemblance, fut-il à même d'indiquer bientôt l'endroit exact où il fallait creuser. D'un sarcophage de grand prix, les restes du martyr émergèrent bientôt : ici encore, rien ne manquait à l'anatomie, si l'on excepte la tête tranchée au ras de

la lèvre supérieure. Le soldat romain se reconnaissait aux bottes et aux éperons; de plus, une grande croix de fils d'or décorait sa poitrine.

Une telle *invention*, comme l'on disait alors, mit de nouveau la cité en liesse, puis en émoi. Le *seigneur Géréon* était l'objet d'un culte ancestral, et si fervent que, quitte à chagriner le thaumaturge, la foule ne peut plus se résoudre à lui abandonner son bien. L'affaire prend de l'ampleur. Les cerveaux s'échauffent mutuellement, et le prévôt a fort à faire pour calmer l'effervescence qui menace de tourner à l'émeute.

Il fallut user d'expédients. En grand secret, plusieurs parts furent faites des reliques insignes. A Norbert on attribua une fraction notable du corps. Le reste devint immédiatement l'objet d'une procession très solennelle de nature à satisfaire la piété du peuple et encore plus à distraire, de tout contrôle importun, l'attention des indiscrets à l'affût.

Quant à notre Saint, muni de son précieux fardeau, il dut quitter la ville sans délai. Sur le passage des deux châsses escortées de nouvelles recrues conquises à l'Ordre — une trentaine environ —, se prosternait la population accourue des châteaux, des monastères, des paroisses. En apprenant l'arrivée de la caravane, certains seigneurs s'honoraient d'offrir l'hospitalité aux pèlerins : tel, un certain comte Godefroy, qui, à l'entrée de Namur, s'avança au devant d'eux, leur souhaita bon accueil, les conduisit à sa villa de Floreffe, et pria Norbert d'en faire, aussitôt que possible, une filiale de Prémontré.

Le Saint accepta la donation, laissa là quelques disciples, promit d'envoyer de quoi organiser et peupler cette première succursale. Puis l'on se remit en route;

car le déclin de l'automne rappelait au père sa promesse : il s'était engagé à rentrer parmi les siens pour la Noël.

Grande fut de part et d'autre, l'allégresse du retour. Les reliques furent provisoirement installées le mieux que l'on put... En hâte il fallut édifier d'autres cellules pour les nouveau-venus; tout compte fait, une quarantaine de clercs et un plus grand nombre encore de laïcs formaient le personnel de la communauté.

La profession religieuse de tout ce monde avait donc été fixée au vingt-cinq décembre : restait le temps d'une préparation soignée.

Norbert se chargea de la procurer à ses fils. A cette fin, deux fois par jour, il leur adressait spécialement la parole. L'estime de leur vocation, l'attachement à leur état à l'encontre des protestations de la nature qui se cabre, la noblesse et l'opulence de la pauvreté volontaire : tels étaient les thèmes principaux de ses entretiens.

L'heure venue, il recommençait à prouver par toute sa conduite la sincérité de ses convictions, n'oubliant jamais, dit le chroniqueur en une formule lapidaire, « que *le faire* a plus de pouvoir que *le dire* ».

A quel point il devint de plus en plus maître, non seulement des âmes, mais aussi des cœurs, un détail de cette époque en fournira la preuve. Le temps était venu pour la famille monastique de se déterminer à l'amiable pour l'admission de telle ou telle des règles religieuses approuvées par l'Église : serait-ce à celle de Saint-Benoît ou à celle de Saint-Augustin [1] que l'on

1. On sait qu'en opposition avec la règle de Saint-Benoît la

promettrait fidélité, en s'engageant prochainement au service du Christ?

Or, les disciples consultés poussaient leur affection au point de prétendre s'en tenir aux décisions de leur père, et par un exclusivisme de sentiments qui n'admettait nul partage, de récuser tout autre patronat. Avec habileté, Norbert leur représenta qu'il rendait hommage à leur piété filiale, mais que précisément sa direction à lui s'arrêterait à les embrigader sous un étendard qui déjà aurait été à l'honneur. « Qu'à cela ne tienne, finirent-ils par répondre unanimement, nous agréerons toutes vos propositions : car les brebis doivent suivre le pasteur. » L'affaire était d'une souveraine gravité. Toute cordiale qu'elle était et précisément pour être toute cordiale, cette docilité n'aidait d'aucune sorte à la solution de l'embarrassant problème.

Du dehors, les avis ne manquaient pas, dictés d'ailleurs par qui de droit et à toutes fins utiles. L'un conseillait de faire bloc avec l'ordre de Cîteaux; et certes devant cette perspective, l'amitié de Norbert pour Bernard alors à l'apogée de sa notoriété eût été, si cela eût suffi à sa conscience, argument de valeur pour son cœur; tel autre prélat eût opiné pour que Prémontré devînt, comme la Chartreuse, le chef-lieu d'un institut érémitique.

Ni l'un ni l'autre de ces propos ne cadrait avec

règle de Saint-Augustin ne fut pas composée d'un seul jet à la façon d'un statut disciplinaire et administratif. Elle ne comporte en effet qu'un assemblage d'extraits de la correspondance du saint évêque, dont la pièce maîtresse est une épître à l'adresse d'une communauté de femmes en révolte contre leurs supérieures.

l'idéal de Norbert. Son inspiration intime le guidait ailleurs. Mais ici cessait l'aide du conseil extérieur, et le Saint se retrouvait abandonné à son intuition; du dehors, on n'était plus assez audacieux pour le soutenir dans la voie nouvelle où il se sentait incité par En-haut. Pourquoi cela?

En principe, la vie du clergé régulier ne se concevait, à cette époque, que cloîtrée. Si, de fait, les diverses familles bénédictines et surtout les Cisterciens ont une large participation à la vie de la paroisse et de la cité, c'est là comme une superfétation non enregistrée par la règle qui les régit. Mais la convention tacite n'a rien d'officiel; encore moins est-elle juridiquement approuvée. Et c'est pourquoi Dominique et François étonneront tellement leurs contemporains en prétendant, quant à eux, produire des religieux autorisés à quitter périodiquement le cloître pour la prédication; de même qu'Ignace surenchérissant encore plus tard, renversera toutes les idées communément admises, en proposant à l'approbation de l'Église des religieux qui, eux, vivront tellement hors du cloître, qu'on supprimera le cloître à leur usage.

Bien plus en avance sur sa génération que sur la leur les fondateurs d'Ordres mendiants, Norbert devait se heurter ici à la mentalité de son entourage, lequel ne saura plus que le laisser à lui-même, lorsqu'il s'agira de réaliser son initiative.

Mais l'Esprit parle haut et net : impossible à lui d'abandonner la voie de l'apostolat direct. Nul doute sur ce point : il est fait pour évangéliser et engendrer des missionnaires.

L'attrait surnaturel ne saurait le tromper. Les cir-

constances, qu'il n'y a pas lieu non plus de négliger, sont aussi bien révélatrices : ex-chanoine, il se trouve que la plupart des clercs groupés autour de lui ont aussi mené la vie canoniale, dont le programme comporte, on le sait, une part d'apostolat. De tels antécédents n'ont pas coïncidé sans nul motif instigateur, ni parti à en tirer.

Toutefois, pour le redire, l'innovation vers laquelle on allait, était si grave que le Saint, pour éviter la méprise du mirage, tenait à se ménager toutes les garanties possibles de ne point faire fausse route. Sa raison l'assurait contre toute illusion; il restait à consulter une dernière fois le ciel.

Aux supplications communes, le ciel ne tarda pas à répondre, en s'adressant au Saint lui-même.

En termes impersonnels, Norbert en fit plus tard l'humble aveu. « Je connais, confia-t-il, un frère de notre institut qui recherchait avec soin la règle que nous devions adopter. Or voici que les prières de son entourage obtinrent plus que ses propres mérites : le bienheureux Augustin lui apparut en personne. De la main droite, il présentait sa règle d'or; de plus il se fit aussi connaître par cette déclaration : « Je suis Augustin, l'évêque d'Hippone. Cette règle fut rédigée par moi. Si tes frères que je compterai désormais au nombre de mes fils, militent avec générosité sous son joug, ils pourront se présenter sans crainte au redoutable tribunal de Dieu. »

Par cet arbitrage, le problème se trouvait résolu. Renversés, les obstacles. Ils l'étaient de plus sans heurt ni violence, mais avec toute la discrétion qu'avaient souhaitée, par attachement à leur père, les premiers chanoines de Prémontré. Car en se conten-

tant d'imprimer une direction sans fixation de détails, la règle de saint Augustin laissait le champ libre à qui voudrait assouplir son élasticité à telle discipline et tels buts déterminés. L'entrée en scène du grand Docteur ne paralyserait donc nullement l'intervention de Norbert, et l'on pourrait être disciple du premier sans répudier la préférence vouée au second. Il n'y avait plus qu'à aller de l'avant.

Le jour de la Nativité du Christ, en l'an de grâce 1121, naquit donc à l'Église un nouvel Ordre religieux.

Au cours de la liturgie sainte, Norbert, puis à la suite, chacun de ses compagnons, s'approcha de l'autel, prononça en son âme et conscience le serment qui le liait à Dieu et à sa famille spirituelle, enfin signa la cédule, et avec elle, s'il faut en croire le premier biographe, « son passe-port pour l'éternité bienheureuse ».

CHAPITRE III

LE MONASTÈRE PRIMITIF

C'est, dans l'histoire du monachisme, s'exposer à l'abus du lieu commun, que de signaler la ferveur qui caractérise uniformément les débuts d'un Ordre religieux. L'ascendant d'un fondateur s'impose toujours aux entours immédiats avec un luxe de chaude influence qui n'ira plus, après lui, qu'en s'attiédissant.

Joint au rayonnement de la sainteté, le charme que Norbert exerçait sur tous ses contemporains lui avait conquis d'emblée, nous l'avons constaté, de nombreux disciples. Depuis la profession canonique, leur groupement constituait désormais un institut religieux avec son organisation à part. Les grandes lignes en avaient été, depuis quelque temps, progressivement tracées, mais elles laissaient à déterminer encore l'agencement définitif des détails.

Prêtres, frères convers, chanoinesses, les trois éléments principaux de la communauté étaient soumis à l'autorité absolue et sans contrôle de Norbert. Sans en porter le titre, le fondateur réalisait, en somme, la fonction abbatiale, correspondant, en cette société du Moyen Age, à la charge du seigneur

doublée de la sollicitude du père. Sans en porter le titre, disais-je : toujours il s'y refusa par un scrupule de son humilité.

Un prieur partageait avec lui le fardeau des responsabilités. En son absence, il devenait son lieutenant. Très tôt, il y eut aussi des supérieurs subalternes, chargés de présider aux exercices conventuels des clercs, aux travaux manuels des convers.

L'union, qu'il ne se lassait point de recommander aux moindres détenteurs d'une parcelle d'autorité, devait profiter autant à l'affermissement du pouvoir suprême qu'à la diffusion de l'esprit propre à la nouvelle famille religieuse.

Cet esprit, le Saint l'inculquait lui-même de tous ses efforts. Des novices, il réclamait surtout l'abnégation. Il vantait la pratique de cette vertu fondamentale qu'il croyait nécessaire aux cœurs pusillanimes comme aux âmes rebelles. « Faire le vide dans son cœur, répétait-il en guise d'axiome, c'est préparer à Dieu la place qu'il attend. » Le vide était donc avantageusement comblé. Mais il fallait aussi rendre à l'auguste occupant le séjour délectable, et ceci, d'après tel protocole spécial à l'Ordre.

Quelles étaient les particularités de la mystique norbertine ?

La charité envers le prochain, se traduisant en vraie fraternité dans les démonstrations de l'hospitalité offerte aux étrangers ; l'amour du Christ entrevu sous les haillons du pauvre ; la correction mutuelle, au chapitre quotidien, des manquements à la Règle ; une attention singulière pour tout ce qui concerne l'adorable Sacrement de l'autel : sur ce quadruple thème, ses entretiens ne tarissaient pas.

Mais ses recommandations au sujet de la fonction capitale du sacerdoce, à savoir le sacrifice eucharistique, étaient de tous les jours.

« O prêtre, s'écriait-il dans l'enthousiasme de sa ferveur, tu n'es pas toi-même, car tu es Dieu. Tu ne t'appartiens pas, puisque tu es le serviteur et le ministre du Christ. Tu n'es autre que l'époux de l'Église. Tu n'existes pas pour toi, n'étant que médiateur entre Dieu et les hommes. Tu ne viens pas de toi, car tu n'es rien. Qu'es-tu donc, ô prêtre ? je le redis, tu n'es rien, tout en étant tout. Prends garde que l'on ne puisse non sans raison t'adresser le défi que l'on décochait à tort au Christ souffrant : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ! » Puis, par crainte de ne pas mettre suffisamment en valeur cette pièce maîtresse de sa spiritualité, il insistait sur son mécanisme et son utilisation pratique : « C'est à l'autel que l'on prouve sa foi et son amour pour Dieu... En purifiant sa conscience dans les aveux du chapitre, l'on témoigne du soin que l'on a des intérêts de sa propre âme. Quant à la charité, elle se manifeste par l'empressement à accueillir les hôtes et à soulager l'indigence. »

Dévotion eucharistique, désir de purification, bonté pour le passant ou le miséreux reçus au *xenodochium* proche de la porte Saint-Jean : ce noble programme comportait une sanction infaillible : « Gardez bien ces recommandations, et je vous promets, au nom du Seigneur, que sa Providence ne vous manquera jamais. » Gage de salut, c'était donc aussi la panacée, du moins, la condition du bonheur présent. Sans hésiter à se mettre en scène, le fondateur, par comparaison et contraste, se citait lui-même pour

produire la preuve de ce qu'il avançait. Son goût de l'humilité y trouvait profit.

Parfois d'ailleurs, ne devait-on pas, dans l'entourage, chuchoter tout bas en se le montrant, les secrets ébruités de sa vie de dissipation? « Jamais je ne me suis trouvé à l'aise à la cour des grands, confessait il les yeux baissés; au cloître, je suis bien. Mon expérience, la voici : où que ce soit, à la cour, au couvent, dans les charges ecclésiastiques, le don de soi-même à Dieu est la seule condition du bonheur. Comblé d'honneurs, de richesses, de plaisirs mondains, je me plaignais de mon dénûment. Aux jouissances du siècle, j'ai préféré les délices célestes; je puis m'en porter garant : celles-ci ont une autre suavité, une autre constance, une tout autre plénitude. » Peut-on dire qu'on « perd un appui, expliquera plus tard Bossuet en termes de Bible, quand on jette un roseau fêlé qui, loin de nous soutenir, nous percerait la main si nous voulions nous y appuyer? Faut-il du courage pour s'enfuir d'une maison qui tombe en ruines et qui nous écraserait dans sa chute? C'est donc, conclut-il, une pitoyable erreur que de s'imaginer qu'on sacrifie beaucoup à Dieu quand on quitte le monde pour lui ».

L'esprit d'un Ordre religieux est sa caractéristique la plus révélatrice; mais il se traduit en actes, et ses diverses manifestations le font alors saisir sur le vif.

Aux termes de la vision dont il avait été le confident, Norbert avait adopté la règle de Saint-Augustin, mais non d'une façon si exclusive qu'il n'y intercalât certains emprunts faits à la règle de Saint-Benoît. La loi augustinienne est d'ailleurs d'une brièveté de texte et d'une souplesse d'adaptation qui exige

de toute nécessité, des précisions d'ordre pratique. Par sa richesse de mise au point, il se trouve que celle du patriarche des moines d'Occident les offre en abondance.

Aux Augustins, les Prémontrés se rattachaient par la liturgie de l'office divin, le ministère apostolique, les bénéfices à charge d'âmes, la coupe de l'habit, le titre de chanoines qu'ils se donnaient par opposition au titre de moines. Aux Bénédictins, ils s'apparentaient par la pratique du jeûne et de l'abstinence, l'usage de dormir tout habillés, l'habitude journalière du travail manuel.

A la journée courante, cette accommodation donnait, à très peu près, la physionomie qui suit : levé à minuit pour le chant ou la psalmodie des Vigiles, le disciple de Norbert revenait occuper sa stalle du chœur aux différentes heures de l'office comprises entre le lever et le coucher du soleil; nulle autre occupation ne pouvait le dispenser de cette tâche de l'*opus Dei* qui restait sa tâche à lui. La messe conventuelle formait, comme ailleurs, le point culminant de la prière publique. Il y avait aussi des loisirs à consacrer aux exercices volontaires de la piété privée; mais l'on peut dire que la vie de l'âme trouvait son aliment, un aliment de choix, dans l'accomplissement de la sainte liturgie.

A côté de la prière publique figurait, en place d'honneur, l'obligation du travail manuel, ne fût-ce qu'à titre de dérivatif de la contemplation. Nous l'avons vu, le fondateur n'avait rien changé à ce régime alors commun à tous les monastères; bien plutôt il eût voulu astreindre d'abord les siens à la nécessité de vivre à la sueur de leur front. On n'a

pas oublié non plus à quel point il tenait au désintéressement apostolique. Son idée avait persisté. En réaction contre les abus simoniaques de l'époque, il eût désiré que ses missionnaires n'acceptassent jamais, de qui que ce soit, nulle rétribution, et eussent en marge de leur ministère d'autres moyens d'existence, fussent-ils précaires, voire onéreux.

Mais un problème déjà posé réclamait sans plus de retard une solution pratique. En fût-elle réduite à des auditoires campagnards, l'évangélisation de la chrétienté supposait une préparation intellectuelle suffisamment intense et prolongée. Cet apprentissage serait-il compatible avec l'assujettissement aux œuvres serviles? Le danger ne menaçait-il pas que telle obligation fût au détriment de telle autre?

Ici l'expérience de Norbert n'était plus probante. Il est possible que l'héroïsme personnel du Saint fût capable de faire face à la complexité du programme; mais la majorité des disciples ne ploierait-elle pas sous un pareil faix?

C'est ici que le génie de Barthélemy de Vir, plus que jamais conseiller sage et fidèle ami, eut la nette perception de l'impossibilité d'une semblable surcharge. D'un commun accord, on y renonça donc. Mais, soit force d'une habitude déjà prise, soit conformité à la pratique communément adoptée par tous les cloîtres d'alors[1], le principe du travail

1. Il est certain que le problème du travail manuel en usage dans les cloîtres était alors d'une complexité presque irréductible. Que Norbert consultât à ce sujet ou l'autorité de saint Benoît ou l'autorité de saint Augustin, il lui était peu loisible de traiter par la suppression radicale ce point capital de discipline. Il y faudra, mais au siècle suivant seulement, le coup d'audace de

manuel n'en continua pas moins de prévaloir.

A l'imitation des Cisterciens, les Prémontrés se livraient donc à la rude mise en valeur et à l'exploitation de forêts, de cultures, de vignes, de pâturages, et plus tard à la gérance de moulins, de fours-banaux, de colonies agricoles.

Précieuse devint l'aide des *frères-lais* qu'à l'exemple des diverses fractions de l'Ordre bénédictin, moines de Fontavellane, de Vallombreuse, de Cîteaux, Norbert avait accueillis chez lui.

Admis à la profession religieuse au même titre que les chanoines, les convers n'étaient pas astreints à l'office choral. Pour eux l'obligation de la prière

saint Dominique. Non pas que Benoît et Augustin fassent du travail manuel une obligation rigoureuse : il serait excessif sans doute de le prétendre; mais l'application du moine aux œuvres serviles leur semble néanmoins à tous deux l'idéal à poursuivre dans toute la mesure du possible. « Car, assure saint Benoît, s'il arrive au moine de gagner sa vie à l'exemple des Apôtres, des Pères du désert, des aînés de la vie cénobitique, c'est bien alors qu'*il réalise à la perfection son titre de moine* ». On sait du reste que les Cisterciens, si près du texte de la règle, répugnèrent toujours aux commentaires autorisés, et qu'ils font la part très large au travail des mains. — Constatations du même genre chez l'évêque d'Hippone, fournie par une lettre ouverte de ce dernier à l'évêque de Carthage; à travers de mélancoliques regrets, on y lisait cette déclaration qui, nous le savons par ailleurs, ne fut jamais, parmi les fondateurs d'Ordre et les grands moines du Moyen Age, que l'objet d'une vénération indiscutée : « Je prends le Seigneur à témoin de la sincérité de mon aveu : en toute franchise, ma commodité personnelle me ferait volontiers préférer, à certaines heures de la journée, m'appliquer à quelque travail manuel, comme *la coutume en est établie dans les monastères bien réglés*... plutôt que de subir sans relâche le tumulte et les perplexités du tribunal en qualité de juge ou d'arbitre. »

publique était remplacée par la récitation d'un certain nombre de patenôtres, l'assistance à la messe quotidienne et à Complies. Leur liberté de mouvement et leurs nombreux loisirs composaient une journée ouvrable, acquise de plein droit au domaine, et qui n'était pas sans valeur.

Aussi bien, le rôle de ces auxiliaires modestes est-il plus indiqué à Prémontré qu'à Cîteaux même. De toute nécessité, le religieux norbertin est, disions-nous, apôtre par profession, et comme tel appliqué d'abord aux travaux de l'esprit. Il lui faut approfondir l'Ecriture et la Tradition : c'est tellement essentiel à son état que, suivant une boutade devenue formule classique, « l'ignorant serait, au sein de la famille, un fils bâtard qui devrait être rejeté sans nulle compassion; en effet, expliquait l'hypothèse, c'est d'abord par l'étude que l'on se rend capable de travailler au salut des âmes ».

L'assiduité au chœur, l'obligation du travail tant manuel qu'intellectuel, les rudes travaux de l'apostolat, ne dispensaient point d'un régime de vie plus que sévère pour la nature.

Le premier principe de l'ascèse norbertine était formulé par la règle de Saint-Augustin : « Dans toute la mesure où votre santé le permet, domptez votre chair par les jeûnes et l'abstinence du boire et du manger ». Mais ce que, dans la pratique, le conseil avait de trop peu précis était uniformément délimité par l'intervention très opportune de l'esprit bénédictin; ainsi, à l'origine, le jeûne continu parut une mesure conforme à la santé commune. Il fallut bientôt en rabattre, et les statuts primitifs, dus à la plume de Hugues (1128-1129) mais approuvés par Norbert

en personne, mentionnent, depuis Pâques jusqu'à l'Exaltation de la Sainte-Croix, deux repas par jour.

Le Prémontré n'en renonçait pas moins aux jouissances vulgaires de la table. Il était d'une austérité tout aussi rigide en ce qui concerne le vêtement. L'ensemble du costume était exclusivement fait d'une laine non teinte; sur la tunique, on revêtait tantôt le scapulaire — au temps du travail — tantôt la chape de même couleur. A l'église l'on portait le surplis. L'habit des convers était plutôt gris que blanc, et leur scapulaire d'une coupe un peu différente. Certes la vanité n'eût pas trouvé à s'y nicher. D'aucuns en redoutaient pourtant l'assaut. Pour lui barrer la route, ils préféraient, au choix, les effets visiblement rapiécés, ou, au besoin, s'ingéniaient à coudre en bonne place, sur un costume neuf, quelques morceaux usés.

La loi du silence ne comportait nul relâche. Elle régnait à l'extérieur autant que dans le cloître; en voyage, le Prémontré ne prenait la parole que pour l'évangélisation ou pour la consolation des fidèles.

Deux documents de la première moitié du douzième siècle nous résumeront, mieux que tout croquis d'ensemble, les grandes lignes du régime norbertin d'alors.

L'abbaye de Vicoigne fut fondée près de Valenciennes en 1125. Voici les principaux traits de la vie qu'on l'on menait dans cette filiale de Prémontré. La préférence y est acquise à une alimentation si maigre et à des hardes si grossières, que les frères en sont arrivés à éprouver de l'horreur pour tout ce qui est agréable au goût ou au toucher. Les légumes font-ils défaut? Qu'on ne s'inquiète pas. Comme à

Clairvaux, l'herbe des champs et les feuilles des arbres en tiendront lieu. Les frocs ont été si rapiécés que la trame primitive de l'étoffe ne se devine même plus. Par contre, la charité fraternelle, l'ardeur au travail, l'assiduité à la prière, compensent de leur richesse vraie cette indigence voulue.

Vers 1145 un chanoine régulier du diocèse de Lisieux se fait Prémontré. A peine embarqué dans sa nouvelle existence, il écrit aux confrères qu'il a quittés ses impressions de l'arrivée : régime sévère, maigre perpétuel, jeûne presque ininterrompu, brièveté du sommeil, silence continuel, souffrance des intempéries contre lesquelles on ne cherche nullement à se protéger, restriction même des règles de l'hygiène : voilà pour le chapitre des austérités; et certes il n'y a pas, dans cette perspective, de quoi prendre au filet des postulants équivoques.

Mais voici, à l'avers, le beau côté, la face attrayante de la médaille : il règne entre les frères une concorde et une tranquillité parfaites. C'est l'entente la plus cordiale; modestie, douceur, charité de tous en font les frais. Nul ne manque jamais à l'office divin, et tous y vaquent avec une pieuse gravité... « Cette vie, conclut l'épître, me parut angélique. Je sentis mon cœur se prendre; et comparant les responsabilités de mon ancienne charge (il était prévôt de sa communauté) au bonheur de servir Jésus-Christ dans la pauvreté et la sujétion, je pris le parti de l'humilité et de l'obéissance. »

On le conçoit, une telle discipline était de nature à assurer à l'âme sa légitime domination sur le corps. Avec le maximum de rendement, elle favorisait l'éclosion d'une endurance qui constituait vite la pierre de

touche des authentiques vocations. Les autres s'éliminaient d'elles-mêmes; d'autant plus qu'une existence si rude devait être menée dans un cadre et un décor dont il faut dire maintenant les grandes lignes et le perfectionnement progressif.

Le monastère primitif était loin de reproduire l'édifice à façade rectiligne et à plan uniforme que nous proposent les estampes du temps, comme type d'abbayes bénédictines.

Celui-là n'évoquait rien certes de l'antique villa romaine. Un modeste oratoire enclavé de huttes en pisé : telle était encore, au début de 1122, la résidence de la communauté norbertine.

A juste titre, l'on aspirait sinon à plus de confortable, du moins à plus de décence. Les ambitions allaient surtout à la construction d'une église qui fût un théâtre plus digne du culte public. Mais une question présupposait tout autre problème. Serait-ce sur place que l'on bâtirait? Le site offrait, il est vrai, tous les avantages de la solitude; mais en principe, convient-il à un ordre apostolique de s'établir tellement à l'écart des foules? De plus, l'insalubrité de la vallée commençait à éprouver les santés et faisait craindre pour l'avenir : à ce sujet, il y avait parfois des plaintes et des murmures.

On l'a vu : Norbert n'était pas homme à reculer jamais devant les difficultés. Cependant il ne se souciait pas non plus de les affronter en téméraire. Cette fois il s'en remit à Dieu; puis il recourut à la compétence de spécialistes à même d'examiner et de sonder sols et sous-sols environnants. A la prière, l'on en vint à ajouter des macérations d'exception, afin que le ciel manifestât ses vues.

Or, le renseignement sollicité ne se fit pas attendre. Un religieux eut une vision. Cloué à son gibet, le chef auréolé de sept rayons lumineux, le Christ lui apparut. La croix était plantée au carrefour du vallon; par les quatre voies qui accédaient à ce centre, une procession de pèlerins vêtus de robes blanches arrivait guidée par l'irradiation miraculeuse. Ils se prosternaient aux pieds transpercés et sanglants, les baisaient, et recevaient de la bouche divine le mandat apostolique; puis ils repartaient, en missionnaires, vers les quatre points cardinaux.

Le symbole avait parlé, le Seigneur s'était prononcé : il n'y avait plus qu'à obéir.

Sur l'emplacement de l'église et du monastère les équipes d'artisans furent mandées aux corporations, et, tout à proximité, on campa les chantiers. Mais il semblait que Dieu eût pris à cœur de continuer à manifester que l'œuvre était bien sienne, et son intervention, indispensable : car, au premier coup de pioche des fondations, une difficulté, en apparence insurmontable, se présenta; le sous-sol était si bourbeux que le drainage des eaux parut, un instant, entreprise folle dont on ne viendrait jamais à bout.

L'obstacle finit cependant par céder, et assez tôt pour que la fête déjà fixée pour la pose de la première pierre ne subît nul sursis. Suivant sa promesse l'évêque de Laon en accepta la présidence; l'évêque de Soissons, le sire de Coucy de terrible mémoire, plusieurs abbés du voisinage, une foule immense de clercs et de laïques, lui composaient, avec le chœur des religieux, une cour digne de l'imposante cérémonie.

Puis les travaux de construction furent menés bon train; les religieux secondaient les ouvriers de leur aide et de leurs talents. Selon toute probabilité, des chrétiens du voisinage, nobles et roturiers, s'attribuèrent, suivant l'usage du temps, l'honneur de fournir leur main-d'œuvre effective à la construction des murs et des voûtes, gâchant eux aussi le mortier ou transportant les matériaux.

Les anges, ajoute la légende, s'improvisèrent à leur tour maçons de circonstance, contrecarrés, il est vrai, par l'intervention destructrice des démons.

Bref, au bout de neuf mois d'un labeur fervent, l'église projeta dans les airs la courbe de son plein-cintre, la louange du Dieu tout-puissant, de Notre-Dame, du Précurseur de Notre-Seigneur, de saint Géréon et des Vierges martyres dont le Saint avait rapporté de Cologne les restes précieux.

Une nouvelle solennité, celle de la dédicace du temple, réunit encore à Prémontré les amis de l'Ordre. La fête battait son plein; soudain un sinistre craquement vient à révéler que la pierre du maître-autel s'est fendue; or, aux termes de l'étiquette liturgique, la consécration devenait, par suite de l'accident, invalide. Un instant ému, l'homme de Dieu se consola en Dieu, et de concert avec Barthélemy, remit secrètement à une date ultérieure, la longue cérémonie si malencontreusement interrompue.

La construction du monastère suivit de près celle de l'église conventuelle. Ce qu'il fut en magnificence et en splendeur, une confidence de quelques années postérieure à la mort de Norbert, le relate en termes lyriques. « C'est à peine si dans les plus riches et antiques abbayes de France, s'exclamait le bon moine Hermann, l'on trouverait quelque chose de com-

parable à la beauté du mur d'enceinte, du réfectoire, du dortoir, des autres lieux réguliers bâtis par Hugues. Aussi nul visiteur qui ne se persuade spontanément que c'est œuvre divine... Bon Jésus! concluait-il en son naïf enthousiasme, de quelle joie doit se remplir le cœur de l'évêque Barthélemy, lorsqu'il vient à Prémontré et qu'il contemple ce splendide monastère, élevé là grâce à ses conseils et non sans son paternel concours! »

CHAPITRE IV

L'ORDRE CANONIAL DE PRÉMONTRÉ

Loin de l'abbaye-mère, nous retrouvons maintenant notre Saint dans le comté de Namur. Là, au cours de cette même année 1122, il est venu, selon sa promesse, mettre la dernière main à la fondation de la première filiale de Prémontré.

Sa visite au monastère de Floreffe était attendue comme la visite d'un père. Il acheva d'y organiser la vie cénobitique, telle que devait la comprendre et la pratiquer son institut. Il imprégna surtout l'âme des disciples qu'il y avait établis de l'esprit eucharistique : il le voulait à la base de toute dévotion.

De nouveau, le ciel sourit à cette initiative par une preuve manifeste de satisfaction.

Norbert célébrait les saints mystères. Avant la communion, alors que l'hostie reposait, d'après le rit du sacrifice, dans la patène dorée, il aperçut une goutte de sang sur le pain consacré. Elle était d'un rouge vif et rayonnait d'une clarté vermeille. Par crainte d'une illusion possible, le prêtre, tout ému, fit signe au diacre qui le servait à l'autel. A son tour, le témoin constata le miracle.

Ce prodige, dont le procès-verbal fut consigné du

vivant même de Norbert a, de plus, sa preuve lapidaire. Floreffe qui demeura, jusqu'à la Révolution française, une abbaye des plus prospères, est aujourd'hui un petit séminaire diocésain. Or, la pierre sacrée de laquelle se servit le Saint est encore incrustée dans le maître-autel de l'église abbatiale. De plus, une tradition spéciale à la liturgie de Prémontré voulut, pendant plusieurs siècles, que le célébrant lavât la patène après la communion : le père l'avait fait dans une intention utilitaire; par un pieux atavisme les fils répétaient le geste.

De Floreffe, Norbert gagna Maastricht. On était en mai 1122. La ville fêtait par la kermesse accoutumée son patron, l'évêque saint Servais mort au IVe siècle, et dont les restes avaient été, au dire de la légende, ensevelis en un voile de soie procuré par un ange.

En pèlerin dévot, Norbert demanda à voir, pour le vénérer, le précieux linceul. Il fallut toute la considération qui s'était attachée au bon renom du thaumaturge, pour que la faveur fût octroyée. Le trésor inestimable était confié à la garde de l'église principale; la cité eût vite fait mauvais parti aux custodes imprudents ou infidèles.

Avec toutes les précautions et solennités d'usage, le coffret est enfin ouvert. Le voile apparaît, mais soudain le voici qui s'enlève de lui-même en gracieux circuits et poursuit son vol jusqu'aux voûtes de la basilique; il s'y fixe; on dirait qu'il ne redescendra plus. L'ascension avait provoqué l'admiration bruyante de l'assistance, mais le retour ne s'effectuait point. Déjà les murmures et les protestations se substituaient aux acclamations du début, lorsque, au moment où

Norbert achevait à l'autel la consécration eucharistique, le voile descendit lentement jusqu'à la portée du célébrant qui le saisit pour le replacer en son reliquaire.

De quelque futilité qu'aujourd'hui nous osions peut-être les taxer, il est certain que ces prodiges assurèrent à Norbert le succès de son expédition apostolique. Que souhaiter d'autre? Sur ses pas et à sa voix, pécheurs se convertissent, adversaires se réconcilient. Sous le charme, les populations tentent de le retenir parmi elles et ne se consolent de son départ qu'en lui arrachant la promesse d'une fondation.

La visite la plus remarquée qu'il reçut avant de quitter ces parages, fut celle d'un comte de Westphalie. Bien que tout jeune encore, — il avait alors vingt-six ans, — Godefroy de Cappenberg jouissait déjà d'une réputation méritée dans la carrière des armes. Ses biens étaient fort considérables, son influence, puissante auprès de l'empereur Henri V; enfin il venait d'épouser la femme de son choix, l'exquise et sage Jutta, de la fameuse lignée d'Arnsberg.

Norbert et Godefroy se connaissaient déjà. Avaient-ils fraternisé jadis à la cour germanique? S'étaient-ils rencontrés à Cologne l'année précédente? Le vrai, c'est qu'à son insu Norbert, même à distance, exerçait sur Godefroy une véritable fascination. L'attraction devenait parfois douloureuse : car au milieu de son opulence et de sa félicité, en son âme et conscience, le féal seigneur ressentait souvent la crainte cuisante d'avoir fait fausse route, en ne répondant pas à quelque appel secret de Dieu.

Ne nous hâtons pas de blâmer ou d'en appeler à la

déviation mystique... Rien de plus angoissant que ces problèmes de vocation, surtout lorsqu'une détermination antérieure semble avoir pour toujours éliminé l'une après l'autre toutes les solutions possibles. Or, Godefroy en était là, « rivé au siècle, explique poétiquement un biographe, par sa chaîne dorée ». Les anneaux de la chaîne étaient faits de multiples empêchements à la réalisation de projets ultérieurs : la gestion d'une immense fortune, une union aussi douce au cœur de l'épouse qu'à celui de l'époux, des habitudes prises, l'opinion publique à ne pas fronder sans nécessité, bien que, sur ce point, elle fût moins émotive que de nos jours.

C'est pour lui exposer ses inquiétudes et ses aspirations que le jeune comte est venu, en mai 1122, trouver le Saint.

Impatient de gagner le Christ à sa cause, il rêve de le séduire par la pratique de l'abnégation évangélique. D'une seule fois, il fait au serviteur de Dieu l'abandon du vaste domaine de Cappenberg avec ses nombreuses dépendances, à seule charge pour le bénéficiaire d'y installer un monastère de son Ordre.

On juge de la façon dont fut accueillie la nouvelle. Bien plus, l'acte de donation annonçait comme probable et prochaine l'entrée du donateur en religion. Sans doute, il y fallait le consentement de Jutta, lequel ne serait pas si facile à obtenir. Le frère cadet du comte, Othon, ne se lassait point de représenter à Godefroy l'étrangeté d'un tel dessein. Plus brutal, le beau-père ne cacha rien de son projet de tout entraver, fût-ce au besoin par la violence.

On le savait homme à tenir parole. Or ses menaces voletaient déjà de bouche en bouche. La rumeur

publique les dramatisait à souhait. Mais quoi? Il ne prenait sa défense et la défense de sa fille, se plaignait-on, que contre une injustice intolérable, laquelle se perpétrait contre eux deux. Pouvait-il souffrir que sa fille fût dépouillée de sa dot? De plus, à la séparation de corps, elle n'avait donné qu'un consentement arraché de vive force, et donc de quelle valeur? L'accusation finissait par prendre forme et ne manquait pas d'appui, jusque parmi les vassaux et les serviteurs de Godefroy. « Il faut, murmurait-on à qui mieux mieux dans son entourage, avoir perdu la raison, pour se faire moine, quand on jouit comme lui du bonheur complet. »

Le « fou » en fut averti. « Si vous m'aimiez vraiment, se contenta-t-il de répliquer à l'impertinence, vous seriez heureux de me voir marcher droit à mon Dieu, en évitant le naufrage ou tout au moins les périls du siècle pour me rapprocher du Créateur. »

Quant aux propos comminatoires, il leur opposa son habituelle sérénité : « Peut-être a-t-on le dessein de me séquestrer? Puissé-je mériter non seulement d'être incarcéré, mais encore de mourir en prison pour la loi de mon Dieu! »

Désarmée du côté du gendre, la colère du beau-père se retourna vers le suborneur. Au grand scandale des prélats, des seigneurs, du peuple, son indignation éclata en propos injurieux contre Norbert. « Il le ferait saisir et pendre haut et court avec son âne; l'on verrait alors lequel des deux pèserait le plus. »

Le Saint apprit l'insulte.

Un intervalle considérable le séparait alors des terres du farouche provocateur. Mais, sans débrider, il se hâta de combler la distance, et lui et son humble monture furent bientôt tous les deux à la portée et du

justicier et de la potence. Souci légitime de la réputation? Humeur du gentilhomme que l'on défie? Pourquoi pas l'amalgame de ces deux sentiments honorables, s'il est vrai que le Saint se greffe sur l'homme...

En dépit de tous les obstacles, Cappenberg finira par se muer en un monastère de l'Ordre de Prémontré, et Godefroy, en un disciple de saint Norbert.

La nouvelle fondation dominait un site ravissant; de la part du Saint elle fut toujours l'objet d'une préférence marquée. Jusqu'à sa mort, il tint au titre de *prévôt* émérite ou premier supérieur de la maison et y fit de fréquentes apparitions; pendant les travaux de construction, il veilla à ce que la filiale reproduisît à la lettre l'abbaye-capitale.

Quand le château féodal eut été complètement converti en un lieu régulier, on l'accota d'une vaste église. Puis il fut pourvu à l'installation de l'hôtellerie d'usage pour la réception des voyageurs et des pauvres. Alors une colonie partit du chef-lieu pour occuper désormais la nouvelle résidence.

Conquise enfin au service du Christ, Jutta prit spontanément le voile et devint la supérieure des norbertines installées dans le voisinage.

Gagné lui aussi par l'exemple de son aîné, Othon s'attacha à Norbert, et provoqua généreusement Godefroy à l'établissement de deux nouvelles fondations, l'une au diocèse de Münster, l'autre au diocèse de Mayence.

Sitôt libéré de toute entrave par la mort de son beau-père, Godefroy n'avait pas hésité à se donner en personne à l'œuvre. En 1124, il reçut le froc et prit rang parmi les frères. Sa vertu dominante fut le goût de l'abjection; avec obstination, il repoussait

toute marque de distinction, s'abaissait aux tâches les plus vulgaires, et, par exemple, trouvait ses délices à laver les pieds aux pauvres. Sa haine de lui-même le conduisit à la pratique d'un jeûne sans relâche. Il en vint à ne se plus sustenter que de pain et d'eau.

L'attrait que Norbert éprouvait pour cette âme prédestinée se haussa peu à peu jusqu'à une admiration voisine du culte. Il réclama à Prémontré son disciple de prédilection, lui fit conférer les Ordres mineurs afin de l'acheminer vers le sacerdoce. Il se complaisait à vanter en Godefroy un digne héritier de ses pensées, de ses desseins, de son apostolat. Dès le premier abord, il avait discerné en lui un talent de parole dont il augurait des merveilles pour l'avenir. « Lorsque l'épuisement me contraindra à cesser mes prédications, confiait-il parfois en souriant, j'aurai sous la main mon cher fils Godefroy; je le stimulerai à la façon des cerfs chefs de file, lesquels poursuivis par la meute, et sitôt que las, se font remplacer par d'autres cerfs. »

Hélas! nulle de ces espérances ne devait aboutir. Un an après l'arrivée de Godefroy à Prémontré en 1126, Norbert fut nommé archevêque de Magdebourg. Avec lui il emmena son disciple qui ne parvint pas à s'acclimater dans ses nouvelles fonctions. Ce retour partiel au monde dérouta le novice au point de lui donner la nostalgie du désert. Il demanda et obtint l'autorisation d'y retourner, regagna sa fondation du diocèse de Mayence, et là, à Ilbenstadt, s'éteignit de langueur au bout de quelques semaines.

La mort ne le surprit point. Pour lui, elle ne fut que l'aimable messagère de la fin de l'épreuve. De longue date il s'était habitué à lui faire bon visage. Quand

on le pressait d'user vis-à-vis de lui-même d'une rigueur moins sévère, alors surtout que la maladie qui le consumait le conduisait trop visiblement au tombeau : « Laissez, répliquait-il doucement ; après tout, pourquoi avons-nous pris l'habit de la pénitence, pourquoi faisons-nous profession de nous mortifier sans trêve ni merci, sinon pour parvenir plus tôt à jouir de Jésus-Christ? » Saint Paul avait-il mieux dit?

Le 13 janvier 1127, radieux il se dégagea de sa misérable enveloppe et prit le large vers le ciel. Il était âgé de trente ans à peine. Le vide qu'il laissait fut douloureux au cœur des frères, combien plus encore au cœur du père ! Éprouvé par ce deuil dans sa tendresse et ses espoirs, il l'était davantage encore d'une autre façon : grande était sa déception de ne plus pouvoir exprimer ici-bas à son bien-aimé Godefroy sa gratitude pour l'aide unique qu'il en avait reçue : ne lui était-il pas redevable de l'expansion de l'Ordre de Prémontré?

On peut le croire : l'histoire du comte Godefroy de Cappenberg avait très tôt franchi les frontières de la Westphalie et de la Rhénanie. Son récit tenait trop de la légende et de la *geste* pour ne pas exercer, bien au delà de ces contrées, la séduction du merveilleux. Colportée de manoir en manoir, la nouvelle s'enrichissait en route tantôt de fioritures, tantôt de commentaires où le pathétique le disputait au pittoresque, mais d'où la note juste et l'appréciation bienveillante étaient souvent absentes ; souvent, dis-je, mais non toujours.

Quand la nouvelle lui parvint, Thibaut le Grand comte de Champagne, et, par sa mère, petit-fils de Guillaume le Conquérant, en fut touché jusqu'aux

larmes. Il ne s'agissait pas là d'une émotion d'épiderme causée par la rapsodie de quelque trouvère de passage, mais bien d'une noble émulation : ce que Godefroy avait su réaliser, pourquoi lui, Thibaut, ne le pourrait-il pas? Le questionnaire décisif de saint Augustin sur ce sujet persistait à le troubler. Il était digne de l'inspiration : par la correspondance de saint Bernard, nous savons en quelle estime de loyauté il fut tenu par l'abbé de Clairvaux.

Mais lui aussi semblait rivé à sa chaîne d'or et mis hors d'état de s'en dépêtrer. « Son fief, recense un écrivain du temps, Guibert de Nogent, comprenait autant de châteaux qu'il y a de jours dans l'année », et faisait de lui le vassal le plus puissant du royaume de France.

N'importe : sa résolution s'affermit. Affamée de la charité du Christ et avide de goûter à la saveur des abaissements de l'Homme-Dieu, son âme mettra tout, si Dieu le permet, aux pieds du fondateur, à qui, après coup, il s'offrira en personne.

De Château-Thierry où il séjourne, il apprend que Norbert est à Prémontré. Il y vole, voit le Saint, entreprend de s'ouvrir à lui de ses lointaines aspirations, mais brusque inopinément l'entretien et arrive au fait. D'ailleurs, pourquoi persister à demander conseil, alors que déjà la détermination est prise?

A quoi bon désormais toute temporisation? C'est qu'en effet, lui aussi, Thibaut, a subi la commotion. A peine admis en présence du Saint, il s'est senti captivé, subjugué, et entend bien s'attacher à lui pour ne le plus quitter. « Il était épris, relate sans exagération la chronique, au point que, séance te-

nante, il se donna sans réserve à Norbert, lui et tous ses biens. »

A cette profession de générosité le Saint dut répondre par un affable sourire ; mais trop grave était l'affaire pour être conclue au pied levé. Il se contenta donc de féliciter et de surseoir à sa réponse.

Pour le fondateur, la tentation pouvait être forte certes, d'accueillir un tel novice. On était en 1122. Encore dans les langes de l'enfance, l'institut aurait eu besoin d'un parrainage : n'était-ce point lui que la Providence suscitait en la personne de Thibaut? Mais la question comportait un autre aspect; l'entrée du comte en religion priverait d'un chef très chrétien un fief immense, d'un suzerain très influent des vassaux et vavassaux nombreux; sa disparition allait entraîner avec elle la disparition des beaux exemples de justice et de charité dont la hiérarchie féodale profitait de haut en bas.

Norbert ne balança pas longtemps. Au courant des choses et des besoins de son siècle, son impartialité dictait la préférence ; aux aguets de la pensée divine, sa foi attendit que le ciel eût confirmé la solution.

Au bout de quelques jours de prières et de réflexion, il fit venir Thibaut et lui annonça la décision. « Vous ne serez pas religieux, beau sire; vous continuerez à porter le joug de Jésus-Christ, en y ajoutant celui du mariage. Vous accepter parmi nous serait contrarier les vues de la Providence : Dieu nous en garde! — Si telle est la volonté divine, répondit le comte, je n'aurai pas la mauvaise grâce d'y contrevenir; mais je n'épouserai point d'autre femme que celle de votre choix. »

Visiblement, il en coûtait au postulant de se séparer de Norbert. Un moyen terme se présentait aux deux amis de tromper les séparations de la distance. Puisque Thibaut devait s'éloigner, la consolation serait grande pour lui de recevoir de Norbert une règle de vie l'apparentant le mieux possible à l'Ordre de Prémontré. On venait de le lui affirmer : sa vocation était de retourner au monde. Il ne pouvait songer à venir au cloître, mais le cloître... ne pourrait-il pas se déplacer et venir à lui?

Le cas n'était pas isolé. Maintes fois déjà la compassion du Saint avait eu à s'émouvoir de situations analogues. Il avait observé que si l'attrait doit aller de concert avec l'aptitude et les circonstances extérieures quand il s'agit de déterminer une âme à l'observance des conseils évangéliques, le cas se présente aussi où les trois éléments essentiels se trouvent dissociés : l'attrait s'affirme, et douloureusement, là où manque l'aptitude ou la liberté de mouvement.

C'est à cette catégorie de demi-déshérités que le fondateur va maintenant consacrer sa sollicitude. A mi-chemin entre le cloître et le monde, il institua, d'abord en faveur de Thibaut, puis de tous ses pareils, un *troisième* ou *Tiers-Ordre* de Prémontré. A l'usage de ces postulants, il traça un nouveau règlement de vie, celui-ci moins astreignant, moins austère aussi que celui des frères et des sœurs du Grand Ordre, aux grandes lignes assez précises cependant pour que, dans le siècle, l'esprit norbertin nuance, de son cachet à part, l'observance des préceptes chrétiens. Puis il voulut qu'en signe visible de son agrégation authentique à l'Ordre, le tertiaire portât un petit scapulaire de laine blanche.

Ce premier Tiers-Ordre eut tout de suite une vogue considérable. Sa destinée demeura liée à la diffusion du Grand Ordre. Sous toutes les latitudes du monde alors acquis à la foi, ce dernier ne pénétra plus qu'escorté de son inséparable auxiliaire. Allant de compagnie, ils s'enracinaient ensemble au même sol. Pour les tertiaires, le monastère norbertin était l'asile de l'initiation. Là, ils recevaient leur formation; ils y étaient revêtus de l'habit; ils revenaient, au contact des religieux, se retremper momentanément dans l'esprit de leur sainte profession. Participant de leur vivant aux suffrages et aux mérites des chanoines et chanoinesses, ils avaient droit, après leur mort, aux prières de la famille. Rois et princes, ducs et comtes, suzerains et vassaux rivalisaient d'empressement à se faire inscrire sur les tablettes qui portaient le titre parlant de *ad succurrendum*.

La France fut particulièrement conquise à l'innovation. Dès l'origine, hommes ou femmes, ses tertiaires se montrèrent dignes des premiers disciples de notre Saint. Dans son style du temps au parallélisme outré, un vieil auteur l'a consigné en termes qui ne prêtent point à équivoque : « En voyant, s'écrie-t-il, leur exacte fidélité à suivre la règle tracée par le bienheureux Norbert, tout le monde pouvait juger que ces princes n'exhibaient point, en une vaine parade, le scapulaire blanc ; l'intégrité de leur vie et la pureté de leurs mœurs ne vinrent jamais démentir la couleur symbolique de leur habit. » Preuve souveraine de l'opportunité et à la fois du succès d'une telle institution !

Ainsi l'œuvre du fondateur se complétait harmonieusement d'elle-même. La prière de louange, suivie

de la prière d'impétration, était le lot des chanoines réguliers chargés également, par le ministère apostolique, d'annoncer l'Evangile. A la part contemplative de ce programme mixte, se trouvaient associées des moniales cloîtrées, et enfin, certaines âmes d'élite, lesquelles, sans quitter le siècle, mèneraient dans le monde la vie religieuse.

Sous sa triple forme désormais consacrée, l'Ordre se propageait au gré des circonstances. Tantôt il fallait faire les frais d'une fondation nouvelle, tantôt l'on était sollicité de ramener à la ferveur d'anciennes communautés attiédies.

Depuis que Norbert l'avait abandonnée à son propre sort après de mémorables tentatives de restauration, la fameuse collégiale Saint-Martin de Laon avait tristement périclité : discipline, régularité, finances, recrutement du noviciat, tout était à reprendre par la base au spirituel comme au temporel. Sur ce chapitre, Barthélemy poursuivait Norbert et de ses doléances et de ses requêtes. On sait l'amour voué par le Saint à la solitude du désert et sa répugnance pour le bruit des centres. La proximité de la ville le retenait d'accepter les offres de l'évêque. Cependant, il finit par céder aux instances, et, en 1124, signa la charte d'agrégation à l'Ordre.

D'autres fois et le plus souvent, c'était à créer de toutes pièces, sur le modèle de la maison-mère, quelque *filiale* que Norbert était invité par les Ordinaires. Sans cesse en déplacement pour les besoins de l'Eglise universelle et de l'Ordre cistercien, l'abbé de Clairvaux patronnait ardemment, partout où il passait, l'Ordre norbertin. Sur sa recommandation, pontifes ou curés s'empressaient de solliciter

qu'une colonie de chanoines vinssent faire fleurir, dans les limites du diocèse ou de la paroisse, les vertus réputées de Prémontré[1].

Un tel engouement fournissait sa preuve d'estime

1. Avec un prosélytisme de bon augure et déjà récompensé, l'Ordre de Prémontré s'applique, à l'heure présente, à remettre en vogue son Tiers-Ordre en baisse de popularité depuis quelques années. La Belgique, particulièrement en Campine et dans la région d'Anvers, recommence à compter des confréries nombreuses et ferventes, où se déverse la vitalité surabondante des cinq abbayes belges du grand Ordre. Un peu plus en retard, et pour cause, la France s'émeut, elle aussi, au souvenir du passé... Ce ne sera point faire tort à l'œuvre merveilleuse de saint François et de saint Dominique que de remarquer qu'ici encore, en dépit de l'opinion courante, les fondateurs d'Ordres mendiants ne furent pas initiateurs ; c'est à saint Norbert que revient le mérite d'une invention dont, ainsi que d'autres d'ailleurs, ils exploitèrent l'idée en l'adaptant aux besoins et aux aspirations de leur époque... Très appréciables sont les faveurs spirituelles accordées aux tertiaires de Prémontré. Quant à leurs obligations on peut les résumer ainsi : dévotion particulière au Très-Saint Sacrement et à la sainte Vierge ; charité et bienséance dans les conversations ; fuite des assemblées profanes ; méditation quotidienne ; jeûne tous les vendredis ; abstinence les mercredis de l'Avent, de la Septuagésime et de la Sexagésime ; récitation d'un certain nombre de *Pater* et d'*Ave* en place des Heures canoniales. — De ces trois derniers points, on peut obtenir commutation. A ceux qui sont tenus à l'Office divin, la Règle n'impose d'autre prière vocale que la commémoraison de saint Norbert lorsqu'il y a suffrage commun. — Tous porteront sous leurs vêtements un scapulaire de laine blanche bénit par l'Abbé ou par un autre Prêtre délégué.

Chaque Abbé a la faculté de convoquer de temps en temps les membres du Tiers-Ordre, afin de les exhorter par lui-même ou par un délégué à la vie parfaite.

Pour être reçu dans le Tiers-Ordre de saint Norbert, on peut s'adresser à l'une ou à l'autre des Abbayes de l'Ordre. Nous indiquons ici les résidences de Belgique : Abbaye d'Averbode par Sichem. Abbaye de Bois-Seigneur par Ophain. Abbaye de Grimberghen (Brabant). Abbaye de Leffe à Dinant (Prémontrés français de Frigolet et de Conques). Abbaye du Parc par Louvain. Abbaye de Postel par Rethy. Abbaye de Tongerloo par Westerloo. En France, on pourrait être également renseigné par M. l'abbé Dubois, Orphelinat de St-Michel-de-Frigolet par Tarascon (Bouches-du-Rhône) ; et par M. l'abbé Pelcoq, à Mondaye par Juaye-Mondaye (Calvados).

Ajoutons qu'à l'occasion de l'*Exhortation au Clergé catholique* (Pie X, 1908), l'Ordre ne manqua pas de rappeler aux prêtres du clergé séculier l'aide plus spécialement sacerdotale offerte à ses tertiaires par un institut éminemment eucharistique. En outre, pour aider les fidèles à répondre aux directives de Benoît XV (encyclique *Maximum illud*... 30 nov. 1919) touchant leurs devoirs envers les missions étrangères, les Prémontrés français ont créé naguère une association de *missionnaires auxiliaires* dont l'organisation est un type du genre, et mérite toute la sympathie des catholiques français (s'adresser au R. P. Louis, 7, rue du Jardin-des-Plantes, Marseille).

à l'initiative et à l'œuvre du fondateur. Norbert n'y restait pas insensible. Il eût souhaité mieux encore que l'approbation fragmentaire des chefs d'Eglises régionales. Nous l'avons vu, au début de sa conversion, désirer que l'orientation qu'il entendait désormais imprimer à son activité fût approuvée par le pontife de Rome. Aujourd'hui ses vœux s'étendent au double fait acquis et de son apostolat et de sa fondation, puis à la confirmation qu'il espère en obtenir du pape.

On était au cœur de l'été de l'année 1124. A Noyon en Picardie venaient d'arriver deux légats du Saint-Siège : Grégoire de Saint-Ange et Pierre de Léon. Plus tard, nous retrouverons ce Pierre de Léon en tragique posture. Pour le moment ou jamais, l'occasion était à portée de la main. Sitôt qu'il eut appris la nouvelle, Norbert alla solliciter des ambassadeurs la

faveur qu'il escomptait du vicaire même du Christ. Il eut la joie de l'obtenir sans retard; l'assurance la plus ferme lui fut donnée que l'Ordre de Prémontré était dès lors ratifié par l'Eglise de Rome. Le diplôme qu'on lui remit à ce sujet est non seulement l'attestation de la sanction suprême, mais encore un signalement précis et nettement caractéristique de l'œuvre de notre Saint. Ces deux motifs obligent à reproduire sinon la teneur totale, du moins le principal du libellé.

« Nous rendons grâces à Dieu de vous avoir inspiré le dessein de rénover la louable existence des saints Pères et le genre de vie réglé par la doctrine des Apôtres; il florissait au début de l'Eglise.

« Il y eut en effet, à l'origine, deux disciplines pratiquées par les fidèles : celle des faibles, celle des vaillants ..... Or, l'âme vaillante qui par sa ferveur s'est dégagée des affaires et des biens terrestres peut, à son choix, embrasser l'un ou l'autre des instituts qu'elle préfère : ou celui des chanoines ou celui des moines.

« Si ce dernier n'a point périclité, l'on n'en pourrait dire autant de l'Ordre canonial. Etabli par saint Urbain, pontife et martyr, organisé par saint Augustin, il n'est pas moins estimable que l'Ordre monastique.

« Par l'autorité du Siège apostolique dont nous sommes les légats, nous approuvons l'institut que vous professez; nous vous exhortons à la persévérance. A tous ceux qui, dans vos monastères, professent la vie canoniale, et qui, avec l'aide de Dieu, y restent fidèles, nous accordons la bénédiction apostolique et la rémission de leurs péchés.

« A quiconque nous interdisons d'introduire des changements dans votre règle de vie. De même nous défendons aux religieux de passer, même sous prétexte de pratiquer une austérité plus grande, de votre Ordre à un autre, sauf assentiment de l'abbé et de toute la communauté. Et si quelqu'un contrevenait à cette prohibition, nous n'autorisons aucun autre abbé à l'admettre chez lui, sans une attestation de ce consentement unanime.

Au nom de Dieu, Père, Fils, Esprit, nous confirmons votre Institut. Porter atteinte à cette ordonnance, nonobstant deux ou trois avertissements préalables, serait encourir les peines canoniques.

Fait à Noyon, le 4 des Calendes de juillet, en l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1124, et la sixième du pontificat du seigneur Calixte II. »

III

LE MISSIONNAIRE
(1122-1126)

CHAPITRE PREMIER

SON APOLOGÉTIQUE ET SON PRESTIGE

C'est un novateur aux allures bien étranges que l'hérésiarque Tanchelin.

Tantôt sous le froc monastique, tantôt en habit laïc — un habit broché d'or et constellé de gemmes — escorté de janissaires à l'épée toujours dégaînée, suivi d'un hideux harem, ce Mahomet réincarné parcourt, étendards au vent, tout le Nord de l'Europe, pour annoncer qu'il est le fils de Dieu et qu'il a droit à des temples et à un culte. Quant au pape, aux évêques, aux clercs, aux sacrements, au sacrifice eucharistique, ils sont déclarés périmés par la révélation nouvelle, dont lui, Tanchelin, se prétend précisément l'organe.

Voilà pour le dogme. La morale est objet de retouches plus radicales encore ; il la résume en deux préceptes négatifs : est décrétée la suppression du paiement de la dîme au clergé ; l'obligation est par

ailleurs rapportée d'opposer un frein aux passions les plus éhontées.

A la tête d'une bande de plusieurs milliers de partisans, il terrorise les populations. Il en impose ; on s'attache à lui par intimidation ou par crainte de représailles. Princes, évêques, ducs en arrivent à trembler eux-mêmes à son approche. Sa mise en scène burlesque et ses harangues ne réussissent que trop à fanatiser les âmes simplistes, à ruiner toute doctrine et toute règle des mœurs. Visiblement, il s'acharne à la destruction de l'œuvre du Christ.

Surtout, comment s'expliquer que son prestige ait survécu à sa disparition, et que, plusieurs années après sa mort, il fasse encore école et compte des disciples ?

Anvers demeurait la ville sainte du nouveau culte ; le monstre avait bien choisi sa capitale. Nulle cité n'eût offert autant que celle-ci plus de gages de fidélité, voire de prosélytisme. Sa position géographique s'y prêtait à merveille.

De son port, avec les produits manufacturés des Flandres et du Brabant, les vaisseaux marchands expédiaient au loin les idées de réforme. Et pour que l'exportation n'épuisât pas la populeuse métropole, le fournisseur avait pris soin de l'approvisionner en surabondance. Il n'avait que trop réussi.

Les fidèles que le Christ comptait encore dans ses murs étaient en nombre si minime qu'un seul prêtre suffisait à leur assurer son ministère, ministère voué d'ailleurs à la stérilité, car on savait l'indigne en situation fausse et rapports incestueux.

Anvers appartenait alors au diocèse de Cambrai. L'évêque Burchard — que nous connaissons déjà — gé-

missait devant Dieu, et se demandait par quels moyens il parviendrait jamais à libérer du joug infernal la portion de son troupeau esclave d'une si naïve crédulité. Pour lui l'angoisse se décuplait d'un insuccès récent.

Il y avait à Anvers une basilique que Godefroy de Bouillon avait bâtie et dédiée à l'archange saint Michel avant le départ pour la croisade. Or l'évêque venait d'y rétablir un collège de douze chanoines chargés de la desservir. Peine perdue en vérité : les envoyés s'escrimaient en vain contre des habitudes invétérées, et, jusque-là, ils n'avaient rien pu encore contre l'erreur et le vice.

Par quelle inspiration le bon prélat se souvint-il, à la minute précise, de son ami Norbert ? Pourquoi n'avait-il pas plus tôt songé à faire appel à lui, à son dévouement, à un apostolat proclamé cependant fructueux dans tous les pays d'alentour ? Mystère à peine croyable !

Sitôt pressenti, Norbert accepta la proposition de Burchard et fit ses préparatifs de départ. Il emmènerait avec lui douze disciples, triés d'entre les plus zélés, mais en même temps d'une culture doctrinale approfondie. Tous, souligne le premier biographe du Saint, avaient étudié aux universités de Laon ou de Paris. Pour débusquer l'hérésie qui se terrait dans les murs d'Anvers, il fallait avant tout une parole incisive, sûre d'elle-même, capable d'exposer la vérité dogmatique avec sa rigoureuse précision : ce serait là toute la méthode apologétique des missionnaires. D'elle-même une nette projection de lumière triompherait des ténèbres. Et pour qu'au préalable tout argument de polémique directe fût écarté, la charité

des hommes de Dieu devrait être digne de leur science : nulle discussion, mais une patience inlassable à ramener les égarés au Christ *Voie* en même temps que *Vie* et *Vérité*.

Tel fut le programme esquissé par Norbert au début de la mission.

A ces directives, le succès répondit à souhait. Sans y être même convié, le peuple perverti discerna bientôt à quels interprètes, Dieu avait fait appel pour se révéler à lui : était-ce... Tanchelin le magicien, présentant en preuve d'une mission céleste ces jolies lettres de créance : le vol, le vice, la violence; ou plutôt n'était-ce pas Norbert et ses compagnons: eux ne prêchaient rien que d'abord ils ne le réalisent à la lettre, et s'adonnaient à la pratique intime des plus héroïques vertus de l'Évangile.

Bientôt la défaite de l'enfer s'annonça complète. En masse, l'on se réconcilia avec Dieu. En réparation des sacrilèges qui avaient marqué le règne de Tanchelin, on rapporta au Saint les vases sacrés jadis enfouis, alors qu'ils contenaient encore parfois les Saintes Espèces, et que la persistance du mépris avait, des années durant, tenus relégués aux oubliettes [1].

Libre du carcan de l'hérésie, la ville eut conscience de la dette de gratitude contractée par elle envers Norbert et ses disciples. Il ne lui en coûta pas de le confesser,

1. Au musée d'Anvers on peut voir un tableau signé de Corneille de Vos († 1681) immortalisant la scène de la restitution. Devant cette évocation de l'épisode, le souvenir de l'amour passionné que Norbert portait au Saint-Sacrement ne manque pas de revenir en mémoire, et fait mieux comprendre à quel point l'empressement de ces gens fut agréable à son cœur.

car une fois de plus, le Saint avait captivé son monde par le charme de sa personne, l'onction de son éloquence, la suavité de son commerce.

Il advint même qu'on insista pour le garder : puis on finit par céder à ses protestations d'impossibilité, sous cette réserve toutefois que le père serait du moins remplacé à Anvers par un groupe de ses fils. L'église et la collégiale Saint-Michel lui furent cédées pour l'établissement de chanoines de son Ordre.

A la combinaison le fondateur ne se hâtait pas de donner son assentiment : on le sait, rien n'était plus contraire à ses vues que d'installer ses religieux à demeure dans le tumulte des cités. Mais il se peut qu'une raison supérieure commande parfois une exception : l'influence de Tanchelin avait subsisté un trop long temps, pour que la récente débâcle de son prestige n'eût pas besoin d'être confirmée.

Le Saint accepta donc la donation. Datée de 1124, la charte de transfert signale que toutes les fonctions pastorales pourront être exercées par la communauté norbertine. En abandonnant aux nouveaux occupants l'église Saint-Michel, les précédents chanoines, sauf quatre qui prirent l'habit de Prémontré, se retirèrent à l'église Notre-Dame dont ils assureraient désormais le service. Entre les deux paroisses limitrophes, il n'y aura jamais que rapports de bonne entente, cordiale et mutuelle assistance.

L'acte d'abandon est dédié « au seigneur Norbert, homme d'une religion éminente », et signé du nouveau prévôt de Notre-Dame et de ses sept compagnons.

L'installation des Prémontrés à Saint-Michel fut

favorable au maintien de la rénovation due à la mission. Par surcroît, elle contribua à la propagation du nouvel institut. L'année suivante, sous le vocable de sainte Marie-Madeleine, un couvent de moniales norbertines fut fondé dans la ville ; en outre, le Tiers-Ordre y prit bientôt une remarquable extension.

Complet était donc le triomphe de Norbert. On en parla comme d'un miracle. Mais il s'en faut que le succès de la mission d'Anvers n'ait été connu que du Brabant et des Flandres. Il tenait trop du merveilleux pour qu'en un temps avide de prodiges l'écho ne s'en répercutât peu à peu jusqu'aux confins de l'Europe chrétienne.

Pour lui, absorbé en Dieu, insensible, autant qu'aux avanies, à la gloire claironnée autour de son nom, il avait regagné Prémontré par le détour qui lui permettrait de visiter au passage ses chères familles de Cappenberg et de Floreffe.

Retrouver les siens : nulle joie intime n'était comparable à celle-là, ni plus capable de faire battre d'aise son cœur.

Aussi comme il s'entendait à témoigner, dès le retour, l'affection qui en débordait. Avec empressement, il se faisait tout à tous, n'épargnant ni son temps ni sa peine pour rendre à chacun les bons offices que lui inspirait une sollicitude quasi maternelle. Et le ciel qui reconnaît les siens à la délicatesse de leur charité, se plut à manifester parfois, par une intervention de sa droite, sa singulière satisfaction.

Un exemple entre plusieurs autres.

C'était par une nuit d'hiver. L'infirmerie logeait alors plusieurs frères. Norbert veillait et trompait

l'insomnie des malades en parlant, comme il le savait faire, de la brièveté du temps d'épreuve et de l'inépuisable durée de l'éternelle récompense.

Cependant la soif torturait les patients dont plusieurs grelottaient de fièvre. Norbert fit quérir de quoi les désaltérer.

Proche est la citerne; l'eau est bientôt apportée. On en remplit les coupes. Elle paraît limpide. Mais quoi? Le visage du Saint se rembrunit. Il ordonne qu'on la jette et que l'on regarde au fond du vase... D'une taille gigantesque, un crapaud s'y tenait blotti. Sans s'accuser de la moindre incurie, les frères infirmiers protestent : le vase était net, et, de plus, ils ont puisé au creux le plus profond de la fontaine. Cette autre anomalie les intrigue : comment expliquer la présence hideuse en cette saison?

Doucement, le père rassure son monde : celui qui, au paradis terrestre, s'insinua dans les anneaux du serpent, s'est travesti cette fois en une autre bête immonde[1]; mais il n'y a rien à craindre de lui : « Plus rusé que puissant, affirme Norbert, il sait beaucoup, il est vrai, mais il ne peut rien si notre volonté ne se livre d'elle-même à lui. »

Ne sourions pas trop vite de l'aventure, et gardons-nous ici des suggestions d'une critique aussi commode que primesautière...

Plût à Dieu, en effet, que de tels conseils eussent été superflus ! L'esprit du mal avait déjà donné la mesure de sa haine contre une œuvre si rivale de la

1. A Moissac, parmi les détails d'un porche d'église, lesquels le cèdent à peine aux plus fines créations de l'art grec, on peut distinguer le haut-relief de la *femme déchue :* deux serpents ravagent sa poitrine, et un crapaud s'apprête à la dévorer.

sienne, et qu'il s'efforçait, par tous les moyens, d'étouffer dans l'œuf. Il n'y avait pas à rassurer là-contre que les âmes hantées par le cauchemar. La chronique en fait foi : aux alentours du couvent, les incursions diaboliques étaient alors fréquentes, et si fréquentes que plusieurs religieux s'étaient laissés terroriser au point de n'oser plus sortir dès la chute du jour.

Faut-il s'étonner outre mesure? Pierre le Vénérable compare le monastère à une forteresse assiégée sans trêve par l'ennemi. Il ajoute qu'il n'y aurait pas trop d'un livre pour consigner le récit des assauts livrés à Cluny par le démon. Et plus on y est fidèle à Dieu, plus aussi s'acharne la rage du maudit.

Un soir, selon sa coutume, Norbert poursuivait sa veillée de prières dans l'oratoire qui suppléait à l'église alors en voie de construction. Le minuit approchait. Terrassé par la fatigue, le Saint consentait enfin à prendre quelque bref repos avant la psalmodie des Matines. Il va se retirer lorsque soudain surgit devant lui un ours à la gueule et aux pattes menaçantes. D'abord ému, Norbert se ressaisit. Il se souvient : Antoine n'eut-il pas, au désert, la visite du démon déguisé en bête sauvage : ours, lion, loup, serpent? D'ailleurs, les portes de l'oratoire sont fermées, et ce n'est nullement de quelque fourré voisin qu'a pu sortir l'intrus : ne viendrait-il pas plutôt de l'enfer? Alors s'armant d'abord d'un signe de croix, il interpelle ensuite messire Satan en personne : « Que prétends-tu donc? lui dit-il. Au nom de Jésus-Christ, éloigne-toi d'ici sans délai. Tu ne saurais nuire, et tu le sais bien, qu'à ceux que leurs péchés courbent volontairement sous ton joug. » Et

l'ours de se volatiliser comme ténèbres au soleil.

Les loups devaient être plus nombreux que les ours dans les immensités boisées qui avoisinaient le monastère. Pour préserver les troupeaux confiés à leur garde, les frères pâtres avaient parfois fort à faire. Souvent aussi maître loup figurera avec un rôle moins terrifiant dans un certain nombre de scènes naïves dignes des Fioretti, et dont l'on retrouve la légende et la fraîcheur au berceau de toutes les familles religieuses du Moyen Age.

Les tableautins ne manquent pas. En voici quelques croquis rapides.

« Un loup donc étant de frairie »

lui aussi, fut aperçu dévorant à belles dents un chevreau. Vite l'alarme est donnée; on pourchasse le ravisseur, on l'atteint; on dégage la proie qu'on emporte en lieu sûr. Mais le chasseur détroussé s'obstine à suivre le cortège, se poste sur le seuil du monastère, et ne cède à nulle injonction, plus tapageuse que rassurée, d'avoir à regagner sa tanière. Le vacarme augmente avec l'entêtement du fâcheux. Norbert est mis au courant, se prononce gaîment pour la légitimité de la capture, exige qu'on rende son gibier à *frère loup*, lequel, ayant reçu satisfaction, se hâte alors vers l'orée du bois.

Vraiment, oserais-je ici demander, frère loup sera-t-il mieux traité, au siècle suivant, par son grand ami François d'Assise? Et, ici ou là, n'a-t-on jamais fait tort aux précurseurs Bernard et Norbert, de l'auréole dont bénéficie un peu trop exclusivement, semble-t-il, tantôt l'un tantôt l'autre des deux fondateurs illustres d'Ordres mendiants.

Car sait-on que Bernard, lui aussi, l'austère et rigide Bernard, avait la pitié prompte à s'alarmer devant les justes revendications de tel animal... ou le péril couru par tel autre. Ses signes de croix tracés en l'air n'intriguèrent pas longtemps les témoins de sa vie. Ceux-ci apprirent bientôt que l'exorcisme distant portait toujours bonheur à quelque pauvre oisillon traqué de près par un rapace ailé, ou à quelque lièvre dépisté par de cruels limiers.

... A Prémontré, un autre jour, le troupeau du couvent se trouve abandonné à l'inexpérience d'un enfant. On n'a même pas pourvu d'un chien ce pastoureau improvisé. A cette constatation il s'effare; certes, il lui serait bien impossible de lutter de pair avec le loup, s'il s'en présentait par malheur quelqu'un. A l'aveu tremblant de son inquiétude, un passant répond, par plaisanterie, qu'il n'aura qu'à interdire le rapt *au nom de maître Norbert*. Ainsi dit, ainsi fait.

L'ennemi redouté surgit, saisit et emporte un agneau. « Voleur, menace l'enfant cette fois plus indigné que craintif, tu ignores donc que c'est le troupeau de Norbert que tu ravages ainsi; je te l'ordonne, lâche ta proie ! » A ces mots, le filou lancé arrête sa course, dépose piteusement le fruit de sa maraude, et l'agnelet délivré revient en gambadant se faire caresser par son sauveur.

Est-ce le même pénitent qui poussa l'amendement de ses penchants pillards jusqu'au degré qu'on va lire?

De nouveau la scène se déroule au pacage de l'abbaye.

Cette fois encore, les chiens de garde manquaient au pâtre; et, aux confins des bois et des pâtures, la surveillance ne pouvait se relâcher d'une seconde.

Pour le frère à qui elle incombait, ce n'était pas une sinécure. Mais, ô merveille! voici qu'un loup compatissant vient à sortir du bois; loin d'exprimer quelque intention maligne, il troque contre les siens l'instinct et le flair d'un chien de berger, en assume tout au long la charge compliquée. Les bêtes changent-elles de place? Aussitôt, en chef de file stylé, il se met en tête de la caravane. Il stimule les retardataires, prévient ou rappelle à l'ordre les distraites, signale le danger qui peut surgir, revient en avant-garde, s'attarde savamment en arrière ou en flanc-garde, et, le soir venu, aide le religieux à ramener les brebis à l'étable. Nul n'oserait dire de l'obligé qu'il est capable de rester insensible aux services rendus ; mais il se soucie peu de pousser trop loin une expérience d'apprivoisement qui pourrait mal finir. Il ferme donc la porte au nez de l'auxiliaire insuffisamment accrédité : d'où, surprise du loup qui juge peu séant d'être congédié à si bon compte ; il proteste, gratte à la porte, s'obstine tant et si bien que Norbert de nouveau prévenu, arrive sur les lieux, et fait servir au tâcheron bénévole la pitance réclamée comme salaire de son labeur.

Faut-il sourire de ces candides pastorales? Au dire de la Bible, c'est à la suite du péché originel que le règne animal se serait dégagé partiellement de la domination adamique, pour se révolter contre le roi de la création. Serait-il si loin de la vérité d'en conclure parfois à un juste retour des choses? Là où l'affranchissement du péché est réalisé pour l'homme, le triomphe de l'homme se trouve aussitôt capable de réapparaître, et l'ordre primitif de l'Eden ne peut, en bonne logique, que se reconstituer de lui-même.

CHAPITRE II

VOYAGE A ROME ET RETOUR A PRÉMONTRÉ

Au dehors, la vogue qui s'attachait de plus en plus au nom du fondateur, n'empêchait pas la malveillance de s'en prendre parfois à l'œuvre. Il n'y a guère d'exemple qu'un institut religieux n'ait, dès le berceau, suscité la contradiction. Cela s'explique : qu'il y vise ou non, un créateur d'Ordre ou de Congrégation se pose plus ou moins en réformateur ; et tout réformateur digne de ce nom n'évitera jamais l'impopularité d'un importun.

Déjà nous avons eu à noter, en passant, l'humeur du docte Rupert incriminant Norbert d'avoir surchargé la règle de saint Augustin d'un commentaire et de pratiques d'une sévérité outrée. Dom Martène cite la critique, plus acerbe encore, d'un bon chanoine séculier, qui, pour donner plus de poids à sa polémique et faire parade d'impartialité, commence par entonner l'éloge du nouvel Ordre religieux. Pour être apparemment plus courtois, ce genre d'éreintement a toujours été d'une pratique courante.

Certes, le pamphlétaire ne manque pas de rendre hommage aux vertus d'abnégation qu'il observe chez les Prémontrés et à un haut degré : mais se demande-

t-il anxieusement, qu'est-ce au juste que ces chanoines manquant assez de dignité pour curer eux-mêmes leurs étables et traire leurs vaches?

L'objection se hausse jusqu'au ton du persiflage, lorsqu'elle s'en prend au refus des Prémontrés de se donner comme moines et de se dire Norbertins, ou bien quand, par l'organe de l'Evêque de Maguelonne-Montpellier, elle accuse, à faux du reste, les nouveaux réguliers d'avoir innové en matière liturgique.

Grave était la dénonciation. Elle fut portée en cour de Rome. Le grief capital retenu contre eux, était le suivant : n'avaient-ils pas commis le crime inqualifiable d'adopter, tout en se disant chanoines, un costume inconnu jusqu'à eux dans tous les chapitres? Quoi! ils s'habillaient de blanc et réservaient le port du surplis pour les cérémonies de l'Eglise, alors que, selon la coutume générale, les autres avaient adopté le costume noir et le port continuel du surplis ou de l'aube! Comment expliquer qu'une telle témérité n'eût pas encore subi son digne châtiment?

En circulant d'un monastère à l'autre, d'un diocèse au diocèse voisin, ces propos badins ou mordants ne pouvaient manquer de s'agrémenter et de s'amplifier : ils faisaient boule de neige. Ce n'est pas que Norbert redoutât l'avalanche.

Cependant, à y réfléchir, n'était-il pas de son devoir d'accepter la provocation et d'en dévoiler en présence de qui de droit l'inanité? Non démentis, ces bruits tendancieux pouvaient troubler, ébranler peut-être plus d'une vocation ou déjà fixée ou cherchant encore sa voie. Ce n'était plus la réputation personnelle du Saint qui se trouvait en cause, mais le bon renom de sa famille. Le père n'est-il pas comptable, auprès des siens, de ce premier des biens?

Ces considérations déterminèrent l'homme de Dieu à se présenter une fois de plus au tribunal suprême de l'Eglise universelle. A ce sujet, les biographes n'omettent pas d'observer qu'il n'y avait encore, à cette époque, nulle loi qui l'obligeât à solliciter l'approbation officielle de l'œuvre. Son sens chrétien était seul à l'avertir de l'opportunité de cette démarche, renouvelée d'ailleurs de précédents fameux.

Au cours de l'année 1125, il fit donc ses préparatifs de voyage; il prit aussi ses précautions pour qu'une absence prolongée n'occasionnât aucun dommage à l'Institut. Puis il se mit en route avec l'inséparable Evermode.

Spontanément le monastère de Cappenberg avait avancé l'argent nécessaire à l'expédition; budget peu onéreux à la vérité. Les frais s'en réduisaient à la dépense du pauvre. Vêtu d'un froc rapiécé et d'un manteau assorti au froc, chacun des deux compagnons montait un âne. En si piètre équipage, ils traversèrent les provinces de Champagne, de Lorraine, d'Alsace et du Wurtemberg.

On le voit par la carte : l'itinéraire n'allait pas le plus court; il comportait, de fait, un détour prévu par l'obligeance du Saint. On se souvient sans doute qu'il avait accepté, sans enthousiasme d'ailleurs mais du moins par charité, de procurer au comte de Champagne, le premier des tertiaires Prémontrés, l'épouse que le ciel lui destinait. L'affaire jusqu'ici remise ne pouvait l'être indéfiniment. Et puisque, grâce à un crochet, l'occasion se présentait pour lui de retourner au pays de ses relations mondaines

d'autrefois, il n'y avait plus à la laisser passer.

Escortés des envoyés de Thibaut qui les avaient rejoints à temps voulu, nos deux cavaliers atteignirent enfin aux bords du Danube, et firent escale à Ratisbonne.

De cette ville Norbert connaissait l'évêque, pour avoir vécu jadis avec lui à la cour d'Henri V; tous deux avaient même conservé des rapports suivis d'amitié. Or le prélat était frère du prince de Carinthie, et avait, par lui, une nièce dont la réputation de beauté, de sagesse et de vertu commençait à circuler d'un manoir à l'autre, et représentait un parti déjà fort envié.

Le Saint s'ouvrit du projet caressé... Les intéressés s'empressèrent d'y souscrire, et les gens de Thibaut de Champagne se remirent joyeusement en route, pour venir annoncer à leur maître que la proposition était agréée de Mathilde et de sa famille.

Cependant les rigueurs de l'hiver battaient leur plein. Norbert dut surseoir quelque temps à sa remise en marche vers Rome. Peut-être aussi lui fallut-il attendre là, quelque temps, les trois religieux qui devaient venir remplacer l'équipe partie, pour constituer désormais sa garde.

Dans l'âme du pèlerin, le missionnaire ne somnolait jamais. Il profita donc de ces loisirs forcés pour remonter en chaire. A son habitude, il réalisa de multiples conversions, et s'attacha quelques nouveaux disciples.

L'un d'eux était un seigneur révéré de toute la contrée ; non content de réparer les désordres d'une vie dissipée, il supplia en grâce que l'on transformât en un monastère son château de Windberg.

La persistance des neiges et l'inévitable traversée des Alpes n'empêchèrent pas qu'on se remît en selle, sitôt que les routes furent accessibles au pas des modestes montures. Vers la mi-février 1126, les voyageurs étaient à Rome et allaient se jeter aux pieds du pape.

Honorius II prit intérêt à entendre le fondateur le mettre au courant de l'œuvre, des avantages qu'elle offrait à la cause de l'Eglise, des entraves qu'on lui suscitait parfois. Et quand il fut prié de confirmer de son autorité apostolique l'approbation déjà reçue des légats du Saint-Siège, il octroya la bulle la plus laudative.

Aux termes du rescrit, défense était faite à qui que ce fût de prétendre à des modifications ou d'introduire des remaniements dans la règle de vie instituée par Norbert; de plus, la possession des églises acquises à l'Ordre ne devrait jamais plus donner lieu à la moindre discussion juridique; enfin l'attribution était déclarée intangible des immeubles, domaines, fermes, alleus, moulins, vignes, fiefs, déjà exploités ou même à venir, reçus de la libéralité des rois, princes, pontifes, fidèles. Suivaient les anathèmes de rigueur contre tout contrevenant.

Tout à la gratitude, Norbert entreprit de vénérer sur place les reliques des martyrs et de visiter le théâtre de leurs exploits. Il se fit le mentor disert de ses compagnons; et en leur rappelant la générosité des Pierre et Paul, des Laurent, des Cécile, des Agnès, il leur communiquait sans doute un peu de l'ardeur dont son cœur s'embrasait à ce simple récit. Mais lui souffrait surtout de l'infériorité comparée de son amour platonique, et, pris d'une noble émulation, il

souhaitait de verser, lui aussi, son sang pour Jésus-Christ. Puis, dans le secret et l'amertume de l'âme, il se remémorait les conditions et les circonstances de son précédent voyage à Rome — il y avait dix-huit ans déjà — et les témoignages d'indulgente bonté dont il avait été, depuis, l'objet de la part du Dieu des miséricordes. Comment rendre grâces, et comment justifier de son dévoûment à la cause du Christ?

Il avait désiré donner au Christ la preuve suprême d'amour en souffrant pour lui : le ciel ne tardera pas à exaucer son vœu.

Le martyre envié se présenta sous une forme insolite : la torture du cœur.

Par une intuition surnaturelle, sa promotion à l'épiscopat lui fut à l'avance révélée. Mais son humilité lui rendait cette perspective absolument intolérable. De plus, la cruelle éventualité consommerait la séparation d'avec sa famille religieuse, laquelle résumait ici-bas toutes ses affections de la terre.

Tout à la mélancolie de ces pires pressentiments[1], il quitta fiévreusement la ville sainte, et résolut d'accomplir le retour par le même itinéraire qu'à l'aller.

A parcourir ce carnet de route, volontiers on se laisserait persuader que le passage des Alpes et la difficulté d'accès des cols haut perchés ne sont que jeu d'enfant. Pour cet homme, le corps en vérité ne comp-

1. Nul doute que ce souvenir revînt alors à sa mémoire comme une obsession de surcroît : pendant qu'elle le portait dans son sein, sa mère, la noble Hadwige, avait été prévenue, par une révélation d'En-haut, que son fils deviendrait évêque. Souvent, durant ses jeunes années, Norbert avait dû entendre le rappel du fait.

tait plus, mais cédait toujours aux injonctions et, s'il le fallait, aux objurgations de la volonté. On était au printemps et donc en Carême; au cours de cette randonnée, il ne s'octroya nulle dispense du jeûne quadragésimal. En outre, la petite caravane ne se relâchait en rien de la régularité du cloître. Un chroniqueur souligne d'elle qu'elle réalisa de l'inédit : le type du *monastère ambulant*.

Quand on eut regagné les pays du Nord, sans s'accorder le moindre répit, le Saint reprit le cours de ses prédications.

A Wurtsburg, le saint jour de Pâques, à l'issue du Sacrifice qu'il venait d'offrir, il guérit instantanément une pauvre aveugle; ce miracle lui valut de nouvelles recrues pour l'Ordre, et même, la fondation d'un nouveau monastère. Mais il lui attira surtout un tel renom de sainteté que sa modestie s'en émut. De plus, il s'effraya des conséquences possibles, et par exemple qu'on en vint à parler de sa candidature au siège épiscopal alors vacant. Sa résolution fut vite prise de décamper sans délai et dans le plus grand mystère.

On se remit donc en route.

Cette fois l'on obliquait vers la France. A l'arrivée en Lorraine, le duc vint, à titre de parent, au-devant des voyageurs et les pria de faire halte à son manoir de Prény, situé à deux lieues de Pont-à-Mousson. Grandiose fut la réception; pour perpétuer le souvenir de cette visite, le noble sire offrit à son hôte l'emplacement et les frais d'établissement d'une fondation.

Le choix de Norbert s'arrêta sur une solitude d'aspect à la fois insalubre et inabordable : c'était un

marécage encadré de rochers à pic, repaires eux-mêmes de bêtes sauvages. Là du moins, pensait-il, les vains bruits du monde ne pourraient plus rien contre le recueillement des occupants. Ce désert était bien la plastique réplique du vallon de Prémontré.

Sur-le-champ commencèrent les rudes travaux de défrichement. C'est sans doute sur le désir formel du fondateur que, si l'on excepte l'église, les bâtiments réguliers furent conçus et construits sur le plan et dans l'appareil de la plus chétive simplicité. Il est possible que le Saint ait rêvé d'en faire le type idéal du cloître norbertin. Si oui, le succès couronna ses vues, car nous savons que plusieurs années après leur installation, les religieux de Sainte-Marie-au-Bois, étaient vulgairement désignés de ce synonyme significatif : *les pauvres frères*.

L'héroïsme de tels débuts pouvaient sembler une gageure. De fait, il fut bien plutôt un augure. Au dix-septième siècle, cette abbaye sera transférée à Pont-à-Mousson pour devenir le berceau d'une réforme célèbre dite de « l'antique rigueur » ou « de Lorraine » ; son prélat d'alors, le P. de Lairvelz, rivalisera de zèle avec saint Pierre Fourrier pour ramener les chanoines réguliers, Prémontrés ou autres, à toutes les exigences de leur vocation[1].

1. Devenue petit séminaire du diocèse de Nancy, l'ancienne abbaye est intacte dans son ensemble, malgré les milliers d'obus tombés sur la ville durant la dernière guerre. Les dégâts les plus importants sont l'effondrement des plafonds de la bibliothèque et la destruction de la flèche du clocher Sud. Au cours des deux dernières années, les Beaux-Arts ont mis un très louable empressement à réparer brèches, toitures, voûtes endommagées.

De Sainte-Marie-au-Bois, les voyageurs se dirigèrent vers Prémontré.

Enfin, après tant de péripéties et d'étapes imprévues, la petite troupe rentrait au bercail.

On était en mai 1126. Dans les buissons et les sous-bois le printemps pépiait. Dire l'allégresse du Saint et l'empressement de sa famille est chose impossible. Le bonheur et la fierté de celle-ci s'exaltèrent en dévotes actions de grâces, au récit de l'accueil du vicaire du Christ et de la solennelle approbation obtenue pour l'Ordre. Quant à Norbert, il ne fut pas longtemps aux effusions du revoir non plus qu'à la paix du cloître. On sait le succès des négociations entamées par lui au sujet des projets matrimoniaux du comte de Champagne. Les deux partis s'étaient trouvés d'accord; l'affaire paraissait en bonne voie, et le Saint tout en se félicitant du succès de sa médiation, eût pu, sans présomption, espérer que son rôle se terminât à cela.

A quelque temps de là, il fut donc fort étonné de s'entendre prier par Thibaut, de l'accompagner dans la première visite qu'il allait faire à sa fiancée. A la surprise du début succéda l'embarras de l'heure suivante : comment oser refuser cette faveur au tertiaire bienfaiteur de l'Ordre ? Par ailleurs l'exigence était-elle tant excessive ? Logiquement on réclamait de lui qu'il menât à bonne fin l'œuvre conseillée et entreprise par lui ? Ces raisons *pour* se trouvaient balancées par deux raisons *contre* : la répugnance de Norbert à s'arracher sitôt aux douceurs de la vie conventuelle; puis l'appréhension ou plus exactement l'infaillible pressentiment que ce retour au pays des aïeux pourrait bien provoquer

l'événement qu'il redoutait par-dessus tout, depuis l'avertissement prophétique de Rome.

Embarrassant était le cas de conscience. Il s'en ouvrit à l'un des prélats les plus avisés de l'époque, lequel était, au surplus, son ami. La réponse ne nous est pas connue. Geoffroy, évêque de Chartres, opina sans doute pour le départ, car, sans plus tarder, le Saint prévint de nouveau la communauté qu'il la devait quitter une fois de plus.

Si légitime qu'elle parût aux yeux de tous, cette séparation allait être un déchirement d'adieu. De plus en plus dominé par les alarmes dont son humilité le faisait trembler, et dont son cœur ne s'accommodait pas davantage, Norbert prit des dispositions qui ne pouvaient prêter à équivoque. Sans en préciser la chronologie, le premier biographe en langue française, Charles Hugo, enregistre, à ce tournant décisif de la vie de son héros, un vrai testament spirituel. Il n'y a pas d'autre raison de dater, de là, ce document; et sans doute la critique aurait bien quelque droit à faire peser des soupçons sur l'équilibre instable d'un tel argument; néanmoins, ce dernier ne perd pas non plus toute vraisemblance.

Qu'on se rappelle : prévenu à Rome par des voix intérieures, averti à son dernier passage en Germanie du *mauvais sort* qu'on lui réservait, Norbert savait en outre que le suffrage par acclamation pouvait le surprendre ici ou là; dès lors, il ne lui serait plus loisible de se dérober à une charge dont, à l'avance, l'accablement faisait ployer ses épaules et gémir son cœur.

Dans cette hypothèse, il donna donc la dernière main au monument de charité et de piété qu'il se

devait de léguer à sa famille, héritage le plus précieux d'un tel père à de tels enfants.

Monument de piété d'abord.

Il n'est pas superflu de transcrire ici, dans toute sa teneur, ce qu'on a depuis appelé le « sermon de saint Norbert », puisque en définitive, d'un apôtre qui a tant et tant prodigué la parole de Dieu et d'un apôtre au talent si vanté, c'est le seul morceau d'éloquence qui nous reste, et combien hélas! défloré sinon mutilé, par les trahisons de la transcription d'abord, de la traduction ensuite.

« Frères bien aimés, nous vous exhortons au respect des volontés du Dieu auquel vous vous êtes liés par votre profession religieuse. Vous vous êtes astreints au détachement complet, qui ne va pas, certes, sans une participation aux souffrances du divin Crucifié, mais qui mérite le ciel.

« La vie et la mort du Christ nous tracent la voie à suivre. Il faut y entrer résolument, puis y persévérer dans la mesure de vos forces. « *S'il n'a légitimement combattu, nul ne sera couronné* », dit l'apôtre. Et il est encore écrit : « *Qui veut demeurer avec le Christ doit vivre comme il a vécu.* » Avancez dans ce chemin avec des précautions infinies, de peur d'être surpris par la mort; et pour cela pratiquez une obéissance prompte, la pauvreté volontaire, une chasteté à l'abri de tout soupçon. Ces trois obligations sont essentielles à notre Ordre, et la seule garantie de sa perpétuité.

« Selon votre promesse de stabilité, demeurez ici sans dégoût, et servez Dieu sans vous lasser du fardeau que vous avez librement accepté. Ne vous laissez entraîner au dehors que rarement, et seule-

ment dans le cas de nécessité. La dissipation des déplacements inutiles vous ferait perdre la suavité des choses du ciel, en y substituant l'amour d'un monde fallacieux, de ses dangers et de ses souillures. Hors de l'eau, le poisson ne peut vivre; sans stabilité, le religieux défaille. Son régime à lui est fait de ces éléments naturels : la protection du cloître et le bon exemple; viennent-ils à manquer? il se trouvera bientôt enlacé dans les filets de la mort éternelle.

« Fuyez donc la fréquentation des gens du siècle. N'oubliez pas non plus la pratique de la vigilance intérieure, condition et gage de la pureté du cœur. Vous seriez indignes du titre de religieux et disqualifiés à vos propres yeux, si vous profaniez sa signification en vous attachant, non à Dieu, mais au monde.

« Gardez donc la résidence; mais soyez aussi fidèles à entretenir les bons rapports qu'inspire la charité fraternelle. Dans ce but, préservez-vous des intempérances de langage; évitez les murmures, la médisance, la jalousie; n'ayez tous, selon la recommandation de notre règle, qu'un cœur et qu'une âme dans la maison du Seigneur. La médisance et le mensonge troublent la paix et énervent le recueillement des monastères; aussi est-il passé en proverbe que d'un homme sans bienveillance et d'un tempérament querelleur, il est impossible d'obtenir un vrai moine.

« Elevez vos esprits et vos cœurs vers le royaume des cieux où sont les joies véritables... et affligez-vous d'avoir à porter le lourd fardeau de votre chair, de façon à pouvoir vous écrier, en toute sincérité,

comme le bienheureux Apôtre : « *Je souhaite la dissolution de mon corps pour être sans retard avec Jésus-Christ,* » ou, comme le psalmiste : « *Retirez nos âmes, Seigneur, de la prison de nos corps.* »

« Et ainsi vous préparerez-vous à régner éternellement avec le Christ qui lit au fond de nos pensées les plus intimes. »

Monument de charité, disions-nous ensuite.

Chose curieuse que son occasion immédiate : la réparation d'une faute de fragilité échappée au Saint. Avant d'être le dispositif de ses prodigalités envers les pauvres, il fut un témoignage de son humaine faiblesse : voici dans quelles circonstances.

Au retour de son dernier voyage, Norbert s'était enquis, selon son devoir de maître de maison, de la situation financière de l'abbaye. Or les seules largesses, que Hugues put avoir à se reprocher, provenaient de l'abondance, peut-être de l'excès de ses aumônes. Depuis la terrible famine de l'année précédente (1125), il n'avait pas cessé de nourrir les cinq cents pauvres auxquels s'intéressait Prémontré[1]. A la longue, il faut bien le reconnaître, cette charge était devenue écrasante pour une communauté aux ressources restreintes. Parut-elle indiscrète au fondateur, ou bien ce passif n'était-il point balancé par un avoir rassurant? Quoiqu'il en soit, il ne sut rien

1. On sait la fréquence des famines à cette époque et la façon dont en souffraient fatalement les manants. Il n'est nul besoin de faire appel, pour s'en convaincre, à certaine histoire partiale et faussaire de toutes les institutions du Moyen Age. Il suffit de se reporter aux accents de compassion qui vibrent dans les lettres — vrais sermons de charité — de saint Bernard aux seigneurs et aux Clunistes du temps.

gazer de son mécontentement, et, sur un ton où l'emportement se dissimulait à peine, il révéla sa pénible surprise.

Mais le remords suivit de près le péché. Alarmé par sa délicatesse de conscience, le Saint se reprocha vivement d'avoir du même coup manqué à Dieu et au prochain. Sans attendre, il s'ingénia à réparer sa faute. D'abord il revint sur la sentence de condamnation pour ratifier cette fois sans restriction la conduite de son lieutenant ; il ordonna le maintien de la mesure prise en son absence. De plus, il fit ajouter plus de cent pauvres à la liste du demi-millier déjà adopté. Enfin, avant de s'éloigner du berceau de l'Ordre, il précisa par écrit, dans ses moindres détails, la manière et la mesure dont le monastère aurait à s'acquitter de la grave obligation de l'aumône. En voici le texte, transcrit du plus ancien cartulaire de l'abbaye.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, la dîme de tous les biens et offrandes sera réservée aux pauvres à titre de *part à Dieu*. Si leur produit monte jusqu'à la somme de dix sols d'argent, on habillera dix-huit pauvres chaque année, huit l'hiver et dix l'été ; à savoir pour l'hiver : un, le jour de la Toussaint, un à Noël, un à la Circoncision, un à l'Epiphanie, un à la Purification de Notre-Dame, un à l'Annonciation, un le samedi-saint, et un le jour de Pâques.

« Les hardes qui leur seront remises seront à l'état de neuf et comporteront : chemise, haut et bas de chausses, chaussures, tunique, chape, manteau ou fourrure.

« Les dix autres indigents seront pourvus en été : l'un, au jour de l'Ascension, un autre, à chacun des sept jours de l'octave de la Pentecôte, celui-ci à la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, et le dixième enfin, au jour de l'Assomption de Notre-Dame.

« A chacun de ceux-ci l'on remettra une chape, une chemise, des braies, des chaussures.

« A dater du jour de la distribution, le pauvre, à sa discrétion, pourra passer huit jours à l'hôtellerie, où il aura droit au vivre et au couvert.

« De cette dîme à Dieu ainsi répartie, le reliquat sera attribué aux hôtes et aux gueux de passage.

« Le jeudi saint, après avoir lavé les pieds des pauvres, chacun des prêtres et des diacres offrira, si le supérieur y consent, une pièce de son propre vestiaire. Un repas suivra, à l'issue duquel les pauvres quitteront, cette fois, le monastère. »

Par la volonté formelle de Norbert, cette ordonnance fut promulguée dans toutes les filiales de la maison-mère. Même pour les fondations à venir, il lui donna force de loi. Sans craindre jamais plus que d'excessives libéralités finissent par ruiner les abbayes, il ne cachait rien de sa persuasion du contraire ; « les prodigalités du donateur, aimait-il à redire, sont un capital de gros rapport. » Si c'est prêter à Dieu que de faire l'aumône, comment Dieu resterait-il en retard en fait de générosité ? Son honneur y est engagé.

Cette fois, le testament était bien en règle : le Saint pouvait définitivement s'acheminer vers la région et la destinée d'où le retour n'était plus assuré. A défaut de directions personnelles, l'on pourrait du moins, en son absence, consulter le code de sa bienfaisance et de sa piété.

L'intérim du gouvernement et de l'administration restait, comme par le passé, confié à Hugues. Oui, le Saint pouvait partir !

En son manoir de Château-Thierry, le comte de Champagne l'attendait. Norbert le rejoignit; sans délai, la colonne se mit en route vers le lieu du rendez-vous. L'on devait se rencontrer aux marches de Germanie. Norbert chevauchait en tête, tantôt priant, tantôt conversant avec ses deux *socius* ; puis venait Thibaut, escorté de ses intimes, des gens de sa cour, de l'élite de sa noblesse.

La distance fut couverte à franc étrier. Mais l'impatience du comte allait être suivie d'une grosse déception. Au point géographique prévu pour la jonction des deux cortèges, la princesse manqua. Seuls, se présentèrent des envoyés chargés d'excuser l'absente en raison, balbutiaient-ils, d'une maladie grave qui l'avait terrassée en chemin.

Que penser? Etait-ce là le dénouement définitif de l'idylle charmante? Fallait-il ajouter bonnement foi à ces explications ? Ne convenait-il pas mieux d'y lire une fin de non-recevoir, tardive sans doute, mais d'autant plus catégorique ?

Qu'on juge de l'émoi du jeune prétendant. Bien entendu, ni l'un ni l'autre de ces commentaires n'étaient de nature à le rasséréner. De façon ou d'autre il fallait sortir d'embarras. On parlementa; à l'unanimité, Norbert fut désigné comme le seul capable de dénouer la situation. Il se rendrait donc de nouveau à Ratisbonne, et là, sur place, saurait bientôt à quoi s'en tenir sur l'indisposition possible ou les dispositions intimes de la fiancée. Peut-être même parviendrait-il à la faire revenir, si d'aventure il en

était besoin, sur une résolution précipitée de la dernière heure...

Norbert se laissa toucher et gagner par les négociateurs, mais il fallut au Saint toute sa sympathique compassion pour le comte en si pitoyable posture.

Voici, qu'en effet, l'oracle de Rome se précisait, et l'on sait de quel cauchemar il troublait sa pensée. Pousser jusqu'à Ratisbonne... n'était-ce pas marcher droit au piège ? N'était-ce pas se jeter, tête baissée, yeux fermés, au-devant d'un danger sans issue : péril de la promotion redoutée, péril de voir sa tente plantée loin, bien loin de son cher Prémontré.

Mais non plus qu'aux regrets du passé, les Saints ne sauraient s'attarder outre mesure aux appréhensions de l'avenir. C'est du présent qu'ils se sentent maîtres : ils le consacrent aux intérêts de Dieu ou du prochain.

Norbert fit ses adieux au comte, en lui promettant de promptes et rassurantes nouvelles. Aux frères de Prémontré il envoya sa pensée fidèle, et par le même message, leur fit tenir, pour les pauvres, l'argent que Thibaut avait exigé qu'il acceptât pour la continuation du voyage. Quant à lui, il lui suffisait de pouvoir compter, pour son maigre viatique, sur la charité des fidèles et la Providence de Dieu.

Et il allait, apaisant à grand'peine son âme tourmentée et son cœur inquiet. Pour tromper des pressentiments de plus en plus impératifs et pour s'en défendre, il ramenait la fougue de sa pensée vers les années si douces de sa conversion, de son abjection, du convivage fraternel; puis il en faisait avec ses deux compagnons le thème d'entretiens dont la mélancolie le réconfortait.

Aux premiers jours de juillet, les trois cavaliers arrivèrent à Spire, et résolurent d'y faire étape.

C'est là qu'à son insu, suivant le mot gracieux de Camus, l'ami de saint François de Sales, il arrivait « non pour le mariage du comte de Champagne, mais bien pour ses propres noces mystiques à lui ».

IV

L'ÉVÊQUE

(1126-1134)

CHAPITRE PREMIER

LA PROMOTION

L'empereur Henri V était mort l'année précédente, exactement le 23 mai 1125. Avec lui s'était éteinte la dynastie de Franconie. Des cinq prétendants à la couronne, Lothaire III, duc de Saxe, avait fini par emporter la majorité des suffrages; il fut couronné à Aix-la-Chapelle. Il lui fallut d'abord, par les armes, affermir son pouvoir contre les compétitions de ses concurrents; de ces derniers, deux semblaient particulièrement rebelles, et se montraient aussi réfractaires à sa suzeraineté qu'inconsolables de leur échec électoral.

C'est sous la présidence de ce prince accompli, à qui l'histoire a successivement donné le beau titre d'*ennemi de l'injustice* et d'*ami de la vérité,* que venait de s'ouvrir à Spire une diète solennelle des princes et des évêques.

Le Saint-Siège s'y trouvait représenté par deux légats. Au nombre des prélats, l'on remarquait deux cardinaux, dont l'un deviendrait plus tard pape sous le nom de Lucius II. Parmi les députations des villes éloignées, se distinguait, par son chiffre imposant, celle de Magdebourg : nombre de notables et de membres du chapitre métropolitain étaient venus là, de la lointaine capitale de la Saxe, pour obtenir que fût enfin réglé le différend qui troublait leur Eglise depuis plus d'un an.

Voici quel était l'objet du litige en question. Les chanoines avaient à élire un archevêque ; or ils n'arrivaient point à s'entendre sur le choix du plus digne. Il est vrai : un clerc avait fini par grouper sur son nom la presque unanimité des voix ; mais son élection définitive était tenue en échec par des partisans à outrance du respect des interstices : à leur sens, il était anticanonique qu'un simple sous-diacre accédât d'un seul bond à la plénitude du sacerdoce. Pour cette raison, ils s'opposaient à la promotion de Conrad.

On sait quelles agitations voisines de la frénésie les affaires de ce genre provoquaient parfois au Moyen Age. Celle-ci ne semblait pas, il s'en faut, en voie de conclusion. En vain le nouvel empereur s'y était-il déjà employé avec tout son zèle. La diète de Spire y réussirait-elle mieux ?

Norbert venait d'arriver dans la ville. Malgré l'immense concours de peuple et parmi le grand nombre d'étrangers, sa présence ne tarda pas à être signalée. La nouvelle circula rapidement et parvint jusqu'aux oreilles du roi. A un tel voyageur il était impossible de passer inaperçu : en lui, le rayonnement

de la sainteté trahissait toute tentative d'incognito.

La cour et le clergé firent assaut de prévenances. Le noble voyageur fut convié à prêcher à la cathédrale et ne réussit pas à décliner l'invitation. Au jour dit, il parla donc, et certes, d'un sujet brûlant d'actualité ; le programme d'études pratiques proposé aux séances de la diète lui fournit son thème et ses développements. Il mit en relief et les devoirs des princes, et la soumission des sujets, et le gouvernement des églises, et le choix des pasteurs. On sait que, chez lui, l'éloquence alliait, en une séduction puissante, l'onction du sentiment à la force de persuasion. Une fois de plus, il conquit d'emblée son auditoire. Son moindre triomphe ne fût pas celui-ci : la dispute des gens de Magdebourg se trouva instantanément apaisée.

Libéré de ses engagements et quitte envers ses augustes hôtes, il se disposait à prendre congé, lorsque Lothaire le retint auprès de lui.

Comment ne pas obtempérer au désir du roi ? Or l'affaire de Magdebourg se présentait à son tour de rôle ; tout à l'heure, la diète allait avoir à en discuter. A son sujet, la procédure se simplifiait, puisque d'un commun accord, les plaideurs, ramenés au calme par le discours de Norbert, s'en étaient remis aux légats du pape de la nomination d'un archevêque. Ceux-ci, au besoin, n'auraient donc plus qu'à se prononcer pour l'un des deux candidats en ballottage ; à leur nom, il est vrai, la rumeur publique commençait à joindre avec insistance celui de Norbert.

L'embarras du choix continuait à se manifester

par des abstentions et des flottements de scrutin. Soudain, le plus en vue des deux candidats officiels aperçoit Norbert dissimulé dans l'ombre d'un pilier, tout à son recueillement habituel et perdu en Dieu. Il se lève, le désigne à toute l'assemblée, le proclame le plus digne : « C'est lui, s'écrie-t-il, qu'il faut élire et non un autre! »

A cette proposition inattendue répond une formidable acclamation : « Oui, oui, Norbert archevêque!... », répète-t-on de bouche en bouche. Et avant que le Saint ait eu le temps de prendre contact avec la réalité et de risquer la moindre objection, les notables de Magdebourg s'emparent de sa personne, déchaînent autour de lui un délire d'ovations, et décrètent, d'un ton d'autorité qui n'admet pas la moindre réplique : « Oui, c'est lui que nous choisissons pour évêque et père; c'est lui que nous nommons notre pasteur! ». Devant cette manifestation, un des légats pontificaux confirme instantanément le choix : il se lève et « au nom de la Trinité, Père, Fils, Esprit, déclare évêque le seigneur Norbert, homme d'une vertu éprouvée, que Dieu n'a conduit ici que pour cette fin »; puis l'empereur ratifie à son tour la consultation, et déclare l'élu mis en possession du bénéfice majeur.

Cependant le *bénéficier* s'applique toujours à reprendre ses sens. Est-ce un rêve?... La rapidité de la scène dont il est le principal figurant le laisse interdit, consterné. Incapable de parler, il va tenter de fuir. Mais il est sous bonne garde. On a vite fait d'éventer la ruse. On le ramène et les applaudissements crépitent de plus belle.

Du moins lui permettra-t-on de conduire à terme

la mission pour laquelle il est en route et de s'acheminer d'abord vers Ratisbonne? Ce prétexte est interprété comme un faux-fuyant : non, Norbert ne doit plus penser qu'à son épouse à lui : l'Eglise qui lui est confiée. Inutile de songer à quitter Spire sinon pour Magdebourg. Un des disciples est alors chargé de mener à bien le mariage du comte de Champagne, pendant que l'autre portera à Prémontré la nouvelle de la promotion.

Et lui, sans autre enthousiasme que celui d'une inconsolable docilité à la Providence, après avoir salué le roi et les légats, se dirigea vers son diocèse, escorté des évêques ses suffragants. Plusieurs journées de marche l'en séparaient... Du plus loin qu'il entrevoit se profiler sur l'azur la silhouette dentelée des beffrois et clochers de la ville, il quitte sa selle, se déchausse et s'avance nu-pieds vers les remparts.

A sa rencontre venait une foule immense, manifestant en tempêtes d'acclamations sa joie d'accueillir enfin un pasteur et un tel pasteur : car son renom de sainteté allait partout le précédant. Mais l'allégresse se nuança bientôt d'une joyeuse surprise. A mesure que la caravane se rapprochait, on signala de Norbert la pauvreté d'accoutrement et de monture. Quoi, c'était là le nouvel archevêque, cet homme enveloppé d'une bure grossière, aux pieds nus, voyageant à âne? Quelle humble prise de possession! Comme cette absence d'apparat et de magnificence contrastait avec les coutumes du temps; mais combien n'était-elle pas, sans doute, plus digne d'un disciple du Dieu pauvre de Béthléem, de Nazareth, du Calvaire! Et le peuple, qui a le sens inné de

l'Evangile, percevait la beauté secrète de la leçon de choses et redoublait d'ovations.

Moins que d'autres encore, la multitude des miséreux s'en fût scandalisée.

En osant protester contre le luxe insolent de certains évêques du XII[e] siècle, l'abbé de Clairvaux ne s'était-il pas fait l'interprète discret de trop légitimes récriminations ? « Si je me taisais, avait-il audacieusement déclaré, les loqueteux et les faméliques se lèveraient pour crier avec un poète païen : Dites-moi, pontifes, ce que fait l'or aux freins de vos chevaux ? Pendant que nous souffrons lamentablement du froid et de la faim, pourquoi tant d'habits de rechange étendus sur vos perches ou serrés dans vos armoires ?... Tout ce qui s'ajoute à vos vanités est un vol fait à nos besoins. Vos palefrois marchent chargés de pierres précieuses et vous n'avez cure de nos membres nus. Des anneaux, des clochettes, des chaînettes, des courroies aux boucles d'or et d'argent... pendent au cou de vos mules; et vous n'avez pas assez de pitié au cœur pour procurer à vos frères une ceinture qui recouvre leurs flancs et cache leur nudité ! »

Cette fois, — une fois de plus, — l'avocat des serfs victimes des fréquentes famines de l'époque, pouvait s'applaudir de son ami Norbert; la conduite de l'un était digne de la pensée de l'autre.

Cependant le cortège avait marché. Le pont-levis franchi, il se dirigea vers la cathédrale, puis de là vers le palais archiépiscopal.

Ici se place une piquante méprise, dont le récit vola dès le soir même de lèvre en lèvre et affermit à jamais la popularité du nouveau prélat.

La foule compacte continuait donc à manifester son enthousiasme et entendait applaudir son héros jusqu'au bout. Au sortir du lieu saint, conduit par ses suffragants auxquels s'étaient joints le bourgmestre et les échevins, Norbert allait atteindre la porte qui donnait accès sur les jardins de sa nouvelle résidence, lorsqu'un remous inévitable se produisit dans les rangs serrés de la multitude. Plus que de raison, l'archevêque s'en trouva séparé des dignitaires qui lui servaient d'assistants; ces derniers touchèrent au but plus tôt que lui. Quand il fut possible de regagner le terrain perdu, Norbert, qui se disposait à franchir enfin le seuil de son chez soi, se vit à brûle-pourpoint appréhendé par le portier. Pris pour un va-nu-pieds, il fut sommé d'avoir, sur l'heure, à ne pas obstruer le passage des princes et des seigneurs.

On juge de la confusion du brave homme lorsqu'il eut pris conscience de sa gaffe. Honteux de son zèle maladroit, pris à partie par les plaisantins, il se disposait à laisser là trousseau de clefs et tablier, et à fuir loin des quolibets qui pleuvaient et de la disgrâce qui ne manquerait pas de le frapper. Mais, sans même le gourmander, le Saint le retint près de lui et le rassura par de douces paroles : « N'ayez nulle crainte, mon frère, lui dit-il; votre sagacité a vu plus clair dans mon cas, que ceux qui m'ont contraint d'habiter ce palais somptueux; ce n'est pas à moi, pauvre religieux, que cette résidence convenait, et vous me rendez justice, quant à vous, en le confessant tout haut. »

C'est le 18 juillet qu'avait eu lieu la prise de possession de l'archevêque élu ; huit jours après, ce fut

son sacre; en la fête de saint Jacques le Majeur, Norbert reçut la plénitude du sacerdoce des mains de l'évêque de Naumbourg, son suffragant, lequel devint, à dater de ce jour, son ami.

Non plus que l'élection, la consécration ne lui fit rien changer à son genre de vie. Il tenait à pouvoir retrouver dans ce vaste et fastueux appartement sa pauvre cellule du couvent, s'y livrer en paix à ses austérités, à ses oraisons accoutumées. Il ne modifia rien même à son costume; aux instances qui furent plusieurs fois tentées pour l'en dissuader, il résista victorieusement.

Son droit était imprescriptible : pontife, il lui était loisible de mener privément sa vie de religieux.

Pouvait-il aussi bien conserver le titre de général d'un Ordre dont la capitale était tellement loin de sa résidence? La nouvelle fonction de pasteur était-elle compatible avec l'ancienne; n'y avait-il pas à redouter, d'un tel cumul, une surcharge aussi peu profitable à l'une qu'à l'autre?

A vrai dire, le problème se posait avec une acuité plus aiguë à Prémontré qu'à Magdebourg. L'exaltation du père avait marqué, pour la communauté des frères, le signal d'une crise de découragement prolongée. Les remèdes proposés restaient de nul effet. Certains religieux eussent envisagé comme un crime d'infidélité de vouer leur foi à tout autre que Norbert; d'après eux, il fallait donc, que celui-ci continuât à assumer, même de loin, le fardeau de la direction. D'ailleurs, leur piété filiale ne se consolait pas de l'éloignement paternel; la nostalgie s'affirmait incurable et se doublait d'a-

larmes[1] : sa galère ne voguait-elle pas « en une région aux mœurs rudes et peu policées? »

D'autres, à la tête plus ferme, pensaient que l'œuvre devait avant tout se survivre à elle-même, et qu'au chef retenu trop à distance, il conviendrait de donner, au besoin, un successeur.

Prévenu de ces débats qui menaçaient de s'aigrir en querelles intestines, Norbert finit par trancher le différend; réflexion faite, il se ralliait à la seconde opinion. Il fallut faire part de sa décision.

Le porteur du message venait proposer au couvent une élection en règle. En toute liberté d'action, les

1. Certes, séparation et éloignement leur coûtaient; mais il faut leur rendre ce témoignage d'une affection désintéressée : leur cœur se fût moins ému d'une autre promotion... Dans leur pensée, celle-ci faisait de leur père un évêque missionnaire, voué aux inévitables avanies, voire à la perversité de ses diocésains. Décidément ces Saxons et ces Slaves, à qui Norbert est envoyé, ne leur disent rien de bon. Leur impression est saisie au vif et fidèlement transmise par les rédacteurs de la *Vita Norberti*, et cela, avec un luxe d'analyse étymologique qui ne recule pas, pour les besoins de la cause, devant une corruption de vocabulaire. Sous leur plume naïve, *Sclavi* deviendra *clavi, Saxonum* se muera en *saxorum*; on devine le reste : des clous et des pierres, c'est plus qu'il n'en faut pour menacer Norbert et alarmer ses fils. « Les uns, les Sclaves (= clavi) sont des clous qui le transperceront; des autres, les Saxons (= saxorum) il savourera la cruelle lapidation. » Et la plainte continue à se donner libre cours, pour fuser enfin en un aveu de duperie pieuse : « A l'exemple du patriarche Jacob, il avait peiné, sept années durant, à la sueur de son front : n'avait-il pas droit à la main de Rachel? Accablé de lassitude, il avait choisi la part la meilleure, celle de Marie, et le voici surchargé des occupations de Marthe et de celles de Lia. En vérité, on peut bien le dire : il n'est nulle sagesse, nulle prudence, nul projet humain qui ne puisse prévaloir contre les vues du Seigneur. »

frères devaient se considérer comme maîtres absolus de leurs suffrages. Cependant le fondateur les priait de prendre en considération le rôle tenu par Hugues dans la création de Prémontré, et la primauté que lui, Norbert, s'était toujours cru autorisé à lui attribuer par les témoignages de ses préférences et de sa dilection.

Hugues fut élu deuxième général de l'Institut, investi de sa charge par Norbert en personne, et détaché de la maison épiscopale de Magdebourg pour retourner à l'abbaye-capitale, d'où il exercerait désormais l'autorité sur toutes les maisons de l'Ordre.

On était alors en 1128 : le débat s'était éternisé. Il n'avait pas duré moins d'un an et demi.

CHAPITRE II

LES RÉFORMES

Si Norbert avait tant hésité à se démettre du généralat, l'on peut croire — pourquoi non? — qu'il y avait dans son atermoiement une raison à laquelle le cœur, chez lui aussi, n'était point étranger.

A sang-froid cependant il ne tarda pas à se rendre compte que ce dédoublement s'imposait de par les circonstances. Son expérience du début l'en avertissait : des occupations si continûment absorbantes que celles de l'évêque eussent fini, un peu plus tôt un peu plus tard, par lui en dicter l'impérieuse obligation.

Ce n'était pas une sinécure, certes, que de présider aux destinées de l'Eglise de Magdebourg, en ces premiers lustres du XII[e] siècle.

On sait l'ampleur de la fonction épiscopale à cette époque. Nulle charge de l'Etat, de la cité, du diocèse où le pontife n'ait souvent à intervenir pour décider, confirmer, abroger, annuler; nulle fonction de la justice où il ne soit consulté en appel ou en cassation. Il lui faut, tour à tour, entendre les doléances et plaider les droits des vassaux opprimés, des héritiers

frustrés, des créanciers lésés, des débiteurs insolvables. Et c'est encore à lui qu'on s'adresse pour sceller officiellement testaments, fondations, contrats, chartes. Au surplus, il doit souvent subir de nombreux déplacements : accompagner l'empereur en partance pour quelque ville lointaine, présider les conciles de la province, réconcilier les serfs avec leur seigneur ou les seigneurs entre eux. Bref, l'épiscopat comprend alors une partie administrative purement laïque, qui fatalement absorbe, au détriment de la cause de Dieu, le temps et les forces du bénéficiaire à vrai dire surmené.

Le nouvel archevêque n'était pas homme à demi-mesures. Il ne lui échappe pas que l'échange de bons et loyaux services entre l'Eglise et l'Etat n'est jamais politique inutile, et que la conciliation sert les intérêts de l'un comme de l'autre. Il ne lui serait pas même venu à la pensée d'alléger le fardeau des sollicitudes alors inséparables du gouvernement d'un diocèse; tenue de l'état-civil, justice, instruction et assistance publiques, garde des sceaux : tout cet ensemble, il le savait, relevait de sa charge et lui incombait sans partage.

Mais ce à quoi on ne le vit point céder, c'est ceci : jamais il ne troubla, par une intervention qu'il eût estimée sacrilège, l'ordre des choses. Au-dessus de tout, la gloire de Dieu et de l'Eglise. N'était-il pas pontife pour cela d'abord? Sa conscience l'en assurait; l'expérience du passé lui démontrait à l'avance que le succès de sa mission totale serait à ce prix.

Dans son administration, les affaires religieuses primaient donc les affaires séculières. Il en vint à se convaincre qu'en matières purement ecclésiastiques, les interventions judiciaires ne lui manqueraient pas.

Il s'aperçut bientôt, en effet, que les revenus de la mense épiscopale étaient dilapidés. Or, c'était à cette source que s'alimentaient, somme toute, ce que nous nommons aujourd'hui le bureau de bienfaisance et la caisse du denier du culte. Le jour de son sacre, il avait, sur les Evangiles, juré solennellement de sauvegarder intact ce capital, et au besoin de le protéger contre le pillage ou l'exaction. Fort de la droiture de son intention, certain que les preuves déjà fournies de son désintéressement personnel le mettaient à l'abri de tout soupçon de cupidité, il résolut d'aller vite en besogne et de frapper juste.

Par ses soins, fut constituée une commission de revendications. Il en répartit les membres à travers son vaste diocèse. Leur fonction était rigoureuse : ils devaient interdire aux détenteurs de biens ecclésiastiques de continuer à en percevoir l'usufruit, sans avoir au préalable exhibé leurs titres héréditaires de nature à légitimer ce privilège.

Le coup était porté droit. Comment le parer? Le ban et l'arrière-ban des feudataires éclatèrent en protestations. Il était plus facile de se plaindre du procédé que de se soumettre, sans péril, aux conditions édictées par lui. Ce fut donc un beau concert de récriminations.

Mais Norbert résiste. Contre les entêtés, n'a-t-il pas en réserve les anathèmes de l'Eglise; il ne se fait pas faute, au besoin, de le rappeler. On le sait homme à tenir parole. Ceux que la conscience ne suffit pas à alarmer cèdent tant à la crainte de l'excommunication qu'au danger du dépouillement

et de l'impopularité qui s'ensuivent. Tout compte fait, ils estiment que la restitution réclamée est un moindre mal; s'entendre bannir de la chrétienté, mettre hors la loi, rejeter du sein de la sainte Eglise, proclamer « maudit dans la ville, maudit dans la campagne, maudit dans sa maison, écarté de la messe et de la communion, privé de tout commerce avec ses coreligionnaires, menacé *de la sépulture de l'âne,* » voir leurs sujets déliés de toute obligation de fidélité envers eux : voilà quel serait le pire ; il faut l'éviter à tout prix, et de préférence consentir à rendre gorge.

L'initiative de Norbert eut en somme son plein succès. On le devine, il s'en était pris à forte partie; les intéressés ne lui pardonneraient pas de si tôt un contrôle que, longtemps encore, ils disqualifieraient d'indiscrète intrusion. Accumulée, la rancune prendrait corps et n'attendrait plus que l'heure de se ruer vers le Saint en tempêtes et débordements violents. Déjà, çà et là, sa réputation subissait des atteintes; à la dérobée, on le discréditait du manoir du burgrave à la chaumine du manant. Les acclamations de Pâques fleuries dont on l'avait accueilli au jour de sa triomphale prise de possession, se mueraient-elles si tôt en vociférations haineuses de vendredi saint?

Il avait rappelé la noblesse au respect du bien d'autrui. Il lui fallut aussi de toute rigueur, inviter son clergé au respect de la discipline ecclésiastique. Ici plus qu'ailleurs, la plaie de la clérogamie menaçait de s'étendre, et le célibat des clercs paraissait lettre morte. En dépit des directions récentes de Grégoire VII, des menaces et des anathèmes du concile de Latran (1123), il y avait beaucoup à redire sur ce

point délicat. Nombreux, les prêtres, diacres ou sous-diacres à qui leur admission aux ordres sacrés ne semblait imposer nulle contrainte, et dont la conduite extra-canonique était patente.

Norbert remémora d'abord aux délinquants la fausseté de leur situation et la grièveté retentissante de leurs incartades. Il en appela à la rigueur des lois, annonça qu'il ne reculerait devant aucune mesure susceptible d'en assurer l'observance, si radicale pût-elle paraître, et fût-ce au prix des pires sanctions. On le vit bien par la mesure comminatoire qu'il promulgua bientôt : tout clerc incontinent se verrait *ipso facto* privé de son bénéfice.

Il faut en convenir tristement : ici, le succès ne couronna qu'en partie ses louables efforts. Parmi son clergé, il y avait d'une part la catégorie des endurcis, et par ailleurs ceux dont la faiblesse se parait fallacieusement d'un droit de prescription. A ces derniers le retour à la pratique de l'abnégation totale fut relativement aisé.

Les premiers firent acte d'adhésion, mais pour la galerie seulement; au vrai, c'est à huis clos qu'ils se livrèrent désormais au débridement de leurs passions. Puis à la longue, il leur devint odieux de s'astreindre au secret, et leur mécontentement fit bientôt chorus avec celui des seigneurs irrités. A l'heure voulue, il en sortirait une campagne de dénigrement et de diatribes violentes, amorçant de loin une véritable conjuration.

Par sa partie septentrionale, l'archidiocèse de Magdebourg faisait plutôt figure de vicariat apostolique en pays de mission. Les Wendes s'y étaient établis. De là, ils ne s'étaient jamais fait scrupule

de rayonner et avaient semé, un peu partout dans les environs, leurs temples au service desquels vaquait un sacerdoce constitué. Par rangs d'importance les sanctuaires païens se groupaient autour d'une église principale, Rethra, dont l'emplacement se situait sur le territoire de Norbert.

Inquiet du sort de ses fils idolâtres, et désireux de les gagner à la civilisation chrétienne, le Saint s'entendit avec le roi Lothaire pour la préparation d'une expédition qui s'engagerait au delà de l'Elbe. Elle fut décidée pour les premiers mois de 1127. On se dirigea vers le Nord, du côté du lac de Muritz, puis, de là, vers Rethra, sans rencontrer la moindre résistance. Sitôt affrontés, les Wendes promettaient d'abandonner leur faux dieux et leur culte superstitieux, et de se comporter désormais en fidèles sujets de l'empereur et de l'archevêque ; ou bien, ils disparaissaient dans leurs cités lacustres, et laissaient indolemment les soldats de Lothaire incendier le temple national et la capitale.

Pauvres procédés de prosélytisme ! A bon droit ils répugnent, on le sait, à notre temps : cette carte forcée ne saurait plus rien nous dire que de tyrannique, et comme résultat final, que d'instable. Il est curieux de constater que Norbert, une fois de plus évadé de son siècle, dut emporter d'une telle tentative de contrainte la même impression pénible. Plus tard, en effet, lorsque bien plus sagement il confiera la conquête de ces âmes barbares aux missionnaires de Prémontré, il insistera sur l'obligation grave qu'il leur avait dès l'abord intimée : celle de gagner des adeptes à l'Evangile « à l'aide d'un enseignement pur de tout alliage profane ».

Ainsi, par une grâce de discernement spéciale, le Saint se trouvait-il en avance sur ses contemporains, en un sujet important de son ministère de charité.

Des religieux au zèle ardent, au dévouement infatigable, oui, il lui en fallait ; et son cœur les attendait de l'Ordre qui lui devait tout. Il souhaitait de les préparer lui-même aux durs labeurs de la conversion des infidèles. C'est bien cela : il grouperait à son ombre certains novices réservés à cet apostolat lointain, quelques jeunes frères dont il pourrait partager, à ses rares loisirs, la vie conventuelle... Heureuse vision ! Mais dans quel cadre lui donner corps et la réaliser ? Où installerait-il son séminaire des missions étrangères ?

Bientôt il crut avoir trouvé. En face même de son palais, il y avait une église dédiée à Sainte-Marie, et dont le ministère était confié à un chapitre de chanoines séculiers. Or, les desservants en étaient arrivés, eux aussi, à un tel degré de déchéance que s'imposait, de toute urgence, une sérieuse réforme. Norbert s'en était souvent inquiété. A la réflexion, il lui parut que la solution de la crise réclamait une intervention radicale : et, par exemple, une permutation du personnel.

Remplacer les chanoines désintéressés de leurs devoirs d'état au point de ne pas même entretenir leur immeuble, et les remplacer par des Prémontrés : dans sa pensée, ce serait résultat double.

Délicate était l'entreprise. Le Saint y mit toute sa politique de longanimité et de circonspection. Mais ni l'insistance magnanime de sa générosité, ni les offres d'une digne compensation ne parvinrent à ob-

tenir l'agrément du chapitre. Celui-ci s'émut de ce qu'il traitait de visée occulte, et machina le plan d'une opposition irréductible.

La réaction avait à sa tête un certain archidiacre Atticus, lequel, on peut le croire, ne resta pas bras croisés. Contre le prélat, il élabora tout un système de diffamation, et s'efforça d'abord de le perdre de réputation auprès du roi Lothaire : si Norbert s'attachait tant à déposséder les chanoines alors en charge, expliqua-t-il à la cour, c'était, à n'en pas douter, pour mettre à la place des étrangers qui, à ce titre, seraient exempts de l'hommage dû au suzerain, et n'en reconnaîtraient pas les droits sacrés... Au fait, la calomnie n'était pas si mal imaginée.

Néanmoins, Atticus en fut pour ses frais d'éloquence venimeuse et de coterie. Son bel échafaudage de protestations ne tint pas trois ans. Dès le début de 1129, Lothaire autorisa la substitution des chanoines réguliers de Prémontré aux chanoines séculiers de la collégiale Sainte-Marie. Tout au long, la charte de transmutation en énumérait les motifs : réforme des abus, rétablissement de l'office et du culte divins, restauration matérielle de l'édifice. Elle déclarait en même temps que les précédents occupants avaient été, par fractions minimes, incorporés à d'autres églises de la ville, invités ainsi à se soumettre à la discipline claustrale, et, quant au vivre, assurés d'un revenu équivalent.

Ainsi aboutissait le rêve de Norbert. Il devait se réaliser à fond. A bref délai, le monastère de Sainte-Marie devint en effet une pépinière d'apôtres pour le pays des Wendes, sans préjudice des religieux d'élite qui sortirent aussi de là pour évangéliser indistinctement n'importe quel pays de la chrétienté.

Autre mécontentement. Ce ne fut pas non plus sans indisposer contre lui tout un groupe de fonctionnaires parasites, qu'il enleva à leur gestion pillarde la gérance de la *maison-Dieu* pour en confier désormais le soin à ses religieux. Ici encore, il prit soin d'expliquer ouvertement sa conduite : il ne cédait nullement à quelque besoin d'accaparement excessif, mais il voulait que, désormais, selon le dispositif de la charte de fondation, les revenus de l'hôpital fussent employés à l'entretien des indigents, et non au lucre d'administrateurs concussionnaires.

On le devine : ce genre de centralisation n'était pas pour plaire à tous. La revendication des droits de la justice ne va guère sans provoquer les représailles des délinquants. L'orage qui remontait à l'horizon, allait bientôt éclater sur la tête du réformateur. Nous ne le suivrons pas du côté de la bourrasque, sans l'avoir accompagné d'abord dans un bref voyage qui lui réservait de douces consolations.

Durant l'été de l'année 1128, les affaires de l'Etat l'amenèrent à Aix-la-Chapelle. De là, il se rendit dans sa petite patrie. Il n'y avait point reparu depuis dix ans. C'est sur l'invitation toute de tact et de délicatesse de son ami l'archevêque de Cologne, que l'ancien chanoine de Xanten vint présider, en pontife, la solennité d'une nouvelle dédicace, celle de l'église collégiale bâtie sur les gravats et les cendres de la précédente. Au vu et au su de tous, il rentrait en triomphateur là même d'où il avait fui naguère, éconduit par la malveillance de ses concitoyens.

Mais lui, toujours à son recueillement, n'évoquait

le passé et le chemin parcouru que pour remercier l'auteur de tout bien, pardonner à ses ennemis, raviver, en son cœur fidèle, la vision rétrospective, tantôt riante, tantôt pénible, de son enfance et de sa prime jeunesse.

CHAPITRE III

LA RÉACTION VIOLENTE

En rentrant dans son diocèse, Norbert se vit aux prises avec les pires difficultés.

Depuis sa défaite dans l'affaire de la collégiale Sainte-Marie, l'archidiacre Atticus n'avait pas désarmé. Bien au contraire, l'ascendant que lui conférait une situation en vue devint peu à peu le pivot autour duquel convergèrent, puis s'échauffèrent progressivement les sourds mécontentements des clercs si justement rappelés au respect de la continence. La rancune couvait; elle n'attendait qu'une occasion pour se répandre en laves brûlantes et accabler sa victime.

Le jeudi saint 1129, l'évêque était au tribunal de la pénitence. A son rang se présente, pour être absous de ses péchés, un jeune homme aux allures louches, la taille drapée d'une ample *cape*. Norbert l'aperçoit, le somme de ne pas avancer, appelle à l'aide, le fait dépouiller de son manteau, et l'on découvre qu'il cache une dague effilée. On le met à la question; apeuré, il avoue en tremblant qu'il a été soudoyé pour tuer le prélat, et désigne Atticus comme chef du complot.

Quelque temps après, l'archevêque venait assister

à Matines; suivant la coutume, son cortège s'était formé pour l'entrée au chœur. Il s'avance dans la cathédrale. Soudain, en moins de temps que pour le dire, l'un des chapelains, celui qui fermait la marche de la procession, est appréhendé par un assassin posté derrière la porte. Il est frappé en traître, tombe baigné dans son sang. Le clerc meurtrier, car c'était un clerc, s'aperçoit de sa sotte méprise et s'enfuit déçu. Il avait cru atteindre le pontife : il n'a blessé qu'un de ses suivants.

Ces coups isolés n'ont pas porté. Il n'est plus que d'encercler Norbert dans un mouvement d'insurrection populaire; de là, on ne se dégage pas à si bon compte. C'est bien la pensée perfide d'Atticus. Elle va se préciser et prendre corps à l'occasion d'un incident dont, à cette époque, la fréquence ne le cédait guère qu'à la banalité.

La cathédrale avait été profanée par un crime honteux que la chronique, par pudeur, s'abstient de désigner autrement. L'archevêque crut nécessaire une *réconciliation liturgique* de l'édifice pollué. Il en parla à ses chanoines; la majorité ne se rallia pas à son avis. Il faut dire que, pour la plupart, ceux-ci appréhendaient que la cérémonie ne servît au surplus de prétexte à une mesure dont on prêtait, depuis quelque temps, l'intention cauteleuse à Norbert : le remplacement prochain du chapitre séculier par un chapitre régulier venu de Prémontré.

Ici encore, le prélat passa outre à l'opposition dont il n'ignorait rien des dessous; la date de la cérémonie secrète fut fixée à la nuit du 29 au 30 juin 1129. Mais il n'avait pas prévu la tactique de la conjuration.

Au chant du coq, alors que les vitraux de la cathédrale laissent encore filtrer, en la trahissant, la lumière du dedans, les opposants font sonner le tocsin, alarment la population en lui dénonçant la nouvelle d'un office nocturne dont elle n'a pas été prévenue; puis ils l'ameutent par cette rumeur habilement colportée : Norbert, ravisseur de reliques, accomplit son forfait à la faveur des ténèbres. Or, on le sait, les reliques jouent un rôle capital, dans la protection de la cité : en temps d'épidémie, elles l'assurent contre la contagion de la peste, en temps de guerre contre la surprise des remparts, en temps de sécheresse contre la pauvreté des récoltes. Et c'est de la perte de ce nantissement incomparable que l'on serait, paraît-il, menacé !

Le danger presse. On vole au secours du précieux trésor. Le tumulte se déchaîne. De toutes parts des protestations violentes éclatent. C'est la sédition dans toute la hideur de ses emportements. Ses gens jugent que la vie de leur maître est en danger. Ils le contraignent à se réfugier furtivement dans une tour crénelée attenante à la métropole.

Mais la surexcitation des esprits est à son comble. On poursuit l'archevêque dans l'abri. On l'invective, on cherche à l'atteindre à la fois du dehors et par le dedans. Le désarroi devient indescriptible. Le Saint voit l'un de ses gens s'affaisser. Profitant de la bousculade pour se dégager du rempart vivant que lui font ses fidèles gardes du corps, il s'élance au secours du blessé et s'égare parmi les assaillants; ceux-ci tombent sur lui, le soufflettent, le frappent brutalement, et l'un des énergumènes abat de toute sa force le tranchant de son épée sur l'épaule de Nor-

bert : mais, ô prodige ! le coup rebondit comme d'une enclume et n'entame point les chairs.

On le devine, les moindres détails n'avaient point été oubliés dans la préméditation du complot; l'absence elle-même du burgrave avait rendu impossible l'intervention du bras séculier. Son retour ramena le calme, un calme relatif et transitoire en vérité. Circonvenu en personne, il dut promettre que, si éminente que fût sa dignité, l'inculpé paraîtrait à la barre et répondrait publiquement du rapt des reliques.

C'était là, toute partielle qu'elle parût, une concession à la tyrannie de l'opinion publique; les sectaires se jurèrent de la transformer en victoire complète. Ils se réunirent en un clan occulte, jurèrent de s'enivrer de vin ou d'hydromel le jour où la cause serait jugée, et de se faire justice au cas où leur ennemi serait relaxé. D'un commun accord, le défi sanctionnait le serment : quiconque des partisans aurait, au dernier moment, la faiblesse de reculer devant la résolution prise, verrait sa maison livrée au pillage puis à l'incendie.

Le secret fut éventé et l'évêque prévenu du péril. Il refusa absolument de s'enfuir, résolu à subir de grand cœur le martyre s'il s'offrait à lui, aussi calme devant la mort qu'il l'avait été la veille devant les abandons, les invectives, les coups.

Arrive le jour du jugement fixé par le burgrave. Des attroupements turbulents et avinés se forment; les clameurs recommencent; une fois de plus l'entourage de Norbert s'empare de sa personne, pour l'arracher aux attentats des forcenés. Précipitamment, on emmène le pontife à l'abbaye bénédictine du faubourg, de là au manoir épiscopal de Gevekenstein, et enfin, pour échapper aux poursuites persistantes de l'ennemi, chez les chanoines augustins de Pétersberg. C'est de là, qu'après avoir inutilement invité les rebelles au calme et à la paix, il lança l'interdit sur la ville de Magdebourg.

L'interdit! C'était la suspension de toute vie sociale en même temps que de toute vie religieuse : désormais plus de sacrements, plus de cérémonies liturgiques, plus de mariages ni de funérailles.

Au bout de six semaines, provoquée par le châtiment la sérénité retrouva ses droits. Les meneurs furent les premiers à solliciter un pardon qui leur fut octroyé avec une générosité dont ils furent touchés. Le proscrit rentra donc chez lui, réclamé et bientôt acclamé par un peuple touché de sa mansuétude.

Entre le troupeau et le pasteur, ce serait désormais à la vie à la mort. Jusqu'à la fin, Norbert ne reçut plus que des témoignages de l'estime universelle, du plus indéfectible attachement. Un seul des partisans, le chef, ne se décidait point à désarmer. Si pour un temps, il en fit mine et se tut, ce fut par crainte de son impuissance d'isolé; mais dans ce cœur ulcéré persistait clandestinement l'espoir en l'avenir, et l'avenir réservait en effet, à Atticus, un nouveau prétexte à querelle et à vengeance.

Sur ces entrefaites, de sinistres nouvelles arrivaient de Rome. Çà et là, on racontait qu'après la mort du pape Honorius II (14 février 1130) et l'élection régulière de son successeur Innocent II, un cardinal arriviste et intrigant, Pierre de Léon, le même qui, en 1124, au concile de Noyon, avait approuvé l'Ordre de Prémontré en qualité de légat, s'était fait élire

souverain pontife en concurrence avec l'authentique successeur de Pierre, sous le nom d'Anaclet II. C'était le schisme, renouvelé de quelque cinq années précédentes, mais aggravé, cette fois, de pratiques simoniaques, dont l'antipape passait depuis longtemps pour avoir l'habitude, et dont, à ciel ouvert, il ne se faisait plus aucun scrupule. La famille des *Pierleoni* était des plus riches, et prête, en outre, à toutes les générosités qui, par la force ou la corruption, assureraient le succès à l'un de ses membres.

Plus que de ses récentes épreuves personnelles, Norbert s'attrista de la persécution infligée à l'Église. Mais les informations étaient d'un caractère si grave, qu'il crut devoir solliciter un complément d'informations. Hélas! pris à bonne source, les renseignements révélèrent que la rumeur publique n'était pas controuvée; elle reposait de fait sur une base strictement indéniable. Le Saint l'apprit en ligne directe de deux prélats, bien en place pour savoir, trop attachés à la vérité pour en mal témoigner.

L'un d'eux, l'archevêque de Ravenne, après avoir dépeint le dramatique spectacle d'une Rome déchirée à nouveau par *les luttes du sacerdoce et de l'empire*, suppliait le pasteur de Magdebourg d'obtenir de Lothaire une intervention pacificatrice. Norbert ne s'en tint pas à cette conclusion. De toute son influence il travailla à faire acclamer *vrai pape* Innocent II par tous ses monastères, par tous les peuples de la Germanie, digne émule en cela de Bernard de Clairvaux appliqué en France au même apostolat d'urgente actualité, de la plus urgente actualité : car il y avait presse à éclairer la masse et les élites sur la légitimité de l'élection d'Innocent. L'intrus n'avait-il pas

notifié la validité de la sienne en termes de chancellerie qui donnaient le change; sans vergogne, il s'était présenté comme l'élu de la *pars major et sanior* du Sacré Collège.

L'empereur ne partit pas alors pour Rome; mais le pape vint à lui, et fut reçu par lui au Concile de Liège le 22 mars 1131. Au cours de sessions qui réunirent autour du vicaire du Christ cinquante évêques et un nombre imposant de fiers paladins, le monarque donna son adhésion publique à la cause d'Innocent II. Il prit et conduisit par la bride la haquenée blanche du pontife, alors que de l'autre main, à titre de défenseur de la sainte Église, il s'appuyait sur la crosse. Surtout il contracta l'engagement de s'opposer aux empiètements sacrilèges de l'antipape.

A l'issue du concile, Innocent II partit pour Laon accompagné de Norbert. De Laon il est probable que les deux augustes voyageurs poussèrent jusqu'à l'abbaye de Prémontré. On était au printemps de 1131 et c'est à la date du 12 avril de la même année que Hugues, abbé de Prémontré, obtint de première main un diplôme pontifical qui plaçait le monastère sous le patronage de l'apôtre Pierre, et le mettait ainsi, sous peine de l'excommunication, à l'abri de toute vexation et de tout pillage.

Très doux au cœur de Norbert, ce séjour parmi les siens, fut brusquement interrompu par un rappel pressant à Magdebourg. Il n'y était plus question d'émeute dans la population; mais au sein du Chapitre de la cathédrale, recommençait de s'agiter une minorité de mécontents dont Atticus restait en sourdine l'âme damnée. Le Saint n'avait plus à temporiser.

L'archidiacre fut convaincu d'intrigues déshonnêtes, peut-être aussi de détournements de fonds, puis déclaré suspens de ses fonctions.

Furieux, il en appelle à l'antipape Anaclet, lequel cite Norbert à sa barre. Le prévenu n'est nullement intimidé par le *veniat* de l'usurpateur. Il n'en fait nul cas. Alors, en termes dont l'injurieuse et brutale crudité révolterait d'une autre plume, le Saint, par contumace « dépouillé de toutes prérogatives ecclésiastiques et séculières, voué à l'eternel anathème », se voit décerner ainsi un brevet d'orthodoxie qui ne manqua pas d'être cher à sa foi.

A Rome, oui, il irait prochainement, mais non pour répondre aux injonctions et aux insultes gratuites d'Anaclet.

Le roi Lothaire venait, en effet, de décider une expédition nécessitée par l'état de division qui se perpétuait dans l'Europe chrétienne, du fait de l'intrus. Envers et contre tout, ce dernier restait le maître indiscuté de la Ville Éternelle; il y affirmait sa domination par la force armée et par les combinaisons de la politique, au besoin, par le brigandage. Ses bulles et ses encycliques partaient du Latran ou de Saint-Pierre, et cette origine diplomatique leur donnait un faux cachet d'authenticité de nature à tromper les âmes simples. N'y avait-il pas du reste injustice flagrante à cela : que le vrai pape vécût en banni et fût réduit à errer à travers la chrétienté, alors que l'antipape tenait sa place et occupait insidieusement sa *cathèdre*. « Tandis qu'Anaclet jouissait du siège de l'autorité, Innocent avait pour lui les Églises; celui-là dominait sur Rome, celui-ci régnait sur l'univers catholique » : telle est la constatation sentencieuse des contemporains; et sans doute, il y a sous leur plume et dans le relief d'un tel contraste, une mise en accusation dont patente est l'intention, et de laquelle Thémis n'eût pas récusé l'ironie vengeresse.

Vengeance platonique du droit outragé, insuffisante à faire cesser le schisme et à rétablir l'ordre troublé ! Il n'y faudrait rien moins qu'une intervention vigoureuse du bras séculier.

Et c'est pourquoi, Lothaire venait de la prendre à son compte.

Norbert fut chargé d'en porter l'excellente nouvelle à Innocent II, lequel tenait alors ses assises au concile de Reims, au milieu d'un brillant cortège de trois cents évêques et d'une foule de barons feudataires (octobre 1131). Le message fut accueilli avec un transport de joie et de reconnaissance. L'aube de la délivrance jetait enfin ses premières lueurs.

L'année précédente, le concile d'Étampes avait valu au pape légitime la reconnaissance officielle et les hommages du roi de France Louis le Gros. Cette fois, c'est l'Angleterre et la Germanie qui par des intermédiaires de qualité, apportaient à Innocent leur protestation de fidélité. La ligue sainte s'affermissait[1].

On le devine, l'ambassadeur d'une telle communi-

1. Banni de Rome, Innocent II avait tour à tour séjourné à Pise, à Gênes puis en Languedoc; de Saint-Gilles il remonta la vallée du Rhône. A la nouvelle de son approche, Pierre le Vénérable envoya de Cluny à sa rencontre une équipe de soixante chevaux. C'est à Cluny qu'il apprit de Suger, abbé de Saint-Denys, la décision du concile d'Étampes. Il se remit en route. A son arrivée à Saint-Benoît-sur-Loire, il trouva le roi de France et la famille royale qui le saluèrent comme l'authentique vicaire de Jésus-Christ.

cation fut reçu avec de grands égards. A l'avance, il les avait pressentis et s'était promis d'user pour son église à lui de la faveur qu'ils lui vaudraient. Il ne se fit nul scrupule d'en revendiquer le profit.

C'est ainsi que les antiques privilèges du diocèse de Magdebourg furent approuvés derechef et confirmés. Tout vermiculé, le parchemin des premières chartes qui les attestait, était devenu à peu près indéchiffrable; sur place, de nouveaux actes furent rédigés, scellés, et munis d'*authentiques*. De plus, toutes les réclamations de Norbert contre les détenteurs de biens relevant de la mense archiépiscopale furent de plein droit autorisées, et hautement ratifié enfin fut le transfert de l'église Sainte-Marie aux chanoines de Prémontré.

Au terme de la longue épreuve qu'il venait de subir, il semble que la Providence se soit complu à réserver à Norbert quelques consolations d'ordre humain. Après l'épreuve venait donc, pour lui aussi, la bénédiction compensatrice. Ainsi Job le Juste avait-il alternativement connu les rigueurs puis la bienveillance de Jéhovah à son égard.

En cette conjoncture, l'âme sensible de l'homme de Dieu goûta la saveur d'une joie plus délicate encore. A Reims, il retrouva ses deux amis intimes : Bernard de Clairvaux et Barthélemy de Vir. Avec eux, dans l'effusion et les épanchements de la confiance, il put s'entretenir des graves événements qui troublaient alors l'Eglise, de l'espoir de leur prochaine cessation, et aussi de la façon miséricordieuse dont Dieu avait naguère mis fin à ses tourments à lui. Bernard et Barthélemy, ce dernier septuagénaire, le félicitèrent de son bonheur présent, et l'on ne se quitta point sans s'être mutuellement renouvelé la promesse d'une pensée fidèle dans le Seigneur. Ici-bas, Barthélemy et Norbert ne devaient plus se revoir.

Avec saint Bernard, les échanges réciproques d'affection furent plus chauds encore, et par surcroît, provoquèrent une cordiale explication. On parla du passé. Or, lors de leur dernière rencontre qui remontait à 1128, les deux interlocuteurs avaient différé d'opinion sur un sujet de conversation alors assez à la mode : l'imminence de l'antéchrist, entendons : du schisme menaçant de Pierre de Léon, qu'il était encore difficile à cette époque de pouvoir présager.

Une lettre postérieure de Bernard à l'évêque de Chartres nous renseigne sur le dissentiment. « Vous me demandez, écrivait l'abbé de Clairvaux, si le seigneur Norbert a l'intention de faire le pèlerinage de Jérusalem; je l'ignore. J'ai eu le bonheur de le voir, il y a quelques jours, il m'honora d'un long entretien au cours duquel je bus avec avidité les paroles qui coulaient de ses lèvres comme d'une source céleste [1]; mais je ne lui entendis rien dire de ce projet de voyage. Je lui demandai quant à moi, ce qu'il pensait de l'antéchrist. Il me parut persuadé que la génération présente le verrait. Je sollicitai des preuves; sa réponse ne put me convaincre. Mais lui, loin de se dédire, répéta que bientôt l'Église serait troublée par une persécution générale. »

Le temps avait malheureusement donné raison à

1. Mot pour mot : *de cœlesti fistula, ore scilicet ipsius.* L'image est empruntée par saint Bernard à la liturgie de l'époque. Cette FISTULA était le chalumeau d'argent dont on se servait pour communier, à la messe, sous l'espèce du vin.

la clairvoyance prophétique de l'archevêque de Magdebourg, clairvoyance aidée, il faut le dire, par le mauvais renom que l'antipape s'était acquis dès sa jeunesse tant en France qu'en Italie. Bernard eut la courtoisie et la bonne grâce d'en convenir, sans se préciser davantage si, de son côté, la question ne s'était point plutôt posée avec l'ampleur d'un problème eschatologique. Bien plus, il n'éprouva aucune répugnance à donner à son ralliement spontané la diffusion de la publicité; c'est en effet, cette même année 1131 qu'il mandait à l'archevêque de Tours ce mot à l'emporte-pièce tranchant au vif dans le débat romain : « Ceux qui suivent Innocent se déclarent pour Dieu; mais ses adversaires sont pour l'antéchrist... à moins toutefois qu'ils ne soient l'antéchrist en personne. »

CHAPITRE IV

L'EXPÉDITION EN ITALIE

De Reims, Norbert rapporta en Germanie la réponse du pape à l'empereur. Les détenteurs du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel se trouvaient être en accord complet. Il était dès lors tout indiqué qu'ils se rendissent de mutuels services. On en était convenu de part et d'autre : sitôt réintégré à Rome, Innocent II couronnerait empereur Lothaire II.

Après les fêtes de Pâques 1132, le roi de Germanie annonça ses préparatifs de départ, et fixa la concentration de l'armée expéditionnaire à Wurtzburg; de nombreux évêques devaient rejoindre les troupes. Quant à Norbert, il estima d'une part que sa présence était plus indiquée à ce moment parmi ses ouailles. Il conjecturait par ailleurs, que les fatigues d'un si lointain voyage seraient fatales à sa santé déjà chancelante. Mais il n'était pas seul à compter. Sitôt connu son projet d'abstention, la pression du pape s'unit à celle de l'empereur pour le faire revenir sur sa décision. De trop haut venait l'appel pour ne pas être pris en considération; dès lors qu'il était question de servir la cause de l'Église, le Saint n'était plus capable de calculer ni avec la diminution

de ses forces, ni même avec les intérêts locaux de son cher diocèse de Magdebourg.

Vers la fin d'août, Lothaire se dirigea vers Rome par la vallée de Trente. Le pape l'attendait à Roncaglia, en Lombardie. A loisir, on s'entretint là des affaires de la chrétienté et de l'empire. Puis, après la Noël, on se sépara pour s'acheminer vers le but final par deux routes parallèles. Accompagné de Norbert, Lothaire allait tout droit par la voie publique. Innocent s'avançait par Pise et les chemins du littoral : Bernard de Clairvaux était avec lui. Quel gage de succès dans la présence des deux Saints ! A l'aide d'une stratégie difficile à reconstituer par défaut de repères topographiques, l'armée impériale put atteindre, au 30 avril suivant, le mont Aventin, ce qui permit à Innocent II de pénétrer au palais du Latran. Anaclet battit en retraite mais fortifia ses positions au palais de Saint-Pierre. De plus, au mépris de toute parole donnée, il s'obstina à faire fi de sa promesse antérieure d'accepter l'arbitrage le plus équitable au sujet de la légitimité de son élection. On en restait là.

Le temps s'écoulait en pure perte. Lothaire s'impatientait que son couronnement fût différé. Norbert décida le pape à cette concession : il le sacrerait empereur non à Saint-Pierre, mais, par une exception que toléraient les circonstances, dans la basilique constantinienne de Saint-Jean de Latran. Aux vivats répétés des Romains, se déploya enfin l'imposante cérémonie, et à dater du jour où Lothaire eut reçu l'onction d'Innocent en manteau de pourpre[1], la popularité fut acquise au pape légitime, au préjudice du pape intrus.

1. Le manteau de pourpre était alors réservé à la dignité papale.

Si dévoué qu'il fût à l'Église, Lothaire n'était point préservé de toutes faiblesses; d'ailleurs n'eût-il pas forligné à la race des Henri V et des Henri IV, s'il n'eût connu, au moins par intermittences, la tentation d'empiéter sur le pouvoir spirituel. A l'issue de sa solennelle investiture, en signe de loyale amitié et de bons offices, il réclama du Saint-Siège un privilège dont il escomptait depuis longtemps le chimérique octroi : le droit de nommer aux bénéfices. Tout à la joie de la gratitude, le pape ne discerna pas d'abord l'impertinence d'une pareille requête, et, chose étrange ! parmi les nombreux prélats qui l'entouraient, nul n'en témoigna de la surprise. Du consentement plénier de son conseil, Innocent allait donc accorder la faveur demandée, lorsque, dans un éclair de sagacité et un élan de liberté tout apostoliques, Norbert dépista le danger. En quelques mots énergiques, il remit tout au point : n'était-ce pas chose canoniquement impossible au pape lui-même, rappela-t-il respectueusement, de réduire l'Église en esclavage par une capitulation qui lui ravirait sa liberté ? Perpétuel recommencement qu'est l'histoire : cette scène, le cadre en moins, ne se laisserait-elle pas tout aussi bien dater d'une époque plus récente ?

A ces mots, — tant était grand l'ascendant exercé par la sainteté de Norbert —, l'empereur retira d'un geste spontané sa supplique indiscrète, et le pape resta, sans partage illicite, le chef suprême de l'Église romaine.

Dans les récits du temps qui mentionnent la campagne d'Italie, Norbert est appelé le *grand chancelier*

de l'empire. Il en avait, en effet, reçu le titre de la bouche même de Lothaire, au départ de l'expédition. Il est vrai : la tradition voulait que cette fonction fût de droit attribuée au prince-archevêque de Cologne; mais ce dernier siège s'était trouvé vacant, et il fallait suppléer à la carence par un remplacement de fortune. Le choix, dans l'espèce, fut excellent : car, de l'avis unanime, Norbert réunissait toutes les qualités de sagesse et de conseil que réclamait ce rôle.

Cependant, le pape usurpateur se cramponnait à son refuge du château Saint-Ange, d'où il défiait les troupes impériales de le débusquer. De plus en plus l'on s'en rendait compte : sa résistance avait été préparée de longue main; il était en mesure de la prolonger longtemps encore. Bernard et Norbert lui furent envoyés en parlementaires, pour convenir avec lui d'une réconciliation. Mais l'entêté refusa même d'aborder le terrain d'entente commune.

Après un séjour de six à sept semaines, Lothaire fit annoncer et préparer son départ. Certes, son but n'était pas pleinement atteint; non expulsé, Anaclet occupait toujours Rome. Du moins, le pape légitime y était-il rentré; et pour n'être pas complète, la victoire semblait partiellement acquise[1].

De fait, sitôt qu'il eut franchi la frontière d'Allemagne, le monarque fut reçu en triomphateur. L'archichancelier Norbert, lui aussi, eut sa part d'hommage et de félicitations. A la prière de Lothaire, il dut continuer au souverain jusqu'au printemps

1. C'est pendant huit ans que l'antipape disputa le siège de saint Pierre.

de l'année suivante 1134 le service de ses conseils et de son expérience. Pénible fut ce séjour à la cour. La santé du Saint était de plus en plus précaire. A une accumulation préalable de labeurs et d'austérités, les fatigues de l'expédition, le climat estival d'Italie, la *malaria* des campagnes romaines, une inlassable sollicitude pour les affaires de l'Eglise avaient ajouté leur superflu.

Depuis longtemps d'ailleurs, l'organisme épuisé ne fonctionnait plus qu'au commandement impérieux d'une volonté de fer. Mais, cette fois, le corps usé résistait à l'âme. Le Saint dut s'avouer vaincu. D'urgence on le fit transporter à Magdebourg, où le clergé et le peuple lui préparaient un accueil digne des privilèges et des marques d'estime que le prélat venait de recevoir tant du pape que de l'empereur.

Hélas, Norbert rentrait dans sa ville pour y mourir. Des nombreux mérites d'une existence si pleine, rien ne le mettrait à l'abri de la dette du péché, rien : ni ses progrès personnels en sainteté et en vertus, ni son acharnement à lutter contre le schisme, ni son intrépidité à revendiquer sans défaillance le triomphe de la justice et de la vérité, ni sa passion à servir l'Eglise et la nation et la cité, ni son affabilité pour les humbles, les pauvres, les affligés, ni son héroïque fidélité à une règle dont il était le législateur, ni même son application constante à réparer, par la pénitence, les écarts lointains d'une jeunesse frivole.

V

L'ÉLU

(1134 à nos jours)

CHAPITRE PREMIER

LA MORT

L'arrivée à Magdebourg eut lieu au début du Carême 1134. Elle ne s'opéra point sans peine.

L'épuisement du malade était tel que le voyage ne s'accomplit, malgré les précautions d'usage, qu'avec de grandes difficultés. Le diagnostic confirma bientôt une anémie si complète que le sang du patient était littéralement vide de globules rouges. La fièvre le consumait. Il dut s'aliter et ne quitta plus guère sa couche de douleur

Si l'organisme se désagrégeait peu à peu, l'âme n'abandonnait rien de sa vigueur, et le spectacle était peu banal de ce mourant à bout de souffle, conservant l'administration de sa maison, de son diocèse, de son Ordre religieux ; chaque jour, on devait lui rendre compte des moindres détails, et enregistrer sous sa dictée la solution des difficultés proposées.

Pour autant, il ne s'illusionne pas sur le sort qui

le guette; mieux que quiconque, il sait que son cas est désespéré.

Ce n'est donc point pour se laisser leurrer par l'instinct de conservation et se garer de l'inévitable, qu'il entend se tenir jusqu'au bout au timon de la barque. La preuve en est visible dans le soin qu'il met à hâter, avant le départ suprême, la conclusion des affaires pendantes qui lui tiennent surtout à cœur. Il se préoccupe, par exemple, de mettre ses fils en possession du chapitre de la métropole, suivant l'autorisation récente qu'il en a reçue du Souverain Pontife.

Parfois, il mande à son chevet quelques religieux de la collégiale Sainte-Marie pour leur préciser certaines de ses recommandations antérieures, et finir de leur insuffler l'esprit de l'Institut. Eux surtout, il les entretient de l'avenir de cette nouvelle fondation dont il entrevoit la future prospérité et tout le bien qui en sortira quelque jour.

Le Carême se passa sans apporter la moindre lueur d'espoir, une amélioration même transitoire. Chaque matin, le malade recevait le saint Sacrement.

A l'aube du jeudi saint, il fit l'héroïque effort de quitter sa couche pour consacrer le saint chrême. Le dimanche de Pâques, il voulut une dernière fois, célébrer les saints mystères. Il eut à l'autel, plusieurs évanouissements, et regagna son lit avec la conviction de ne le plus laisser que pour le tombeau.

Son unique détente était la consolation de l'amitié. Avec l'inséparable Evermode, il conversait souvent des délices de la fraternité qui règne au cloître, du bonheur de mourir dans l'état religieux, et de la perpé-

tuité, dans l'au delà, des saintes affections d'ici-bas.

Hugues de Fosse avait été prévenu de la gravité de la maladie, et convié à un suprême colloque. Comme il arrive, il ne put se défendre d'admettre une part d'exagération dans la nouvelle si brusque; retenu au loin par des devoirs urgents, il s'attarda en chemin et se priva de la sorte d'un dernier entretien avec son père bien-aimé.

Le jour de la Pentecôte était proche; la fête, cette année-là tombait le 3 juin. Après avoir, sur sa demande, communié en viatique, le patient réclama l'extrême-onction. Puis d'une voix ferme, avec une maîtrise parfaite de sa pensée, il adressa aux chanoines et aux disciples qui l'entouraient des adieux émus, entrecoupés de paternelles recommandations.

Les premiers jours de l'octave se passèrent sans incidents. Le mardi suivant, au soir, l'entourage s'aperçut que le malade déclinait et que l'instant fatal était imminent.

En peu de temps, les familiers de sa maison et les paroissiens de Sainte-Marie affluèrent autour de l'agonisant; il les bénit une dernière fois et en leur personne tous les membres de son institut et de son clergé. A ce moment des sanglots étouffés se trahirent : alors, il s'oublia lui-même pour gronder doucement et consoler.

Puis, levant les yeux au ciel, il expira en prononçant le nom de Jésus.

C'était la nuit du 5 au 6 juin 1134. Le Saint avait environ cinquante-quatre ans. Il y avait un peu plus de sept ans qu'il gouvernait, comme archevêque, l'église de Magdebourg, et quatorze, qu'il avait fondé l'Ordre de Prémontré.

CHAPITRE II

LE DEUIL MONDIAL

Sitôt que fut connue la fatale nouvelle, on entonna la louange du défunt, et, fait plus significatif même à cette époque, l'on se mit en mesure de revendiquer, de deux côtés à la fois, des droits à la possession de ses restes mortels.

Pendant que de tous les quartiers et faubourgs de la ville, la foule se précipitait vers le cadavre exposé, sur son lit de parade, à la vénération des fidèles, les chanoines réguliers de la collégiale Sainte-Marie émettaient la prétention d'inhumer leur Père dans le caveau de famille; mais les chanoines séculiers de la métropole faisaient opposition, et en appelaient à la tradition exigeant que l'archevêque défunt dormît son dernier sommeil dans la crypte de l'église cathédrale.

Le conflit fut dirimé par le rappel opportun d'une disposition testamentaire du défunt : maintes fois, de son vivant, il avait exprimé le désir de reposer parmi ses enfants. Encore fallut-il recourir à l'arbitrage de l'empereur. A bon droit, ce dernier décida pour la prépondérance du titre de fondateur d'Ordre.

Suivant la coutume du temps, le corps de Norbert

fut transporté successivement à découvert dans chacun des monastères de la cité, pour la célébration de l'office des morts. Le transfert processionnel dura de six à huit jours. Or, l'on était au cœur d'un été torride, et la moindre trace de corruption n'apparut pas sur le visage du défunt. Cette particularité ne manqua point de frapper la masse des témoins, surpris qu'il eût gardé dans le trépas la beauté de ses traits et la fraîcheur de sa carnation.

Les obsèques eurent lieu le lundi suivant, au milieu d'un immense concours de peuple en larmes. Au grand chancelier de l'empire furent rendus les honneurs princiers que de droit : le cercueil était porté par des comtes; de plus, la plupart des nombreux prélats et des princes qui venaient d'assister à la diète de Mersebourg s'étaient empressés, de là, à la cérémonie des funérailles.

La célébration de l'office liturgique fut confiée aux évêques suffragants du vénéré défunt; ils l'accompagnèrent ensuite jusqu'à sa dernière demeure.

Mais il s'en faut que le deuil se soit limité à la ville et au diocèse de Magdebourg. L'homme qui venait de s'éteindre avait trop longtemps servi la cause et les intérêts de l'Eglise universelle et de l'Etat pour que l'Eglise et l'Etat ne s'attristent point officiellement d'une telle perte.

Dès qu'ils en surent le malheur, le pape Innocent II et l'empereur Lothaire III exprimèrent la même douleur et ne cachèrent pas leurs regrets. Mais c'est du haut en bas de la hiérarchie sociale que retentirent les accents de la plus vive admiration pour les « dicts et gestes » de *Norbert le Saint*, de *Norbert le Grand*.

A l'envi l'on rappelait ses titres nombreux à la reconnaissance publique, les qualités d'esprit et de cœur qui l'avaient rendu cher à Dieu et aux hommes; sur toutes les lèvres, l'oraison funèbre se muait d'elle-même en un panégyrique dont les éléments épars s'agglutinaient à mesure. Selon qu'ils avaient été témoins de tel ou tel aspect de sa physionomie, les uns vantaient sa sainteté de vie, les autres sa prodigieuse activité, d'autres encore ses beaux talents d'orateur, d'excitateur et d'entraîneur des âmes, de diplomate avisé, de conseiller autorisé des princes et du Saint-Siège.

Dans les cloîtres, l'on évoquait les nuances délicates de sa piété et ses aspirations inlassables vers la perfection; par anticipation, on lui décernait tous les droits à la canonisation ecclésiastique.

Dans les chaumières, on s'entretenait de son abord facile, de son désintéressement personnel, de sa compassion émue pour les misères du peuple.

Dans les châteaux-forts, le charme et la distinction de sa personne, sa courtoisie, sa science et son éloquence naturelle défrayaient la conversation à son sujet.

A la cour du pape et de l'empereur, il fut longtemps question des éminents services rendus par lui à la cause de l'Eglise et de la nation.

Enfin, fiers de l'amitié qui unissait au fondateur de Prémontré leur illustre propagateur saint Bernard, les moines Cisterciens s'employèrent à exalter aussi, avec le plus sympathique empressement, la gloire de Norbert.

*
* *

Écoutons d'abord ce que l'on vante, dans les cloîtres, de sa sainteté.

La sainteté, Norbert se l'était assignée dès le premier instant de sa conversion, comme le but capital pour ne pas dire exclusif de son existence. Par étapes laborieuses, ce « fils du tonnerre[1] » convint avec lui-même de s'acheminer coûte que coûte vers les cimes de la perfection.

A peine eut-il entendu d'En-haut le brusque rappel à l'ordre, qu'il s'éprit de réflexion ; la réflexion amena la prière fervente et celle-ci obtint la grâce d'illumination qui lui fit comprendre l'urgence de consulter un guide dans les voies mystérieuses du retour sincère à Dieu. Au directeur de son âme, il soumit le bilan de ses faiblesses et de ses aspirations ; tout en lui assurant le secours indispensable à sa gouverne personnelle, cet aveu d'humilité inclina vers lui les trésors de la miséricorde et de la tendresse divines. La solitude fit le reste.

Le résultat, le voici. Jusqu'à la coopération providentielle de tous ces principes rénovateurs, Norbert avait vécu d'une vie tantôt superficielle, tantôt mondaine, laquelle n'était rien moins qu'une contrefaçon de vie authentique. Désormais, ce ne sera plus

1. En souvenir des circonstances de sa conversion en coup de foudre, un panégyriste du XVIIe siècle appelle saint Norbert : Νορβέρτος Βοανεργές *id est filius tonitrui*. C'est pour une tout autre raison que le Christ avait surnommé de la sorte les fils de Zébédée.

d'un point de vue borné ou d'un observatoire à la table d'orientation faussée qu'il appréciera le pourquoi et le comment de l'existence. Mauvaises conseillères là-dessus, les passions déréglées ; insuffisante même, la raison, en un sujet qui la dépasse. Mais puisque Dieu a parlé, la foi en sa révélation ne serait-elle pas indiquée ?

La foi, — non pas une foi purement spéculative, ou de façade, ou de décor, ou de dilettante, mais une foi se réalisant en œuvres de piété et de miséricorde, en une activité toujours attentive aux intérêts de Dieu, aux aguets des besoins du prochain, — cette foi-là fut vraiment la note prédominante, la caractéristique décisive de la sainteté de Norbert. « Ce qui excelle en Bernard, c'est la charité ; ce qui excelle en Norbert, c'est la foi », tranchera bientôt l'adage.

La foi le conduisit à l'amour, et la satisfaction de l'esprit au rassasiement du cœur.

Si l'Evangile dit vrai au sujet des avances amoureuses de l'Incarnation, des abaissements ineffables d'un Dieu fait homme pour conquérir le cœur des humains, des inventions industrieuses du Christ pour perpétuer sa présence parmi nous, pénétrer dans notre poitrine, continuer sur l'autel à se sacrifier pour nous : si tout cela est exact, ah ! combien Norbert l'avait senti, éprouvé, cordialement compris à n'en plus jamais douter, à faire litière de tout le reste ; et avec quelle force la conclusion s'imposait à lui désormais, que cette pensée primerait toutes les autres, que tout autre sujet de préoccupation lui semblerait parallèlement mesquin et que sa vie à lui, Norbert, graviterait de plus en plus,

à corps perdu, autour de ce point d'attache : le Christ.

Prolongement du Christ historique, le Christ eucharistique eut surtout une influence considérable dans la formation et l'aliment de sa piété. La dignité qu'il apportait à célébrer les saints mystères en est un gage, que le ciel se plut à ratifier, nous l'avons vu, par plusieurs interventions miraculeuses. Au surplus, du Sacrement de l'autel il fut tour à tour le docteur, l'apologiste, l'apôtre. Enfin, à n'en pas douter, il fit de sa dévotion préférée un héritage de famille; ce legs, il le transmit à ses religieux en leur recommandant d'en assurer eux-mêmes la perpétuité.

Dès l'origine, ils y furent fidèles : les premières constitutions, rédigées par le successeur immédiat de Norbert dans le gouvernement de l'Ordre, traduisent cette préoccupation dominante, et traitent, au chapitre premier, du Saint Sacrement.

Par le pinceau de Rubens, l'art devait immortaliser le fait, en assignant au Saint comme principal attribut iconographique une *monstrance* amoureusement contemplée par lui et simultanément proposée à l'adoration des fidèles. Si le chef-d'œuvre disparut à la Révolution, la maquette demeura classique; de talent moindre, peintres ou statuaires postérieurs n'y ont jamais risqué de retouches.

Le culte de Notre-Dame fut aussi particulièrement cher à Norbert. Emule d'Anselme et de Bernard, interprète d'un siècle sensible à l'honneur et à l'exaltation de la Bienheureuse Vierge, le Saint se piqua de zèle pour n'être en rien dépassé par ses rivaux. Et ici encore, sa conduite ne refléta que sa juste pensée. Il régla que chacun de ses monastères serait à jamais placé sous le patronage de la Madone, qu'une messe devrait y être célébrée chaque jour en son honneur, et que sa virginale pureté serait dans l'Ordre un titre spécial aux hommages qu'on lui consacrerait. En désaccord d'opinion avec saint Bernard qui désapprouvait son ami, il est certain que Norbert professait le privilège de l'Immaculée Conception, qu'il en inculqua la croyance et le culte à son entourage, et qu'il fit une obligation de l'admettre à quiconque postulerait de se placer sous sa houlette.

Enfin, la troisième dévotion qui transfigure la physionomie morale de Norbert, c'est l'amour de l'Eglise. On peut dire de lui qu'il a eu la hantise de l'approbation de son chef suprême. A cinq reprises différentes, nous l'avons vu se prosterner aux pieds du pape, exposant ses doutes, attendant une directive à laquelle nulle autre, à son sens, ne suppléerait. Pour le reste, il s'efforce de répudier avec soin, toute parole, tout geste, toute attitude, de nature à le mettre, pour la galerie, en contradiction de pensée avec le vicaire du Christ. Norbert est par excellence un *ecclésiastique*.

Pour l'honneur de l'Eglise, il n'hésiterait pas à offrir sa tête. Pour le maintien de la suprématie du seigneur apostolique, juge des princes et des peuples, arbitre des guerres et des révolutions, vengeur de l'injustice et du mensonge, il s'est montré capable de toutes les entreprises, même du déplacement ultime dont les fatigues, selon toute prévision, hâteraient inévitablement sa fin.

*
* *

Prêtons maintenant l'oreille aux propos à bâtons rompus et aux doléances sans apprêt, souvent si expressives, des roturiers.

Embrigadés, pour la revanche d'un fonctionnarisme rabroué, par une partie de la bourgeoisie et du clergé, ils avaient, il est vrai, en deux ou trois circonstances, rendu son rôle ingrat, voire impossible à leur archevêque. Mais les yeux s'ouvrirent et finirent par voir net dans le jeu déloyal des agitateurs.

On a remarqué qu'après l'apaisement des mouvements d'insurrection dont ses ennemis avaient tenté d'encercler Norbert, la plèbe fut, relativement à son autorité, d'une soumission qui ne connut plus de déclin. Ne serait-ce pas que, si maniable pour l'ordinaire, le peuple finit toujours par se rendre compte des mobiles qui l'ont, de l'extérieur, actionné?

Quoi qu'il en soit, les fidèles de Magdebourg en firent l'expérience : l'intrépidité du pontife à maintenir à fond la revendication de certains droits, son sang-froid en face du danger, les persuadèrent à la longue, et mieux que d'interminables discours, que dans sa politique l'intérêt personnel n'entrait jamais en ligne de compte. Contre l'évidence de son abnégation, on avait eu vraiment mauvaise grâce à susciter pareille campagne de dénigrement.

Non, il était visible au contraire que, seule, la conscience de ses responsabilités était sa conseillère. D'ailleurs, à le voir si peu soucieux de lui-même, si complètement à Dieu, à l'Eglise, au prochain, si facilement accessible et secourable à autrui, condescendant, serviable, la persuasion s'établit peu à peu qu'il était, au-dessus de toute calomnie, l'homme d'une idée, l'homme du devoir, et non le prélat ambitieux, entêté, cupide, que ses ennemis avaient cherché à mettre au ban de l'empire par une falsification mensongère.

Son empressement à la réconciliation, la douceur de ses procédés à l'égard des meneurs et de leurs victimes, achevèrent d'emporter la conviction, une conviction qui, jamais plus, ne se laisserait circonvenir.

*
* *

Dans les manoirs, entre les barons et leurs clercs, la conversation roula de longs jours sur sa noblesse d'origine, laquelle se trahissait, même sous le sac de la pénitence, par le charme de sa distinction, le bon ton dont il ne se départait jamais, l'élégance et la simplicité de son langage, l'aisance de ses manières.

Séduisantes en la personne du converti, de l'anachorète, du chanoine fondateur de Prémontré, toutes ces qualités excellèrent en l'apôtre.

Norbert fut un orateur à qui ses contemporains ont reconnu sans conteste un talent merveilleux et puissant. Il en tira de beaux succès. C'est par eux que son passage dans telle ou telle cité, à Laon, à Anvers, à Spire, à Magdebourg, à Rome, se transforma si rapidement en véritables triomphes. Sans doute, son évangélisation était d'abord l'irradiation magnétique de sa vie; à l'exemple de son Maître, lequel *cœpit facere et docere...*, il eût rougi de ne pas commencer par prêcher d'exemple. Et cette

logique rigoureuse, qui harmonise sur sa conduite la parole publique d'un homme, n'a jamais à craindre de stérilité.

Mais en Norbert il y avait plus. Son langage d'humaniste avant la lettre, proféré par un organe délié et puissant, se trouvait en outre souligné par un jeu de physionomie aussi varié qu'expressif, un regard projetant au dehors les découvertes de l'introspection, un geste toujours interprète de la pensée.

Cette pensée était elle-même nourrie de l'Écriture Sainte, entendue le plus souvent dans son sens mystique, suivant le goût du temps, et coulée sans recherche ni emphase, en une diction d'une nuance multiple ; tantôt pressant, tantôt insinuant, l'orateur devenait aussi selon les circonstances, onctueux et suppliant.

Le don de fascination transparaissait même dans sa charge de directeur d'âmes, de réformateur du clergé. Au bref, il impressionnait quiconque lui était présenté pour la première fois.

Il eût été intéressant de rechercher, dans les écrits du Saint, des échos affaiblis de sa prédication. Que sont-ils devenus ? Leur petit nombre fait souhaiter, comme un butin que sa rareté rend plus précieux, qu'on les retrouve enfin quelque jour.

*
* *

Habile à diriger les âmes dans les voies du salut et à les conquérir au Christ, Norbert ne fut pas moins apte à gérer les affaires de l'Eglise et de l'Etat.

Il avait été formé à bonne école. La cour de l'empereur Henri V, où il passa ses jeunes années, lui avait fréquemment confié tantôt des missions, tantôt des négociations diplomatiques; grâce à son tact inné et à tel esprit d'observation toujours à l'éveil des événements, il s'en était acquitté à la satisfaction générale. Il est vrai, l'homme d'Etat qu'il promettait alors fut enseveli, de par sa conversion et les conséquences de sa conversion, dans l'obscurité d'une vie cachée ; mais il ressuscita sur le siège archiépiscopal de Magdebourg, et se manifesta plus habile encore par les mille industries d'une administration impeccable : aptitude à saisir le côté pratique des affaires, à pourvoir à la sage utilisation des hommes, promptitude à tirer le parti le meilleur d'une difficulté en apparence inextricable.

On peut dire qu'il joua pour Lothaire, bien que moins à l'ombre du décor, le rôle de l'*Eminence grise*, et que, durant quatre années (1130-1134), il fut l'inspirateur, bienveillamment consulté et écouté, de la politique de l'empereur en matières religieuses. Le titre de grand chancelier, qui lui fut conféré durant l'expédition d'Italie, ne fit que consacrer un service de surérogation ajouté, dès les années précédentes, à tant d'autres.

Mais, comme toute sa conduite émanait du plus pur désir du triomphe de la justice et de la vérité, il se trouva que l'Eglise en fut autant bénéficiaire que la nation. Il n'y a nulle exagération à le saluer comme le principal défenseur de l'orthodoxie dans la triste affaire du schisme d'Anaclet : Norbert n'eut alors de cesse que le pape légitime fût rentré à Rome.

Missionnaire par vocation, il s'employa de toutes ses forces à rénover le sens chrétien et la pureté des mœurs en Germanie Septentrionale, ou à en pénétrer les barbares non encore gagnés à l'Evangile, et

cela, avec l'intelligente discrétion qu'il savait mettre en toutes choses. De celle-ci, son fameux émule en prosélytisme eut, deux ans avant la mort de notre Saint, l'occasion de rendre témoignage : voici en quelles circonstances.

Le successeur de Frédéric de Carinthie, jadis protecteur de Norbert, venait d'être élu au siège archiépiscopal de Cologne. Avant d'accepter honneur et charge, il crut prudent, au moins pour la sauvegarde des apparences, de consulter un sage, et s'adressa, pour avoir son avis, à Bernard de Clairvaux. Bernard exposa dans sa réponse le *pour* et le *contre*, puis termina sa consultation par cette échappatoire[1] aussi courtoise qu'habile : « Dans votre voisinage, vous avez le seigneur Norbert; vous ne sauriez mieux faire que de vous en remettre à son opinion. Ce vénérable prélat est d'autant plus propre à pénétrer les mystères divins qu'il est bien plus près de Dieu, personne n'en saurait ignorer, que nous ne le sommes nous-mêmes. »

*
* *

Enfin, les cloîtres cisterciens ne tardèrent point à retentir des témoignages de la particulière dilection

1. Il faut bien l'avouer : ce Brunon mettait dans un cruel embarras son correspondant. Rien ne lui manquait du prestige extérieur capable de rehausser la dignité épiscopale : maître ès sciences sacrées et profanes, possesseur d'un fief étendu, il était par surcroît de la famille d'Altona. Bernard n'ignorait point cela; mais il savait aussi que sa conduite antérieure n'avait nullement préparé l'élu, il s'en fallait et de beaucoup, à la pratique des vertus réclamées pour la réception des saints Ordres.

qui de son vivant avait uni saint Norbert à saint Bernard, l'oracle de l'Ordre de Cîteaux.

Norbert ne manqua jamais d'amis. Il eût été surprenant que par ses qualités de gentilhomme accompli ne soit pas rehaussé le charme de la sainteté; elles excitaient les sympathies jusqu'à lui conquérir parfois les plus chauds dévoûments. Tout au long de son histoire la trace en est palpable : partout où il passe, on le voit s'associer quelques âmes éprises de la sienne. En France, en Flandre, en Germanie, en Italie, il compta parmi ses intimes de nombreux évêques : textes de chartes et d'épîtres sont là pour attester encore, dans leur style d'un archaïsme aux images heurtées et souvent passionnées, le culte voué à sa personne, puis à sa mémoire.

Mais il faut bien en convenir : nul ne lui fut plus attaché que Bernard. Ce fut entre eux, dès la première entrevue, de la prédilection. Où leur première rencontre avait-elle eu lieu?

Peut-être, à la cour de quelqu'un de leurs amis communs : à Chartres chez le pieux évêque Geoffroy, ou à Laon chez Barthélemy de Vir, sinon chez le comte Charles le Bon, ou encore chez Thibaut comte de Champagne? La proximité de Prémontré et de Foigny, fondation cistercienne, dut être une occasion de revoirs périodiques. Frères d'armes, ils unirent leur zèle et leur science d'apologistes de la vraie foi, pour barrer la route aux extravagances d'Abélard, et lutter de compagnie, pour l'unité de l'Eglise, contre l'antipape Anaclet.

Bernard survécut à son ami. Il reporta sur la famille du défunt un peu de sa sollicitude affectueuse. Au gré de ses perpétuels déplacements, il ne cessa de mani-

fester son estime pour l'Ordre de Prémontré, et de favoriser son recrutement[1]. Plusieurs de ses lettres sont l'expression décisive de sa tendresse ; elles font regretter plus vivement que la disparition de la correspondance de Norbert nous prive d'en percevoir le doux écho.

*
* *

Mieux encore que les larmes de l'assistance et la solennité d'obsèques princières, ces concerts de louanges composèrent de près ou de loin, un splendide cortège à la dépouille de l'archevêque.

D'abord enseveli à l'entrée du chœur des religieux de Sainte-Marie, il en fut exhumé, quelques années après, pour être transféré, dans le chœur même, sous

1. « Grand admirateur de Norbert, dit excellemment M. Vacandard, l'abbé de Clairvaux ne l'est pas moins des Prémontrés. Ses lettres attestent l'estime et l'affection qu'il leur portait... Aussi, est-ce de toute son âme qu'il favorise l'extension de leur Ordre. Comme il avait donné à Norbert l'emplacement de Prémontré, il donna plus tard à ses disciples celui de Sept-Fontaines au diocèse de Langres, et leur fit offrir, par la reine Mélisende, Saint-Samuel en Palestine, outre mille écus d'or pour premiers frais d'établissement. C'est encore avec son appui qu'ils furent introduits à Saint-Martin de Laon en 1124, à Saint-Paul de Verdun en 1136, et à Beaulieu au diocèse de Troyes en 1140. Il semblait que Cisterciens et Prémontrés dussent alors se partager la France du Nord, tant était rapide la propagation des deux Ordres. Afin de ne pas nuire au développement l'un de l'autre, ils s'engagèrent par un pacte amical, le 11 octobre 1142, à respecter dans leurs fondations futures, le territoire des maisons déjà établies sur un espace ou plutôt dans un rayon de deux lieues pour les abbayes et d'une lieue pour les granges. » Cf. VACANDARD, *Vie de Saint Bernard,* t. I, p. 199, 3e éd. Lecoffre.

l'autel de la Sainte-Croix. Un mausolée de marbre blanc portait, gravée en lettres d'or, cette épitaphe laconique : *Ci-gît Norbert, par la grâce de Dieu, évêque de la sainte Eglise de Magdebourg, fondateur de l'Ordre de Prémontré, et restaurateur de ce monastère, décédé le* 6 *juin de l'an du Seigneur* 1134.

CHAPITRE III

LA GLOIRE POSTHUME

Le temps est l'épreuve de l'immortalité de la terre. Plus sûrement encore que le creuset pour l'or, il se charge à la longue de dissocier de ses scories le mérite avéré, et surtout de le distinguer de ses fades contrefaçons. Lui, on ne le prend pas en défaut.

L'éloge funèbre de Norbert fut confirmé par l'avenir. Il ne comportait donc pas seulement le décor du convenu, de l'artificiel, dont on a coutume d'enguirlander officiellement le cercueil d'un personnage de qualité. Non, à mesure qu'ils s'écouleront, les siècles corroboreront, par des témoignages non suspects, la louange qui désormais s'est attachée à son nom ; et cela, jusqu'à ce que l'Église en consacre la proclamation, en inscrivant Norbert au catalogue de ses Saints.

Déjà en rappelant sa mémoire, plusieurs fois il arrive à son successeur sur le trône épiscopal de Magdebourg d'accoler à son nom le titre anticipé de « bienheureux ». En 1141, sept ans après sa mort, un prélat bénédictin de Tournay écrit de lui « qu'il travailla si efficacement à la gloire de Dieu, que nul, depuis les Apôtres, ne produisit en si peu de temps,

des fruits aussi abondants de perfection et d'apostolat ». Et, passant de l'éloge du missionnaire à l'éloge du fondateur : « Sa conversion, ajoute-t-il, ne date pas de trente ans, et cependant son Ordre compte déjà près de cent monastères. »

Au siècle suivant, le cardinal Jacques de Vitry consacre tout un chapitre de sa fameuse *Historia Occidentalis* aux chanoines de Prémontré, et glorifie d'abord « le juste » qui les institua.

Même accord que sous la plume des érudits, dans les attestations de la tradition orale. D'ailleurs, celle-ci s'alimente à bonne source : celle des prodiges qui se renouvellent sans cesse au tombeau du Saint ; déjà les religieux de la collégiale Sainte-Marie sont obligés d'en consigner le souvenir dans un *registre des miracles*. Elle se prolonge ainsi au delà du tombeau la réputation de thaumaturge qui très tôt s'était attachée au nom de Norbert, et qui alla jadis jusqu'à proclamer à son actif plusieurs résurrections. Plus encore que l'autre, cette intervention posthume ne prouve-t-elle pas une participation à la toute-puissance divine ?

En 1200, stimulés sans doute par le succès des Cisterciens heureux d'avoir obtenu dès 1174 la canonisation du Bienheureux Bernard, dont la mort ne remontait qu'à cinquante ans, les Prémontrés sollicitèrent, du Saint-Siège, la même faveur, pour leur glorieux Père... La démarche n'aboutit pas. Au lieu de mentionner solennellement sa *fête* à chaque anniversaire de l'*obit*, les calendriers liturgiques de l'Ordre et du diocèse de Magdebourg continuèrent prosaïquement d'assigner au 6 juin une « commémoraison du seigneur Norbert ».

Au début du XVIe siècle, un chapitre général tenu à Prémontré décida de renouveler à Rome des instances respectueuses. Elles ne devaient être couronnées de succès qu'en 1582. A cette date, le 28 juillet, le pape Grégoire XIII signa et scella de l'anneau du Pêcheur une bulle ainsi conçue : « Sur le rapport de témoins dignes de foi... nous savons que le bienheureux Norbert, homme d'une sainteté éminente, de son vivant archevêque de Magdebourg, institua, il y a plus de 400 ans, l'ordre de Prémontré. C'est pourquoi nous estimons juste, nécessaire même, de vénérer sur la terre un Saint, honoré comme tel dans les cieux, et dont la vie, très agréable à Dieu, s'illustra de nombreux miracles. En conséquence, nous autorisons l'abbé Général de Prémontré et tous les supérieurs de l'Ordre... à célébrer la fête de saint Norbert, confesseur pontife, le 6 juin, jour anniversaire de son départ pour le ciel, sous le rit double avec octave, et à en faire le suffrage commun selon le rit monastique de l'Ordre. Nous lui permettons d'inscrire son nom auguste dans le calendrier du même Ordre; d'ailleurs, à la date dite, *ce nom se trouve déjà consigné dans plusieurs martyrologes consacrés par l'usage de l'Église catholique*. Donné à Rome, l'an de l'Incarnation 1582, le cinq des calendes d'août. »

On aura remarqué la mention non protestataire du culte extra-liturgique rendu, ici ou là, à la mémoire de Norbert. Précieuse, cette formule restera pour le panégyriste embarrassante : elle constate en effet que l'acte de Grégoire XIII n'est pas, à proprement parler, une canonisation, mais seulement la ratification d'un fait déjà acquis à l'histoire.

Qu'en faut-il penser ? La tentative de 1200 avait-elle abouti, comme certains auteurs l'insinuent, à un acte officiel insuffisamment enregistré, peut-être perdu dans la suite ? Ou bien le Souverain-Pontife veut-il fournir ici une justification surabondante de son initiative, en avouant qu'il lui suffit de rappeler ce que la voix de Dieu, par la voix du peuple, a proclamé depuis longtemps : *Vox populi vox Dei?*

Cette deuxième hypothèse restera, semble-t-il, la plus probable. Qu'à cela ne tienne : on va se hâter de rattraper, pour ainsi dire, le temps perdu. Le 19 août de la même année, une indulgence plénière était momentanément accordée pour la fête de saint Norbert; elle sera prorogée, dans la suite, par les successeurs de Grégoire XIII. Le nom du Saint fut inséré par la liturgie norbertine dans le texte du *Confiteor* et son office, composé. En 1621, Rome ordonna d'en transposer l'oraison et les leçons du second nocturne au bréviaire romain alors en réimpression. Enfin, pour l'Ordre, la fête du 6 juin finit par être transférée, avec son octave privilégiée, au 11 juillet suivant, afin d'éviter la concurrence désobligeante des fêtes de la Pentecôte ou du *Corps du Christ*.

*
* *

Ainsi, la canonisation officielle de Norbert avait-elle connu les délais et les détours de la temporisation. Il était dit que la destinée de ses restes mortels serait elle-même tourmentée.

En 1540, la réforme de Luther expulsa les Prémontrés de Magdebourg. La collégiale Sainte-Marie

passa aux mains de disciples du moine apostat. Avec arrogance, ils se nommèrent les dignes continuateurs des fils de saint Norbert, et donc les gardiens attitrés et du tombeau et de son contenu. L'Ordre s'émut vivement des risques de profanation courus dès lors par l'inestimable trésor; coûte que coûte l'on se résolut à tenter une translation d'autant plus urgente que le fanatisme des hérétiques se doublait pour l'ordinaire d'une rage d'iconoclastes. A l'amiable ou de force, il faudrait qu'on y parvînt.

Après une première démarche infructueuse du monastère de Steinfeld, l'Abbé Général en résidence à Prémontré décida, en 1596, le prélat de Saint-Michel d'Anvers à revenir à la charge; son plan était que les reliques fussent transportées à Anvers, puis, d'une seconde traite, à l'archimonastère lui-même, premier séjour du patriarche et capitale de l'Ordre. Cette fois encore, à la requête on se contenta d'opposer une fin de non-recevoir. Alors l'assaut fut décidé, et hardiment confié à l'abbé de Strahov.

Diplomate avisé autant que partisan déterminé, le P. de Questemberg s'assure d'abord la faveur de Ferdinand II; il en reçoit un passe-port en règle pour Magdebourg. Par déférence pour l'empereur, le sénat de la cité consent à accéder au désir du prélat; mais le prévôt de Sainte-Marie désavoue cette faiblesse, et, en manière de protestation, quitte secrètement la ville. Selon sa prévision, la nouvelle de son départ fut le signal d'une émeute, qui eût été fatale au quémandeur, s'il n'eût été protégé par son escorte de gens d'armes.

Le calme revint et le négociateur renouvela sa dangereuse tentative. Cette fois, le chapitre luthérien

semble plus conciliant. Il cède, en effet, et l'on commence les travaux d'exhumation. Mais soudain, les chanoines huguenots se ravisent, fomentent un second mouvement d'insurrection, arment des aventuriers qui envahissent l'église et repoussent les « profanateurs ».

Rescapé par miracle du guet-apens, le prélat de Strahov rentre à Prague, résolu cette fois à attendre des temps meilleurs.

La guerre de Trente Ans sévissait alors. Sitôt que l'armée danoise eût été défaite à Lutter, par crainte des représailles du vainqueur, la collégiale et le sénat de Magdebourg se hâtèrent de mander enfin au prélat que ses vœux légitimes étaient exaucés; en conséquence toute latitude lui serait désormais laissée pour le transfert en question.

Quelle confiance pouvait-on faire à une telle proposition? N'était-ce pas aller au-devant d'un nouveau piège? A la réflexion, le P. de Questemberg accepta d'en courir le risque à son corps défendant, quitte à en finir, et à faire donner cette fois, s'il en était besoin, la garde.

Mais cette dernière expédition atteignit enfin le but. Rien ne manqua à son plein succès. Le sénat municipal vint au-devant des invités; il les conduisit à l'église Sainte-Marie dont l'entrée était d'ailleurs gardée par un détachement de l'armée impériale. Les chanoines jurèrent qu'ils n'avaient jamais forcé la sépulture. Les travaux commencèrent et bientôt le tombeau apparut aux yeux de tous.

Quand la pierre supérieure eut été descellée, le squelette se révéla intact et sans le moindre déboîtement. Seules, du vêtement, les broderies d'or

étaient sans altération. L'abbé et sa suite tombèrent à genoux pour vénérer les reliques de leur père en Dieu. Puis il se relevèrent prestement, impatients de les emporter au plus vite.

Pour leur préparer une entrée triomphale à Prague, les restes vénérés furent provisoirement interposés chez les moniales norbertines de Doxan. Puis, au jour fixé pour la solennité, le 2 mai 1627, sur les épaules de huit prélats en habits pontificaux, la châsse alla prendre possession de son nouveau reposoir, pendant que les princes de Bohême plaçaient officiellement saint Norbert au nombre des protecteurs du royaume, et que l'empereur ordonnait des réjouissances nationales en son honneur.

A la lettre, le rescrit fut exécuté. Dans l'enthousiasme d'un magnifique élan de piété, la foule se porta au-devant du cortège. A la vue des miracles qui suivirent, elle manifesta une joie débordante; entre autres prodiges, six cents hérétiques abjurèrent en masse, pendant l'octave de la fête.

La châsse fut déposée dans un édicule édifié pour la recevoir, au centre même de l'église de Strahov. Plus tard, lors de la restauration de l'église en 1811, l'édicule devait disparaître, et les restes précieux prirent place, au-dessus du maître-autel d'une vaste chapelle, en un sarcophage richement ciselé.

Dans la pensée de son propagateur, la dévotion à saint Norbert ne devait point se limiter aux frontières d'un royaume, mais gagner de l'extension dans l'Eglise universelle.

Il introduisit donc en cour de Rome une supplique postulant un grade supérieur pour la solennité du Saint; il demandait que, dans le calendrier liturgique, elle fut admise à passer du degré *semi-double* au degré *double*. Après avoir pesé à loisir les considérants de la requête, la Congrégation des Rites voulut bien accéder à ce vœu, et, par un décret en date du 13 septembre 1672, ordonner qu'il en fût ainsi dans toutes les Eglises, tant régulières que séculières, de la chrétienté.

Pour l'Ordre, on rédigea dès lors le catalogue des fêtes suivantes, dont, à quelques variantes près, l'usage s'est perpétué d'année en année jusqu'à nos jours. Le 11 juillet, c'est la solennité du fondateur, avec octave de première classe; le 2 mai, vient la Translation de son corps, avec octave; le troisième samedi après la Pentecôte, on célèbre son triomphe sur l'hérésie de Tanchelin ; le 6 juin enfin, est commémorée la mort du Saint sous le rit double-majeur.

Faut-il être surpris que Strahov ait le glorieux privilège de passer désormais pour la capitale de l'Ordre de Prémontré, et que tout religieux caresse le rêve de ne point mourir sans être allé à Prague, pour gagner le point terminus du tramway 2, et faire, à l'abbaye du Mont-Sion, son pèlerinage au tombeau paternel?

Là aussi, comme il est indiqué, le Saint reçoit des hommages à part.

Tous les cinquante ans, une fête jubilaire évoque l'anniversaire de 1627 ; la dernière a eu lieu en 1877, et la prochaine se réalisera dans cinq ans, en 1927. Mais il s'en faut que ces échéances, assez distantes l'une de l'autre, constituent sur place le seul souvenir accordé au bienheureux Norbert. Chaque matin, pendant la psalmodie de Prime, une messe est célébrée en son honneur. Chaque soir, à l'issue des

Vêpres, le chœur des religieux quitte les stalles, vient s'agenouiller en hémicycle aux pieds de l'autel, et chante à sa gloire le cantique suivant :

« Il est ici, le vase choisi, rempli de l'Esprit-Saint. Voici Norbert, l'ami intime de Dieu, voici le robuste et vaillant athlète qui triompha de l'antique serpent. Voici *l'ange de la paix,* le héros de la pénitence, puissant en œuvres et en paroles comme en miracles de toutes sortes. Enfants, venons à notre Père ; clients, approchons-nous de notre Patron. D'une voix suppliante, crions-lui : ô saint de Dieu, ami de l'Epoux, Norbert, notre Père et notre gardien, la gloire de notre montagne, par votre infaillible intervention, rendez-nous le Seigneur favorable. Ecoutez-nous, exaucez-nous, ô Norbert ; et puisque vous nous honorez du trésor de votre corps, faites-nous ressentir la grâce efficace, sensible, de votre intercession ! »

CHAPITRE IV

LA PERPÉTUITÉ DE L'ŒUVRE CAPITALE

Tout fondateur d'Ordre ou d'institut religieux d'hommes ou de femmes a sa statue à Saint-Pierre de Rome. On le sait : la galerie est digne des ors, des bronzes, des autres marbres de la basilique.

Parmi ce peuple de saints illustres et qui ont fait souche, Norbert figure dans le transept de gauche ; il a pour voisins sainte Julienne de Falconieri, l'institutrice des religieuses Servites de Marie, et saint Pierre Nolasque, le père des religieux de la Merci pour le rachat des esclaves.

C'est dans la Ville Eternelle, sous les regards de l'Apôtre dont l'œuvre reçut de la bouche du Christ les promesses d'immortalité, qu'il faut revenir chercher, pour en auréoler notre Saint, son plus durable titre de gloire. Certes, nous en convenons, il en a d'autres, par lesquels, peut-être, il reste plus accessible à l'imitation commune : le converti, le pénitent, le missionnaire, l'administrateur, l'évêque, peuvent tour à tour captiver l'attention, mériter l'étude, entraîner la volonté de qui se met à son école. Pour avoir été d'un autre temps, et par certains aspects d'un temps plus âpre que le nôtre, ses difficultés ne furent pas tellement différentes de celles qui nous échoient au-

jourd'hui. Le combat ne change guère ; seul le terrain est variable, et les soldats plus ou moins au niveau de leur mission.

Toutefois, il convient de le souligner, si la personnalité que nous venons de célébrer a, par l'intermédiaire de l'histoire, de l'art, de la liturgie, de la piété, conservé son irrésistible ascendant sur toute âme en quête de discipline et de perfection, l'influence décisive se retrouve en l'œuvre principale, et le père se prolonge dans ses fils.

De son vivant, ici ou là, Norbert sut être l'initiateur énergique d'œuvres, de mouvements, de courants d'opinion destinés à disparaître avec lui ; par la création de l'Ordre des Chanoines Prémontrés, il s'est assuré la pérennité.

Et sans doute on peut lui contester, à la stricte rigueur, le titre avéré de *fondateur*. Eût-il jamais, en ce qui le concernait, l'ambition d'innover en un tel sujet? Au début, sa pensée directrice semblerait s'être restreinte à susciter, au besoin à provoquer une réforme urgente des mœurs du clergé régulier, par quoi il rêverait d'atteindre ensuite, en sous-main, les clercs séculiers et les simples fidèles.

Greffer sur l'arbre étiolé des chanoines de Saint-Augustin un rameau plus vivace : c'était là, il est loisible de le prétendre, son exclusif souci. Oui; mais l'essai le porta plus loin et plus haut que la réalisation de ce premier projet. Et nous l'avons vu, par un agencement de lignes de sa conception, en arriver peu à peu à l'épure d'un plan nettement tracé, d'après lequel il élèvera, en toute vérité, un édifice nouveau, d'organisation nouvelle, de destination nouvelle. Il y employa quatorze ans de sa vie, et à sa

mort, mort prématurée, des milliers de disciples s'étaient déjà voués à la continuation de son œuvre.

Certes, il fut heureux dans ses survivants et dans ses successeurs immédiats. On se rappelle que le recrutement du commencement s'était opéré de préférence dans les universités; on se souvient aussi du don de fascination qu'il exerçait autour de lui. Jeunes, intelligents, passionnément attachés à sa personne et à son œuvre, ses premiers fils travaillèrent de toutes leurs forces à la consolidation et à l'expansion de l'Ordre.

Au dire de Hugues de Fosse qui lui succéda au gouvernail, la diffusion des filiales parvint à la centaine; elle devait se poursuivre au delà des premiers lustres du XIVe siècle, et jusqu'à atteindre, par ses ramifications multiples, les limites du monde alors connu. Deux contemporains nous en ont dressé le recensement, où figurent la France, la Bourgogne, la Germanie, l'Aquitaine, la Petite et la Grande Bretagne, la Saxe, la Poméranie, la Pologne, la Bavière, la Ligurie, la Lombardie, l'Etrurie, la Toscane, la Terre-Sainte, le Portugal.

On le devine : de très bonne heure, il fallut répartir cette surabondante population en des subdivisions territoriales. L'année 1320 connaîtra le chiffre imposant de trente provinces. Sur l'ensemble, l'Abbé Général en résidence à l'archimonastère de Prémontré, capitale de l'institut, exerçait une primauté de juridiction. Après lui, venaient, dans la hiérarchie des prélats, les abbés de Saint-Martin-de-Laon, de Floreffe, de Cuissy, partageant avec le Général le titre de « premiers Pères », et composant son conseil au chef suprême.

Entre temps, la vitalité de l'Ordre s'était affirmée non seulement en essaims nombreux, mais, ce qui est mieux encore, en fruits abondants de sainteté et d'apostolat. Retenons-en, parmi d'autres, un double témoignage particulièrement significatif de la première moitié du XII[e] et du XIII[e] siècle; puis nous soulignerons le fait suggestif, lui aussi, que l'institut ait mérité l'attention de saint Dominique, au point que le fondateur des Prêcheurs en adoptât la charpente pour y adapter son œuvre à lui; enfin, nous signalerons, comme le meilleur gage de prospérité, la sollicitude des Chapitres Généraux à veiller sur la fidélité aux constitutions.

*
* *

En 1142 une colonie de religieux part pour la Terre Sainte; une fondation norbertine aux portes de Jérusalem avait été décidée. Leur meilleure référence auprès de la reine Mélisende est signée de saint Bernard en personne. Si consacrée qu'en soit la formule laudative, cet écrit ne laisse pas de montrer en quelle singulière estime le fin connaisseur qu'était l'abbé de Clairvaux tenait l'Ordre de Prémontré. « La recommandation que je vous adresse... est plus inutile que présomptueuse; car les bons frères qui vous la remettront en main propre sont d'eux-mêmes si recommandables qu'ils n'ont nul besoin de l'intermédiaire d'autrui. Vous trouverez en eux... des hommes de bon conseil, d'un esprit ferme, patients dans les épreuves, puissants en œuvres et en paroles... Accueillez-les comme des guerriers pacifiques, doux aux hommes et redoutables aux

démons seulement; ou plutôt, recevez en eux Jésus-Christ, cause unique du voyage qu'ils entreprennent. »

Un siècle plus tard, l'*Historia Occidentalis* déjà citée nous renseigne sur les particularités de la vie conventuelle menée par les fils de Saint-Norbert. « Les chanoines et les frères-lais de l'Ordre de Prémontré jeûnent depuis l'Exaltation de la sainte Croix jusqu'à Pâques, et ne mangent jamais de viande si ce n'est pour cause de maladie. De même qu'aux Cisterciens on ne leur sert au réfectoire que deux sortes de mets préparés. Ils ne portent point de linge, mais seulement des vêtements de laine... Les jours de fête, selon l'usage des autres chanoines, ils récitent neuf leçons à Matines, et trois seulement aux jours fériés. Après l'office de nuit, ils retournent au dortoir pour se reposer. A certaines heures déterminées, ils sortent dans les champs pour le travail des mains. L'administration des églises paroissiales ne leur est pas étrangère. Ils ont des maisons et des prieurés non seulement pour les hommes, mais pour les femmes. Au gré des supérieurs, clercs et laïques peuvent séjourner quelque temps chez eux. Politiquement, tous les monastères sont groupés en une vaste fédération présidée par le prélat de l'abbaye de Prémontré; chaque année, tous les abbés de l'institut se réunissent en un congrès où l'on traite des intérêts communs, et qui porte le nom de « Chapitre Général... »

Suit une constatation dont la conclusion transparente fait allusion à la menace de décadence, mais qui, sous la plume du chroniqueur, ne formule qu'une louange de surcroît.

« Dans les premières années de leur institution,

continue-t-il, alors qu'ils étaient riches encore du précieux trésor de leur pauvreté... ils réchauffaient au contact de leur ferveur les contrées voisines et même les provinces les plus reculées : ils les éclairaient et les moralisaient par l'exemple de leur vie. Aussi, en peu de temps, vit-on s'élever sur tous les points géographiques de la chrétienté, de nombreux monastères de clercs et de moniales, et soit par la générosité des princes, soit par les aumônes des fidèles, ils ne tardèrent pas à être dotés et comblés d'opulents revenus et de vastes possessions. »

*
* *

Gêné par le décret restrictif du Concile œcuménique de Latran (1215), lequel interdisait toute création d'Ordres nouveaux, le patriarche des Prêcheurs se réfugia à Prémontré. Sous bénéfice de certains correctifs en rapport avec son but spécial, Prémontré lui parut correspondre au cadre de son organisation ; mais il fallut bien que le Saint eût aussi sous les yeux de quoi se rendre compte que les hommes façonnés en de tels cloîtres et formés à une telle discipline, atteignaient au degré de perfection qu'il souhaitait pour les siens.

En fait, dès la plus tendre enfance, sa destinée l'avait secrètement acheminé vers cette décision. Dans le voisinage de Caleruega, les chanoines norbertins occupaient alors, depuis quelques années, l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Vid. Souvent le petit Dominique y accompagna sa pieuse mère, attirée là par la réputation de sagesse dont jouissait le prélat. Ce

vénérable abbé portait lui-même le nom de Dominique, et nul doute qu'il n'ait pris en affection et béni le fils de la noble Jeanne d'Aza.

Plus tard, à titre d'ami, et d'ami cherchant sa voie, il fréquenta, sur les bords de la Garonne, à quelque quatre lieues de Toulouse, le monastère de Notre-Dame-de-la-Chapelle. Ici encore l'attiraient et l'amitié d'un prévôt en grand renom de sainteté et le désir d'étudier, sous sa direction, les constitutions de Prémontré, dont au surplus la vie régulière des chanoines de la Chapelle mimait sous ses yeux l'image accomplie.

Législateur, Norbert avait profité à l'école de Siegburg et de Rolduc. Voici Dominique qui se fait à son tour disciple de Norbert et se pénètre des ordonnances du maître au point que non seulement l'esprit, mais même la lettre se retrouveront parfois dans les siennes.

Ainsi par exemple du début du prologue. « Puisque, aux termes de la règle, nous devons n'avoir qu'un cœur et qu'une âme dans le Seigneur, il est juste que nous observions uniformément le même régime et le même type de vie. » Ainsi encore de toutes les prescriptions concernant l'obligation de la visite canonique et du chapitre annuel, du chapitre quotidien, du jeûne et de l'abstinence, du silence perpétuel, de l'énumération des coulpes : ici, mot pour mot, les textes confrontés sont identiques.

A de rares exceptions près, lesquelles, il faut s'y attendre, décèleront les préoccupations de son attrait de grâce particulier, telles que : pauvreté des couvents, adjonction privée de l'office nocturne de la Sainte Vierge à l'office canonial de Matines, décla-

ration que les constitutions n'obligent pas sous peine de péché, facilité de la dispense pratique, la note personnelle de Dominique se contentera de trancher sur les statuts de Prémontré pour manifester le but du fondateur et les moyens convergents de l'atteindre.

Par lui, le travail manuel est supprimé; l'article « de labore » ne s'entendra plus chez lui des œuvres serviles, mais uniquement des labeurs de l'étude et de l'apostolat. De plus, la psalmodie de l'office perdra de sa solennité et de sa longueur : Dominique pense que la ferveur d'ordre intime ne pourra que gagner à la restriction des démonstrations collectives. C'est une opinion soutenable, mais, pour ses disciples, il est surtout indispensable d'avoir beaucoup de temps à consacrer à la préparation de la prédication. Car le Dominicain est un prêcheur, et un prêcheur ambulant : au jour de sa profession il ne s'astreindra plus à la stabilité ni au service d'une église particulière, mais se contentera d'un vœu d'obéissance à Dieu, à la Bienheureuse Vierge Marie, au supérieur.

Dans son commentaire des constitutions dominicaines, le cinquième général de l'Ordre, Humbert de Romans (1254-1263), résume, à la gloire de Prémontré, les raisons d'ensemble qui déterminèrent Dominique à son choix. « Rien de plus juste et de plus opportun que cette élection, explique-t-il; car les Prémontrés ont réformé et perfectionné la religion du Bienheureux Augustin, comme les Cisterciens l'ont fait pour celle de Saint Benoît. L'austérité de leur vie, la beauté de leurs observances, le gouvernement d'une grande multitude de frères, leur valent le premier rang parmi les adeptes d'Augustin... De

là vient que, non autorisés par l'Église à innover en matière de discipline monastique, le Bienheureux Dominique et les siens se décidèrent à emprunter aux institutions de saint Norbert tout ce qu'ils y découvrirent d'austère, de beau, de discret, et qu'ils estimèrent conforme à leur but. »

*
* *

Enfin, disions-nous, si les Prémontrés furent redevables de leur âge d'or à la tenue régulière des Chapitres Généraux dont ils avaient emprunté l'usage périodique à Cîteaux, il est juste d'observer aussi qu'en retour, les Chapitres accusent, parmi les tâtonnements du début et les prohibitions de la suite, un haut degré de perfection : celui précisément auquel l'Ordre s'est constamment préoccupé de viser et non sans succès.

L'unité d'observances : tel serait, semblait-il, le meilleur gage de fidélité à l'esprit du fondateur. Mais il n'était rien de la décréter, si l'on ne s'ingéniait à parer aux brèches qui lui viendraient tôt ou tard de l'extérieur. Types de régionalisme, tempérament, race, aspirations, origine, changeaient d'une recrue à l'autre; les conditions de climat pouvaient aussi déterminer des variantes considérables dans la glose; l'inspiration de celle-ci se trouverait de ce chef tantôt atténuée, tantôt aggravée; enfin il fallait protéger les constitutions contre l'arbitraire toujours possible des prélats ou prévôts, commentateurs-nés de la règle.

Le premier Chapitre Général se tint vers 1130, du vivant de saint Norbert; empêché d'y venir, il en fut,

quand même, de loin, l'inspirateur. On y décida que la nomination du général de l'Ordre serait à vie, et que le supérieur de chacun des monastères serait, lui aussi, inamovible. On y régla le renouvellement annuel, à la fête de saint Denis, du dit Chapitre, auquel seraient obligés d'assister tous les supérieurs, et qui constituerait le tribunal suprême de l'Ordre.

En outre, fut promulguée l'obligation de l'abstinence pour toute l'année, tout en réservant la pratique du jeûne pour les sept mois d'hiver.

Enfin, l'on codifia une législation aux termes de laquelle se trouvaient détaillés les devoirs des supérieurs envers les inférieurs, des inférieurs envers les supérieurs, des égaux entre eux.

L'ensemble des délibérations et des conclusions de l'assemblée avait été consigné en un recueil de *statuts* ou constitutions de l'Ordre, dont l'on continua dans la suite, au gré des circonstances, des difficultés, des données de l'expérience, à compléter, à corriger, à préciser le sens ou la portée.

Norbert n'avait pas manqué de se rendre compte de l'utilité de ce congrès à retour périodique. Son fidèle continuateur, Hugues de Fosse, prit soin, jusqu'à sa mort (1164), de convoquer chaque année le Chapitre Général. Statistique éloquente : de la première à la dernière réunion qu'il présida en personne, le chiffre des *capitulants* passa de six à cent vingt.

La réunion de 1290 eut une importance majeure. Pour en faire une édition nouvelle, on y remania le recueil des us. A l'exception de quelques dispenses, confirmées d'ailleurs par l'autorité du pape Nicolas IV, il n'y avait, en cette rédaction, rien qui changeât quoi que ce fût à l'esprit, voire aux

observances édictées par le saint fondateur. Parcourons-en les principales dispositions.

Elles font commencer la journée du religieux à minuit. A la psalmodie des Matines, comme à chacune des autres heures canoniales, l'on doit ajouter l'heure correspondante du petit office de la Bienheureuse Vierge. Au second réveil, est prescrite l'assistance successive à trois messes : messe pour les défunts, messe *de Beatâ*, messe capitulaire, point central de la prière publique. Puis vient la séance du chapitre quotidien où la *coulpe* est chaque jour obligatoire. Enfin, le travail devra comporter, de toute rigueur, unè part d'œuvres serviles, une part de *lecture* ou étude.

Le texte mentionne ensuite les règles de la préséance et l'attribution des charges. La hiérarchie ne laisse pas d'être compliquée : elle comprend l'abbé ou le prévôt, le prieur, le sous-prieur, le *circateur* ou surveillant général, le chantre, le *sacriste*, le maître des novices, le proviseur, le cellerier, le vestiaire, le bibliothécaire.

On rappelle ensuite les couvents à l'obligation de l'aumône et aux devoirs de l'hospitalité, puis les religieux, à la modestie du vêtement.

Viennent alors les menaces et sanctions du code pénal à l'adresse des délinquants, et la recommandation qu'il y ait, dans chaque province, une prison où faire expier leurs crimes aux religieux convaincus de crimes : assassinats, vols, scandales, hérésie, incendies volontaires. Moindre faute, à coup sûr, celle qui contrevient à la loi du silence; ce délit est pourtant l'objet d'un blâme spécial, surtout s'il a eu pour théâtre l'église, le dortoir, le réfectoire, le cloître.

Une autre clause importante revient sur la tenue du Chapitre Général, lui assigne derechef sa date : la Saint-Denis de chaque année, et son lieu de réunion : l'abbaye capitale de Prémontré. Sans nulle exception tous les abbés de l'Ordre seront convoqués et devront venir. Lien de l'unité, le Chapitre sera aidé dans son œuvre de confédération par l'uniformité des livres liturgiques[1] et des Constitutions. Pour éviter les corruptions de texte, on aura soin de calquer les transcriptions sur les manuscrits authentiques de Prémontré. L'esprit de famille se manifestera, en outre, par les échanges de bons offices, au besoin l'attribution de secours matériels. Enfin, chaque année, l'Abbé devra visiter les filiales de sa juridiction, pour se rendre compte de la fidélité aux observances et, s'il en est besoin, réduire ici ou réprimer là les entorses faites à la règle, et cela, sans préjudice des inspections du visiteur de la Province qui auront le même but.

Le mode des élections par compromis, le régime des frères lais, les devoirs des chanoines paroissiaux ou curés : tel est l'objet final des statuts de 1290.

1. On se souvient que Norbert avait été dénoncé à Rome pour avoir innové en matière liturgique. L'accusation était fausse : au vrai, le fondateur n'en avait jamais eu l'intention. Il se contenta d'adopter pour son premier monastère le cérémonial, le calendrier et le chant en usage sur place. Mais là, puis dans les nombreuses filiales de Prémontré, se constituèrent peu à peu des traditions de famille inévitables pour tout Ordre religieux voué à la célébration quotidienne de l'office divin. Le plain-chant exécuté aujourd'hui dans les abbayes norbertines date de huit siècles; c'est un document de haut prix pour la reconstitution intégrale de l'exécution grégorienne.

* * *

Il faut en convenir : à l'âge d'or succéda le déclin, disons, pour employer ici le mot classique, la période de *stagnation*.

Entre l'Ordre de Prémontré et l'Ordre de Cîteaux, les vicissitudes furent souvent communes; pour l'un comme pour l'autre, les raisons de décadence vinrent d'abord de l'extérieur et procédèrent d'une inévitable fatalité.

La difficulté pour les prélats éloignés de se rendre périodiquement au Chapitre Général, l'impossibilité même de la réunion annuelle en raison des guerres, de la peste, de la famine, privèrent l'institut de la condition essentielle de sa cohésion et, en fin de compte, de sa prospérité. De plus, la richesse des monastères s'accrut de la libéralité reconnaissante et généreuse des princes et des communes obligés par eux; il était impossible que cela fût sans dommage pour l'abnégation, gardienne de la régularité.

L'apparition et la concurrence de nouveaux Ordres religieux plus adaptés aux besoins nouveaux, Franciscains et Dominicains, l'esprit d'anarchie et les confiscations violentes de la Réforme, les méfaits de la commende, la persécution des gouvernements despotes ou apostats d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Hongrie, de Hollande, portèrent tour à tour à l'institut, de rudes assauts.

La fin du XVI[e] siècle marqua le début d'une phase de restauration. A l'instigation des abbés généraux de l'époque cessa l'isolement des abbayes de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne; une nouvelle rédaction des statuts fut décidée, puis promulguée en

1630. Le zèle des plus fervents favorisa, nous l'avons vu, l'éclosion d'une observance réformée, laquelle, après les tiraillements du début, finit, sinon par se rallier l'ensemble, du moins par décider l'observance rivale, dite *commune*, à une atténuation de fléchissement dans la régularité.

Les recensements de 1627 assignent encore à Prémontré vingt-deux provinces; ceux de 1767, deux cent quarante monastères, dont soixante-seize au royaume de France. Hélas, sur place d'abord, dans le rayonnement de son déplorable prosélytisme ensuite, la Révolution française, désola, puis anéantit l'œuvre de tant de patience et de temps.

Dès que luira l'aube des restaurations possibles, la pierre du tombeau va se soulever. Puis, sur le désir formel de Léon XIII (1883) et à l'issue d'un Chapitre mémorable où se coudoieront les abbés du monde entier, l'Ordre reprendra enfin sa place, une place de choix, parmi les instituts religieux.

Aujourd'hui, en dépit des persécutions plus récentes (1880 et 1903) ou des bouleversements de la guerre mondiale (1914-1918), il affirme sa vitalité séculaire et sa confiance dans l'avenir, non seulement par une officielle mention de statistique, mais aussi et surtout par son aisance discrète à continuer à l'Église l'aide d'un dévouement multiple : louange divine, zèle pour le salut des âmes, esprit de pénitence, dévotion au Saint-Sacrement, culte de la Sainte Vierge[1].

Programme riche et riche idéal !

1. Telle est la formule usitée dans l'Ordre pour définir le programme de la vie norbertine : *Laus Dei in choro, zelus animarum, spiritus jugis pœnitentiæ, cultus eucharisticus, cultu marianus.*

C'est de leurs traits variés que doit s'esquisser la physionomie du religieux Prémontré, en qui se réincarne sans cesse, depuis huit siècles de durée, l'idéale, la chevaleresque figure de ce Saint d'avant-garde : Norbert.

BIBLIOGRAPHIE

Il me semble superflu de reproduire ici le travail fait naguère, avec un soin minutieux, par un chanoine prémontré de l'abbaye d'Averbode en Belgique, le R. P. LÉON GOOVAERTZ; manuscrits et imprimés compris, c'est la bibliographie de saint Norbert, la plus complète et la mieux mise au point. Elle fut publiée dans le Dictionnaire Bio-bibliographique *Ecrivains, artistes, savants de l'Ordre de Prémontré,* t. IV, p. 367, ed. Dewit, Bruxelles 1917. A son défaut, on en trouvera l'abrégé, mais arrêté à quelques années antérieures, dans : R^me^ P. GODEFROY MADELAINE, *Vie illustrée de saint Norbert,* p. 331 seq., ed. Picquoin, Paris 1900. Du même auteur, dans l'*Histoire de Saint Norbert...,* d'après les manuscrits et documents originaux, p. 3 seq., ed. Desclée, 1886, on lira avec grand profit l'étude sur les premiers historiens du Saint.

Ce dernier ouvrage, dont le précédent n'est qu'une réduction, restera, en langue française, la mine d'or à exploiter. J'en ai, pour ma part, largement bénéficié, guidé par l'auteur en personne au cours d'une exploration de plusieurs mois de durée. La justice et la gratitude me font un devoir de le déclarer ici, tout en remerciant au surplus le Révérendissime Père Abbé d'avoir mis le comble à sa bienveillance, en revisant, avant son apparition au grand jour de la publicité, la mise en œuvre de trouvailles que, pour la plupart, je lui dois.

Çà et là, sur les invitations plus pressantes ou plus alléchantes de ses références, ou d'après les indications du R. P. GOOVAERTZ, je me suis reporté parfois aux auteurs cités par eux : tels : J. DE VITRY, *Historia occidentalis,* ed. Duaci 1597; CA-

MUS, l'*Homme apostolique* ed. Caen 1640; HUGO, *Histoire de Saint Norbert,* reed. Paris 1867; MIGNE, *P. L.* CLXX, 1253-1344 et 1343-1350; FRANZ WINTER, *Die Prämonstratenser des XII*e *Jahr. und ihre Bedeutung für das nordöstliche Deutschland,* ed. Berlin 1865; MART. GEUDENS, *The Life of Saint Norbert,* ed. Londres 1886; DE SWERT, *Vita meretrica S. P. Norberti,* ed. Namur 1886; etc.

Pour le fond et le rehaut du portrait, j'ai puisé aux *Histoires générales du Moyen Age*; à VACANDARD, *Vie de Saint Bernard,* t. I., ed. Lecoffre; à BALME et LELAIDIER, *Cartulaire ou histoire diplomatique de Saint Dominique,* t. II; et enfin aux documents accumulés en vue de mon récent travail : *les Cisterciens en France,* ed. Lethielleux.

Comme publications nouvelles ou de propagande, je ne puis résister au plaisir de mentionner : R^{me} P. LAMY, Abbé de Tongerloo, *Saint Norbert et l'Ordre de Prémontré,* ed. Société internationale d'études religieuses, dont le siège principal est 5, rue Leys, Bruxelles, 1920; *Vie de Saint Norbert,* fondateur de l'Ordre de Prémontré, ed. Paillard, Abbeville 1920; et enfin le remarquable panégyrique prêché par Mgr GRENTE évêque du Mans, aux fêtes du 8e centenaire de la fondation de l'Ordre, Vire, 1er août 1920.

TABLE DES MATIÈRES

512

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.


COLUMBIA UNIVERSITY

